

« Le présent document n'engage que son auteur. »

« Toute reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit, ne peut être réalisée qu'avec l'autorisation de l'auteur et l'autorité académique¹ du MCC. »

¹ Dans ce cas, l'autorité académique est représentée par le(s) promoteur(s) membre(s) du personnel enseignant du MCC.

LE PAVILLON CHINOIS DU JARDIN DU CHATEAU DE WALEFFE
À WALEFFE-SAINT-PIERRE (FAIMES)
ETUDES PRÉALABLES À SA CONSERVATION ET À SA RESTAURATION



Promoteurs : Nathalie de Harlez de Deulin
Jacques Barlet
Lecteur : Jean-Louis Vanden Eynde

TFE réalisé par Audrey Nagels pour l'obtention du Master complémentaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier – Année académique : 2018 – 2019

Page de garde :
Pavillon chinois du jardin du château de Waleffe
Localisation : Rue de Borlez 45, 4317 Les Waleffes

Je remercie sincèrement mes co-promoteurs, Nathalie De Harlez de Deulin et Jacques Barlet, pour le temps qu'ils m'ont accordé pour la rédaction de ce travail de fin d'études (TFE) et pour leurs nombreux conseils. Chacun d'eux au travers de leur discipline, Nathalie De Harlez pour l'histoire des jardins et Jacques Barlet pour l'architecture, m'a permis d'enrichir ce TFE.

Je souhaite remercier Jean-Louis Vanden Eynde de m'avoir fait découvrir et aimer le patrimoine depuis ma troisième année de bachelier en architecture et pour sa lecture attentive de ce travail.

Je remercie les propriétaires du domaine de Waleffe pour l'accès ponctuel au pavillon chinois.

Je remercie également ma famille, mon pilier de tout instant, pour leur soutien infaillible et la force qu'elle m'apporte chaque jour. Une pensée très particulière est destinée à ma maman à qui je souhaite dédier ce travail.

Table des matières

INTRODUCTION.....	7
PARTIE I — LE DOMAINE DE WALEFFE.....	9
I. LE CHATEAU DE WALEFFE ET LE JARDIN : HISTORIQUE	10
II. MESURES DE PROTECTIONS	12
III. SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	13
IV. IMPLANTATION DES BATIMENTS ET DU JARDIN.....	14
I. Le château.....	16
II. Les dépendances.....	16
L'aile indépendante d'habitation ouest	16
Les fermes	18
La brasserie	18
Les tours.....	18
III. Les espaces extérieurs	20
La cour d'honneur.....	20
Allée axiale.....	20
Plan d'eau	20
Le jardin	20
Le pavillon chinois.....	20
V. EVOLUTION DU DOMAINE A TRAVERS LES SOURCES	22
I. Sources écrites	22
II. Sources cartographiques	22
XVIIIe siècle.....	22
XIXe siècle.....	26
XXe siècle.....	28
III. Sources iconographiques.....	30
XVIIIe siècle.....	30
XIXe siècle.....	32
VI. SYNTHESE DE L'EVOLUTION.....	34
PARTIE II — LE PAVILLON CHINOIS DANS LE JARDIN	39
I. ARCHITECTURES DE JARDIN.....	42
I. La tradition du pavillon de jardin ou « cabinet de maçonnerie »	43
Le pavillon quadrangulaire	44
Le pavillon polygonal	46
II. Les fabriques de jardin.....	48
III. Les sources chinoises.....	50
II. DESCRIPTION ARCHITECTURALE	55
I. Relevé	56
Planche VIII : Plan – Niveau 1	56
Planche IX : Plan – Niveau 1/2 (structure du plancher)	57
Planche X : Plan – Niveau 2.....	58
Planche XI : Elévation A (faces 2-1-8)	59
Planche XII : Elévation B (faces 4-3-2)	60

Planche XIII : Elévation C (faces 6-5-4)	61
Planche XIV : Elévation D (faces 8-7-6)	62
Planche XV : Coupe A (tranche 1-5)	63
Planche XVI : Coupe B (tranche 3-7).....	64
Planche XVII : Châssis fenêtre premier niveau	65
Planche XVIII : Châssis fenêtre deuxième niveau	66
II. Extérieur	67
Le premier niveau.....	67
Le deuxième niveau	69
Le troisième niveau.....	70
I. Intérieur.....	71
Le premier niveau.....	71
Le deuxième niveau	72
Le troisième niveau.....	73
III. ETATS SANITAIRES.....	75
I. Relevé – Etat sanitaire.....	76
Planche XIX : Etat sanitaire – Plan niveau 1	76
Planche XX : Etat sanitaire – Plan niveau 1/2 (structure du plancher).....	77
Planche XXI : Etat sanitaire – Plan niveau 2	78
Planche XXII : Etat sanitaire – Coupe A (tranche 1-5).....	79
Planche XXIII : Etat sanitaire – Coupe B (tranche 3-7).....	80
Planche XXIV : Etat sanitaire – Elévations extérieurs déroulées du premier niveau	81
Planche XXVI : Etat sanitaire – Elévations intérieurs déroulées du premier niveau	82
II. Extérieur	83
Premier niveau	83
Deuxième niveau	85
III. Intérieur	88
Premier niveau	88
Deuxième niveau	89
Troisième niveau	89
CONCLUSION	91
BIBLIOGRAPHIE.....	93
I. PUBLICATIONS	93
II. WEBOGRAPHIE	94
LISTE DES FIGURES ET PLANCHES	95
ANNEXES.....	101
ANNEXE 1 - ARRETE DE CLASSEMENT 29 MARS 1976	101
ANNEXE 2 - LE PATRIMOINE MONUMENTAL DE LA BELGIQUE.....	105
ANNEXE 2 - LE PATRIMOINE MONUMENTAL DE LA BELGIQUE.....	108

INTRODUCTION

Au domaine du Château de Waleffe, la nature et l'homme, le jardin et l'architecture dialoguent tout au long des parcours et des espaces. Ces relations misent en lien avec l'évolution des lieux permettent de comprendre les enjeux des changements intervenus jusqu'à nos jours.

Le sujet de ce travail de fin d'étude (TFE) est le pavillon dit chinois du jardin. Les études préalables en vue de la conservation et de la restauration de cette architecture de jardins permettent d'aborder différents thèmes :

- l'évolution du domaine et en particulier du jardin ;
- les particularités d'architectures de jardins sous l'influence de l'exotisme dans nos régions ;
- les matériaux constitutifs de l'édicule ;
- l'état sanitaire du pavillon.

L'ensemble de ces approches devrait permettre au propriétaire d'envisager la restauration du pavillon et son éventuelle réaffectation en abri/gîte insolite.



Figure 1 : Vue du château depuis le pavillon chinois © cliché de l'auteur

PARTIE I — LE DOMAINE DE WALEFFE

I. LE CHATEAU DE WALEFFE ET LE JARDIN : HISTORIQUE

Le château de Waleffe et ses dépendances sont implantés au sein d'un environnement bocager à Les Waleffe (Faimés). Il appartient à l'ensemble des demeures qui fleurissent dans la vallée de la Meuse aux XVII^e et XVIII^e siècles, succédant généralement à d'antiques manoirs fortifiés.

L'histoire du domaine de Waleffe évolue en fonction de ses occupants et du contexte historique. En effet, avant de devenir un château de plaisance, le domaine du château de Waleffe a connu un passé guerrier dont ne subsistent que deux tours rondes et un bâtiment renaissance.

Divers propriétaires se succèdent durant les cinq derniers siècles ¹ :

→ Du XIII^e au début XVI^e siècle – premier château

1220 : La plus grande partie du territoire de Waleffe-Saint-Pierre relève du domaine allodial qui avait été légué par le comte de Moha à l'Eglise de Liège.

1619 : Herman de Lierneux prit la seigneurie en engagère.

1651 : La seigneurie fut transmise par alliance à Henri Curtius (ou de Corte), bourgmestre de Liège, époux de Marie de Lierneux et petit-fils du célèbre munitionnaire des armées espagnoles, Jean Curtius.

→ Seconde moitié du XVI^e siècle – second château + vieux quartier

Après le passage des mercenaires lorrains à la solde de l'Espagne, les Curtius furent les maîtres d'un nouveau bâtiment édifié dans le goût du siècle et considéré comme le second château. Il fut construit en briques rose tendre et en pierres de Meuse par Henri de Corte. Le fils d'Henri de Corte et de Marie de Lierneux, Pierre Curtius II (1629-1662), épousa Jeanne de Henri, morte jeune en 1658. En secondes noces, il s'unit à Marguerite-Victoire d'Alagon (1640-1721). Ensemble ils aménagèrent le « vieux quartier » sur l'ancienne ferme seigneuriale. Deux pierres armoriées et datées, l'une de 1677 dans l'aile gauche et l'autre de 1696 dans le porche extérieur des dépendances, où le nom de Marguerite-Victoire d'Alagon est gravé, témoignent et attestent de la longueur des travaux entrepris.

¹ D'après « Les plus beaux châteaux de Belgique, Reader Digest, p. 276 » et « Castels et donjons de Belgique, volume 7, pp. 60-61 »

→ XVIIIe siècle – troisième château

1706 : Le château prend son aspect actuel, avec Blaise-Henri de Corte qui fit édifier un nouveau corps central par l'architecte ingénieur J. Vermiole.

→ XIXe siècle

Le château de Waleffe ainsi que les dépendances dispersées sur l'ensemble du domaine appartiennent actuellement à la famille de Potesta.

Concernant les aménagements extérieurs, la demeure était autrefois complétée par un somptueux jardin de style français du XVIIe siècle jusqu'au XVIIIe siècle. Avec l'expansion du terrain au-delà du jardin de style français au milieu XIXe siècle, un parc paysager a été aménagé et les parterres supprimés.

Depuis 1860, un pavillon dit chinois agrémenté la promenade dans le jardin. Dans ce travail, par simplicité, nous l'appellerons « pavillon chinois » même si, comme nous le verrons, sa typologie se rapproche d'avantage des chinoiseries à la mode dans les jardins européens dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

*

L'histoire de ce domaine reflète l'évolution des goûts en matière d'architecture et d'art des jardins.

II. MESURES DE PROTECTIONS

Le château de Waleffe et son jardin sont classés comme monument et comme site depuis le 29 mars 1976 (voir annexe 1). Ils sont inscrits sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie² depuis 1993.

Le moniteur belge du 6 octobre 2016 mentionne le descriptif de classement comme ci-dessous :
« Comme monument : les façades et toiture du château proprement dit, corps central et ailes en retour; les aménagements et décors des pièces suivantes : vestibule et son niveau supérieur, escalier d'honneur, salle à manger, grand salon chinois, salon vert, fumoir, cuisine en sous-sol, chapelle.
Comme site : l'ensemble formé par le château, ses dépendances et les terrains environnants. »

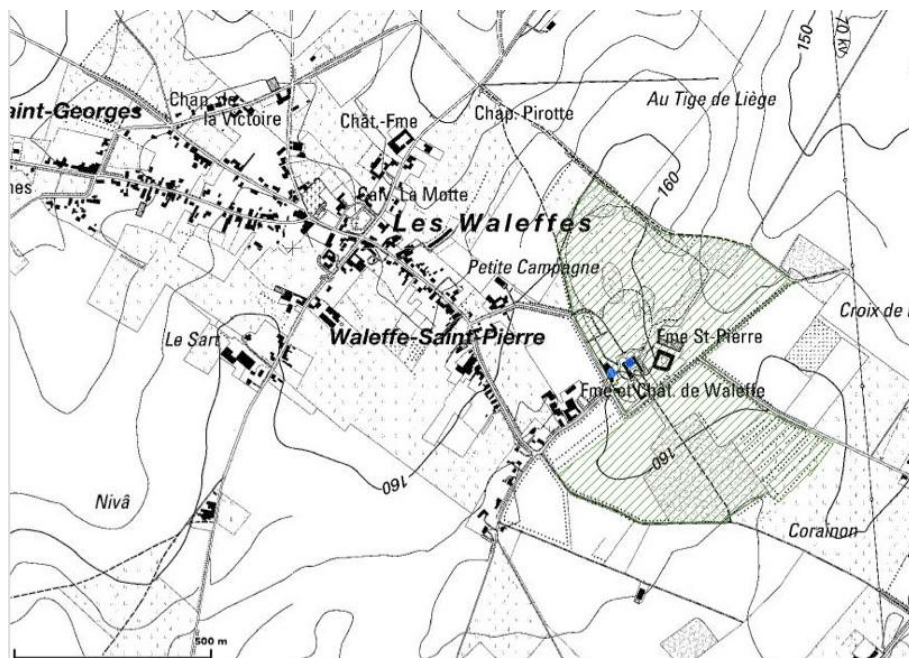


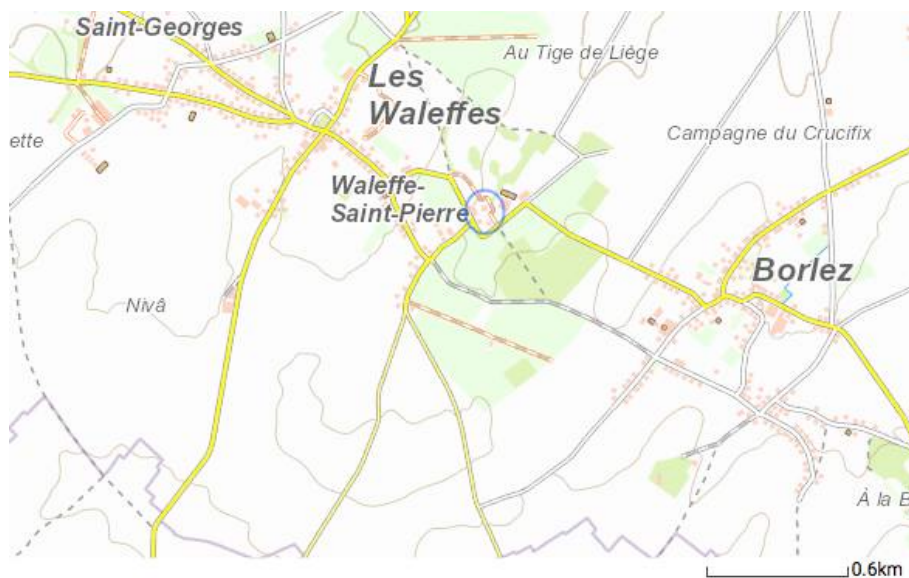
Figure 2 : Périmètre de classement pour le Château de Waleffe-Saint-Pierre © DGO4

² *Le patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Edition du Perron, Collection Le patrimoine de Wallonie, 2004, 286-290 (Paquet P.)

III. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Les Waleffes (en wallon Les Walefes) est une section de la commune belge de Faimes située dans la province de Liège, en Région wallonne. C'était une commune à part entière avant la fusion des communes du 17 juillet 1970. Cette section regroupe les deux anciens villages de Waleffe-Saint-Pierre et de Waleffe-Saint-Georges appartenant à des seigneuries différentes. Waleffe-Saint-Georges relevait de la mense épiscopale de Liège, sa seigneurie appartenait au prince-évêque de Liège. Elle ressortissait de la haute cour de Wanze car elle avait fait partie du comté de Moha. En 1619, la seigneurie fut engagée à des seigneurs laïcs : les Lierneux, les Corte, les la Raudière et les Flaveau et en 1807 les de Potesta de Waleffe.

La région Hesbaye et Meuse compte aussi un nombre incroyable de manoirs, gentilhommières ou châteaux de plaisance. Les plus connus sont ceux de Jehay de style renaissance mosane ainsi que ceux de Waleffe et de Warfusée de style classique. Des châteaux plus discrets comme Oudoumont, Vieux-Waleffe ou Attines présentent également une architecture très intéressante et sont parfois ancrés dans un jardin ou un parc. Certains ne se distinguent pas toujours très bien de l'exploitation agricole qui les accompagne et prennent parfois le nom de châteaux-fermes comme ceux d'Oultremont, de Bodegnée, de Borsu, de Hermalle ou encore des manoirs d'Oulhaye et de Haneffe, site castral, entouré de douves et d'une enceinte à bastions. Beaucoup de fermes seigneuriales se distinguent par ailleurs des autres quadrilatères hesbignons comme celles du château de Waleffe ou celle d'Oultremont abritant deux granges.



Le domaine de Waleffe

Figure 3 : Carte Lambert (2008) © DGO4

IV. IMPLANTATION DES BATIMENTS ET DU JARDIN

Le domaine du Château de Waleffe est composé du château et de plusieurs dépendances regroupées autour de ce dernier à l'exception du pavillon chinois qui se trouve à l'extrémité ouest du jardin.

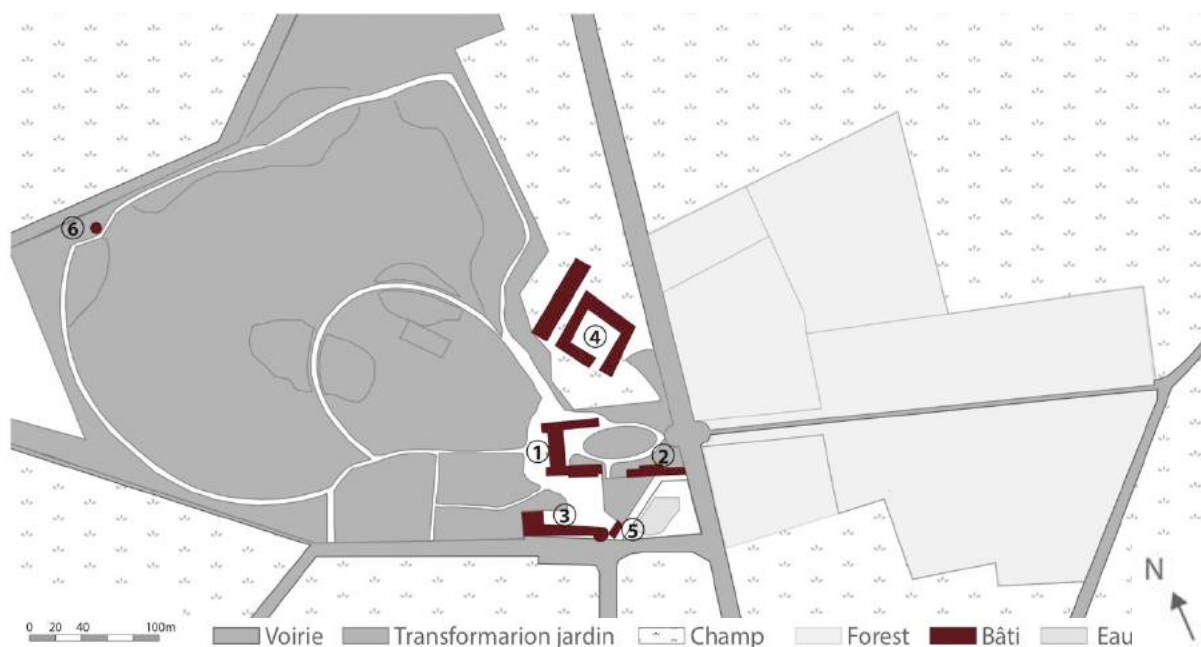


Planche I : Schéma d'implantation des bâtiments et du jardin

Légende :

1. Château
2. Aile indépendante d'habitation
3. Ferme seigneuriale
4. Ferme « Laruelle »
5. Brasserie
6. Pavillon chinois

L'accès au domaine s'effectue à l'est via une entrée semi-circulaire munie d'un soubassement en pierre calcaire surmonté de grilles et de piliers en bossage achevés par un félin tenant un écu. Le domaine est clos par un mur en briques le long de la voirie et de simples clôtures en bordure des champs cultivés.



Figure 4 : vue aérienne du domaine de Waleffe © Wedding Book

I. LE CHATEAU

Le château de plaisance de style classique, érigé en 1706, entre cour et jardin, est composé d'un imposant corps central flanqué de deux ailes adossées en hors œuvre du côté de la cour d'honneur et de deux ailes en retour d'équerre coté jardin. Le corps central s'élève sur trois niveaux, terminé par un fronton surbaissé, tandis que les ailes n'ont que deux niveaux. La couverture est un toit à la Mansart couvert de grandes bâtières d'ardoise. Des lucarnes ponctuent l'ensemble.

Deux poiriers palissés en palmette en double U ornent les pignons des ailes du château.

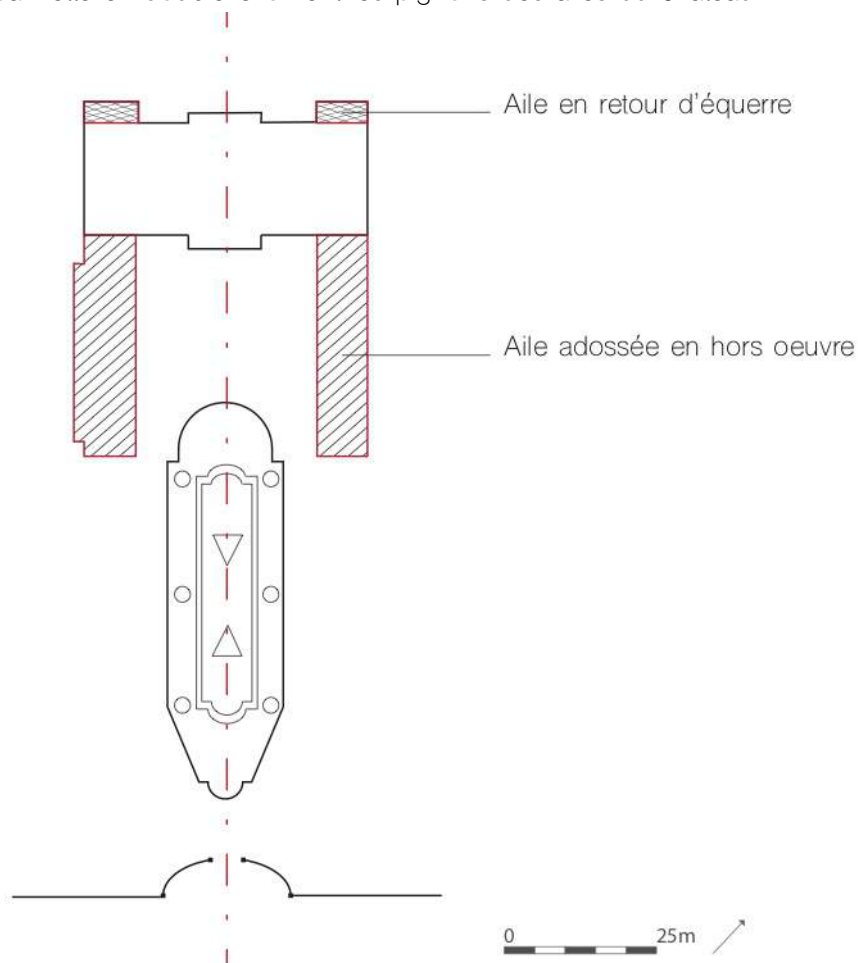


Planche II : Schéma du château et de la cour d'honneur

II. LES DEPENDANCES

L'AILE INDEPENDANTE D'HABITATION OUEST

Isolée à l'ouest de la cour d'honneur, la longue aile perpendiculaire à la rue, fut élevée également au début du XVIIIe siècle, en 1706. Les matériaux utilisés sont les mêmes que ceux utilisés pour la construction du château : la brique blanchie et la pierre calcaire. Un enduit blanc recouvre les façades.



Figure 5 : Château de Waleffe, côté cour d'honneur © Cliché de l'auteur



Figure 6 : Château de Waleffe, côté jardin © Cliché de l'auteur



Figure 7 : Aile indépendante d'habitation, cour d'honneur © Cliché de l'auteur

LES FERMES

Deux fermes sont implantées sur le site. La première est la ferme seigneuriale. La seconde ferme, à l'est du domaine, est dite « Ferme Laruelle » car elle appartient à la famille Laruelle, dynamique exploitant agricole spécialisé dans le Blanc-Bleu-Belge (élevage bovin).

La ferme seigneuriale qui accompagne le château est constituée des constructions les plus anciennes du domaine qui remontent au XIV^e siècle. Elle est formée d'une aile construite en briques et en pierres calcaire composée d'une grange, d'une imposante tour porche et d'un logis percé de fenêtres à croisées. Les armoiries du porche datant de 1598 évoquent qu'à cette époque le propriétaire était l'officier du Prince–Evêque Georges d'Autriche.

La ferme Laruelle se situe à l'est du domaine. Il s'agit aussi d'un quadrilatère qui s'ouvre par une tour porche en moellon calcaire de style gothique–renaissance armorié de 1567. Une petite loggia en colombage de 1645 se trouve dans la cour de la ferme. D'autres volumes l'entourent dû à l'agrandissement de la ferme et à l'évolution des techniques agricoles. La dernière construction datant de février 2019 est un hangar contemporain, apport controversé sur un site classé.

LA BRASSERIE

L'ancienne brasserie, faisant partie de l'entité de la ferme seigneuriale, est dans un état nécessitant une intervention de restauration. Son état de délabrement inquiète le propriétaire qui souhaiterait réaliser des travaux d'entretien et de maintenance avant d'effectuer de grands travaux de restauration.

LES TOURS

Le mur d'enceinte s'étend entre deux tours cylindriques recouvertes d'une toiture conique. L'une d'entre-elles s'élève à 32 mètres. Ces tours ne sont pas habitées actuellement.

Une description détaillée du château, de ses dépendances et du pavillon chinois se trouve dans l'inventaire du patrimoine de Belgique, arrondissement de Waremme Tome 18¹ aux pages 225 à 228 (voir annexe 2). Une description des fermes se trouve dans l'inventaire du patrimoine de Belgique, arrondissement de Waremme Tome 18¹ aux pages 222 à 225 et 228 à 229 (voir annexe 3).



Figure 8 : Façade de la ferme seigneuriale © Mapcarta



Figure 9 : Ferme « Laruelle » © Mapcarta



Figure 10 : Ancienne brasserie, grande tour © 1001 Salles

III. LES ESPACES EXTERIEURS

LA COUR D'HONNEUR

La cour d'honneur, embellie au début du XXe siècle, est occupée par un large parterre et des pelouses. Le parterre central est ponctué d'éléments taillés en respectant une distribution géométrique : six pyramides d'ifs et deux corbeilles d'annuelles en triangle sur pointe se faisant face. Ces aménagements concentrés au centre de l'espace permettent une circulation périphérique. (Figure 11)

Diverses sculptures en terre cuite datant du début du XVIIIe siècle ornaient la cour. Seul leurs socles sont encore en place.

ALLEE AXIALE

De l'autre côté de la route, une allée de tilleuls est plantée dans l'axe du château. Elle conduit à une glacière dans la zone occidentale du bois.

PLAN D'EAU

Un étang, derrière la brasserie et la dépendance, offre un plan d'eau amenant de la fraîcheur.

LE JARDIN

Le jardin, parc paysager, est aménagé en 1852-1853 par Louis I de Potesta, en lieu et place des anciens jardins réguliers de style français de la seconde moitié du XVIIIe siècle grâce à l'agrandissement du domaine vers l'ouest. Une simplification des cheminements a gommé une grande partie des longues courbes caractéristiques de cette période.

LE PAVILLON CHINOIS

Un pavillon chinois a été élevé en limite nord-ouest du dispositif paysager au milieu du XIXe siècle. Ce pavillon est le sujet d'étude principal de ce travail. (Figure 12)



Figure 11 : Parterre de la cour d'honneur © Tourisme Hesbaye Meuse



Figure 12 : Pavillon chinois (mars 2018) © cliché de l'auteur

V. EVOLUTION DU DOMAINE A TRAVERS LES SOURCES

Les sources écrites, cartographiques et iconographiques permettent d'exposer l'évolution du domaine de Waleffe depuis le XVIII^e siècle.

I. SOURCES ECRITES

Peu de sources écrites existent sur le château de Waleffe et son domaine. Concernant le pavillon chinois en particulier, aucun document n'a été retrouvé jusqu'à présent. Des archives sont conservées au château mais, malgré mes demandes au propriétaire et une rencontre avec l'ancien archiviste, leur accès ne m'a pas été autorisé.

II. SOURCES CARTOGRAPHIQUES

Les sources cartographiques représentent Les Waleffe (Faimés) du XVIII^e siècle jusqu'au XXI^e siècle. Ces cartes et plans permettent de retracer l'évolution du domaine en observant ses diverses modifications et agrandissements au cours des siècles.

XVIII^e SIECLE

PLAN AQUARELLE (AVANT 1703) – FIGURE 13

Ce plan aquarellé est le plus ancien document représentant le domaine de Waleffe. Conservé dans le grand vestibule du château, il montre l'étendue du domaine et de son jardin de style français. Ce plan donne un aperçu du domaine en 1703, sans indiquer la date de création du jardin, antérieure à cette année.

Une description du jardin se trouve dans le livre « Parcs et jardins historiques de Wallonie » réalisé par Nathalie De Harlez : «Le plan aquarellé antérieur à 1703, illustre avec précision la disposition des parterres de part et d'autre d'un axe principal prolongeant celui de la façade arrière du château. Au centre, un parterre de broderies puis, séparé par une digue surélevée bordée d'arbres, quatre parterres coupés de diagonales encadrent un bassin. Les extrémités de cette allée surplombante étaient agrémentées de cabinets de maçonnerie. Vers l'ouest, on trouve un bosquet en étoile et un jardin au tracé festonné particulièrement décoratif. Au sud, une double allée de tilleuls prolonge, au-delà de la route, l'axe du jardin.»

On observe sur ce plan le château, entouré de douves et englobé par la ferme seigneuriale. Au centre de plusieurs parterres, on observe des fontaines.

CARTE : 1^{ERE} MOITIE XVIII^e SIECLE – FIGURE 14

Sur cette carte représentant le domaine dans la première moitié du XVIII^e siècle, les jardins réguliers de style français sont représentés avec précision. Cette carte est la seule à montrer les

parterres et les bosquets aménagés de part et d'autre de la grande allée plantée axée sur la façade sud du château.

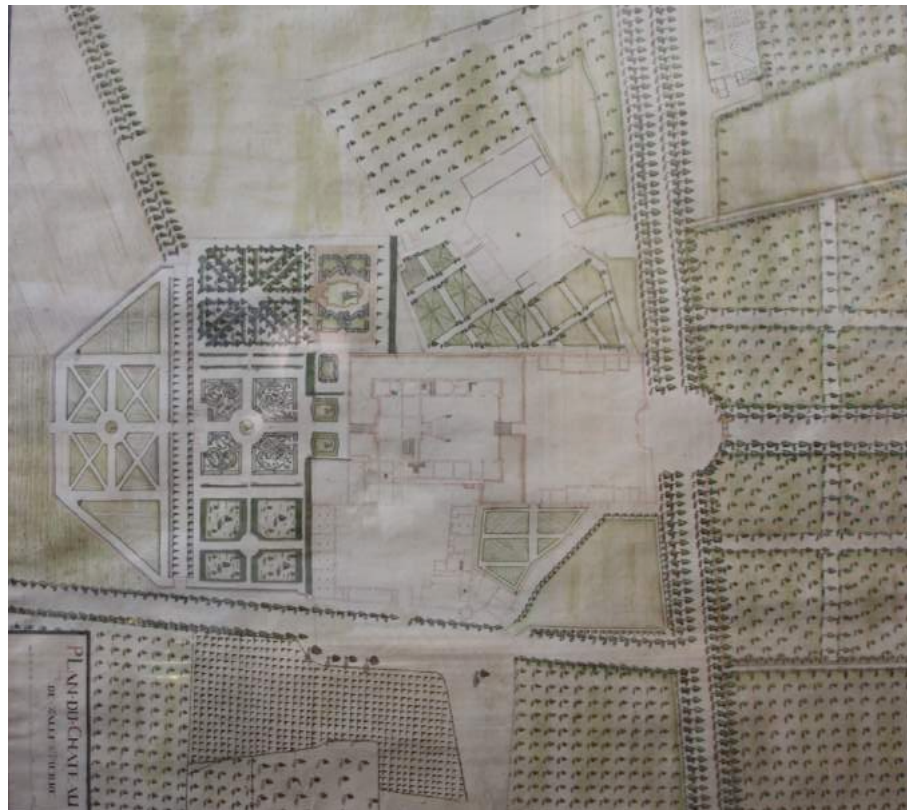


Figure 13 : Le château de Waleffe et son jardin régulier (1703) © Archives du Château de Waleffe (cliché de l'auteur)

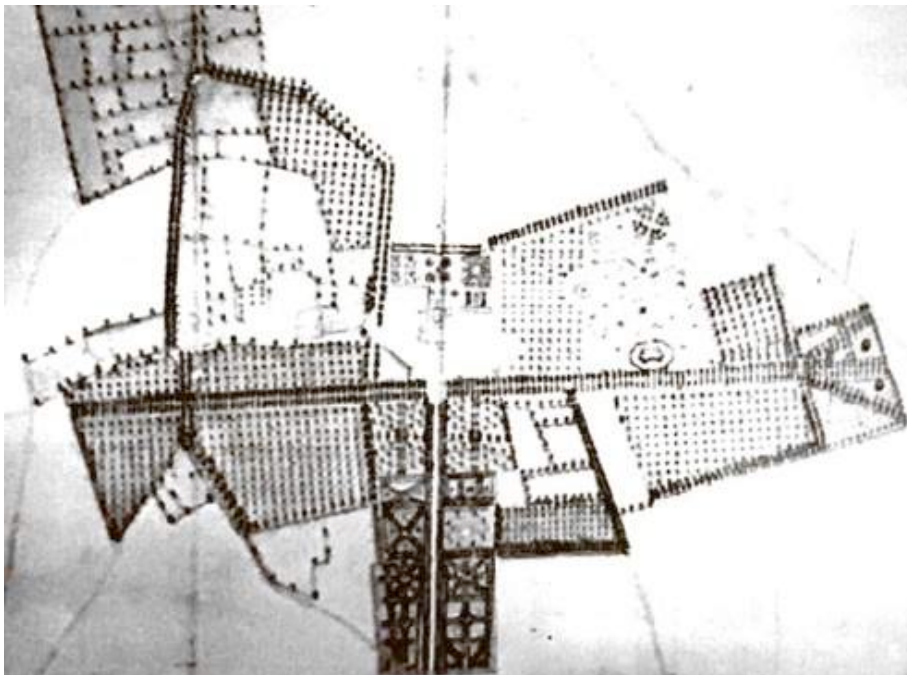


Figure 14 : Carte du domaine (première moitié du XVIIIe siècle) © Archives du Château de Waleffe (cliché de l'auteur)

La carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens, levée sous la direction du lieutenant-général comte Joseph de Ferraris entre 1770 et 1778 est une carte manuscrite, établie peu avant les confiscations révolutionnaires, les premières cartes topographiques. Elle couvre les Pays-Bas autrichiens ainsi que les principautés de Liège et de Stavelot c'est-à-dire la majeure partie de la Belgique actuelle et le Grand-duché du Luxembourg. Cette carte est une source permettant d'étudier les sites aménagés avant 1770.

Les nombreuses qualités de cette carte (précision du levé, la représentation, la dénomination des lieux, les limites de biens domaniaux, les légendes, etc.) lui confèrent une haute valeur documentaire. Cependant les variations des niveaux des terrains ne seront représentées sur les cartes qu'à partir du XIXe siècle avec des courbes de niveaux.

Les éléments qui nous intéressent sur cette carte de Ferraris sont les limites parcellaires, le type d'occupation du jardin et les constructions.

Entouré de champs et de parcelles boisées, le château apparaît, avec ses deux fermes comme l'élément central de la commune parmi des constructions étant pour la plupart des fermes. Bordant la limite ouest de la propriété, un pavillon pourrait correspondre à l'un des deux anciens cabinets de maçonnerie du jardin de style français. Ce dernier semble avoir été gommé, voire simplifié sur cette carte. On y observe le jardin divisé en deux parties : la zone entourant le château est occupée par des parterres rectangulaires tandis que le reste du jardin est une parcelle boisée. Le pourtour de la propriété semble planté d'arbres.

Les jardins représentés sur la carte de la 1^{ière} moitié du XVIIIe siècle de part et d'autre de l'allée des tilleuls axée sur la façade du château ne semblent pas avoir été réalisés.

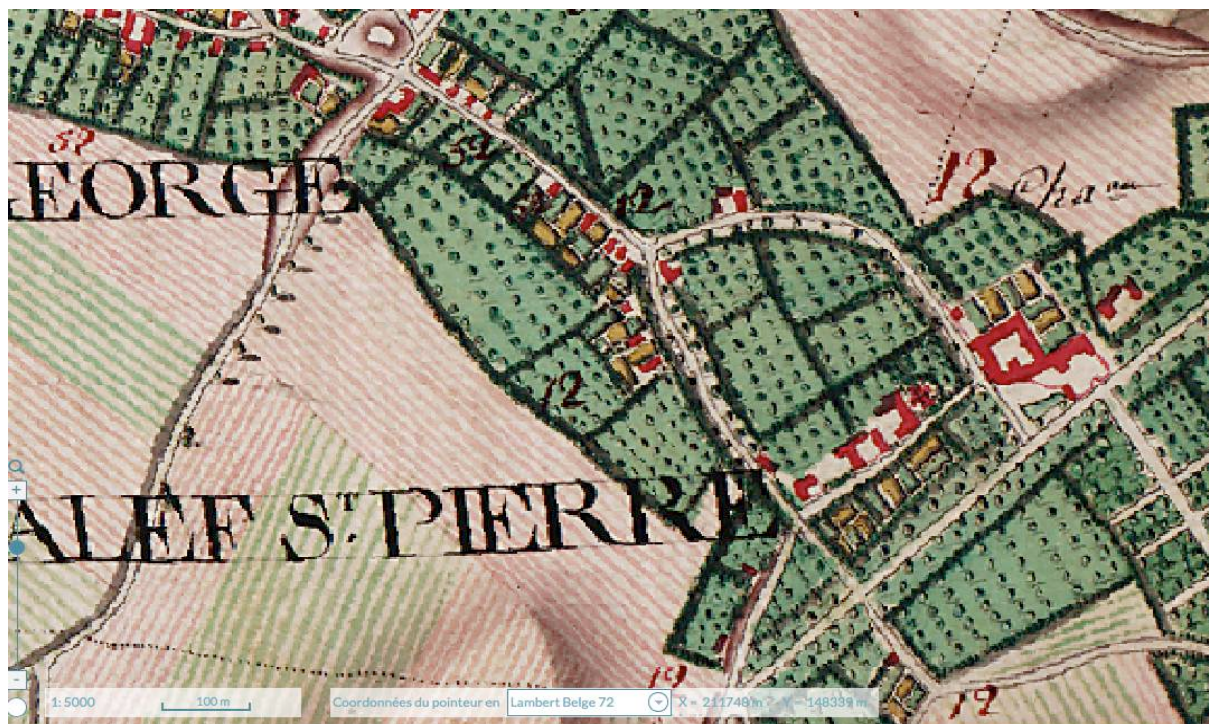


Figure 15 : Carte Ferraris du domaine de Waleffe © Géoportail de Wallonie

XIXE SIECLE

CADASTRE DIT PRIMITIF : EPOQUE HOLLANDAISE (VERS 1824) – FIGURE 16

Les plans cadastraux représentent le territoire par commune et par section où tous les bâtiments et propriétés sont dessinés. Ils fixent également les frontières des communes et des sections. Ces plans dits primitifs sont antérieurs au cadastre de l'état belge. Des plans supplémentaires ont ensuite été constitués afin de représenter les mutations parcellaires qui se sont produites au cours du temps.

Sur ce plan cadastral, les divisions parcellaires du domaine sont nombreuses.

Le château conserve sa forme et la ferme seigneuriale est toujours adossée à ce dernier. Trois plans d'eau sont observables, le plus grand correspondant à l'étang qui subsiste aujourd'hui.

Les limites du domaine ont peu évolué. Un édifice carré est observable en fond de sentier dans le jardin. Il pourrait s'agir d'un des deux cabinets de maçonnerie mentionnés précédemment.

DESSIN A L'ENCRE PAR JEAN GINDRA : 23 JUILLET 1852 – FIGURE 17

Le plan de jardins réalisé par Jean Gindra, représente, par ses caractères graphiques, précisément les contours des chemins, les limites de parcelles cultivées, les bosquets et autres plantations. Les essences arborées peuvent être identifiées grâce à leur représentation en perspective projetée à une échelle exagérée.

Une description du jardin se trouve dans l'ouvrage « Parcs et jardins historiques de Wallonie » de N. de Harlez : « Sur le plan dessiné par Gindra en 1852, le jardin régulier a fait place à une disposition paysagère désaxée vers l'est. Un espace central ovoïde est ceinturé de part et d'autre par un chemin périphérique. Les courbes faciles et l'implantation de massifs arborés mettent en valeur le jeu de perspectives et de points de vue. A l'extrémité du jardin, on retrouve l'emplacement du pavillon chinois. Vers le sud, au-delà de la route, l'allée de tilleuls traverse un bois parcouru de sentiers sinueux. C'est là, dans l'axe du château, que se trouvait déjà la glacière ».

Le jardin actuel ne témoigne qu'imparfaitement du grand dispositif commandé à Gindra par Louis II de Potesta pour remplacer l'ancien jardin régulier en terrasses et les cabinets de maçonnerie. Plusieurs fabriques sont prévues mais seul le pavillon chinois semble avoir été réalisé. Les ensembles arborés et les quelques arbres isolés témoignent encore des créations de l'aménagement du jardin paysager.

Ces deux derniers documents réalisés à une vingtaine d'année d'intervalle laisse planer un doute sur l'aménagement du jardin paysager. Les tracés actuels montrent une simplification du dessin de Gindra mais attestent de sa réalisation au moins partielle.

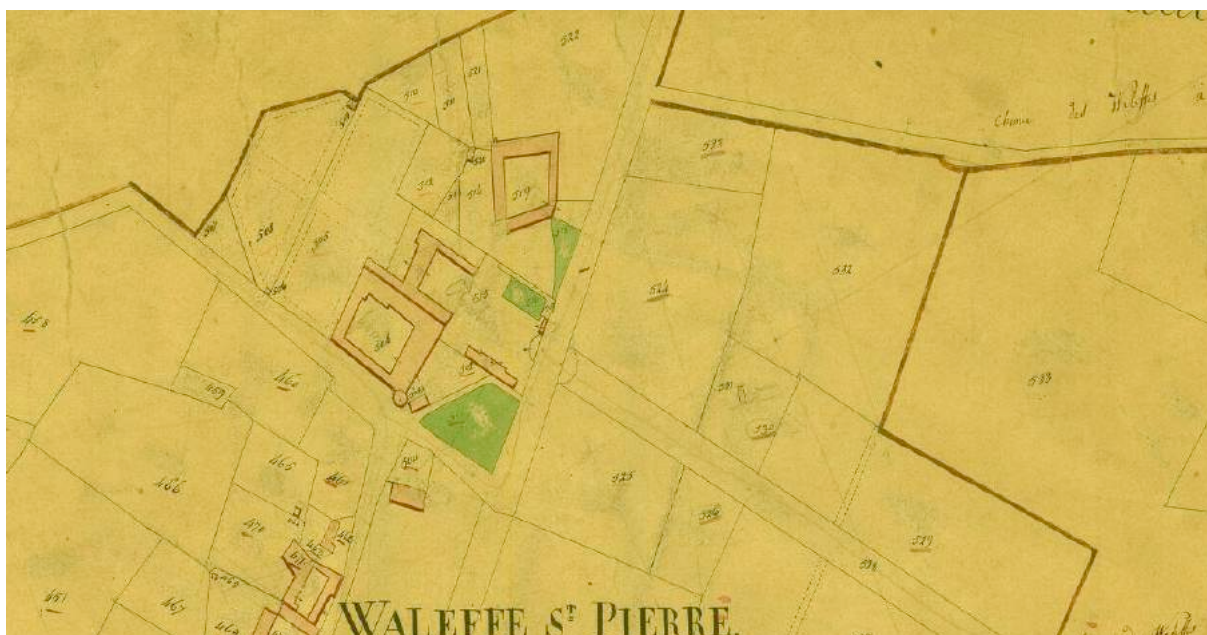


Figure 16 : Cadastre époque hollandaise (vers 1824) © Archives de l'état de Belgique (arch.arch.be)

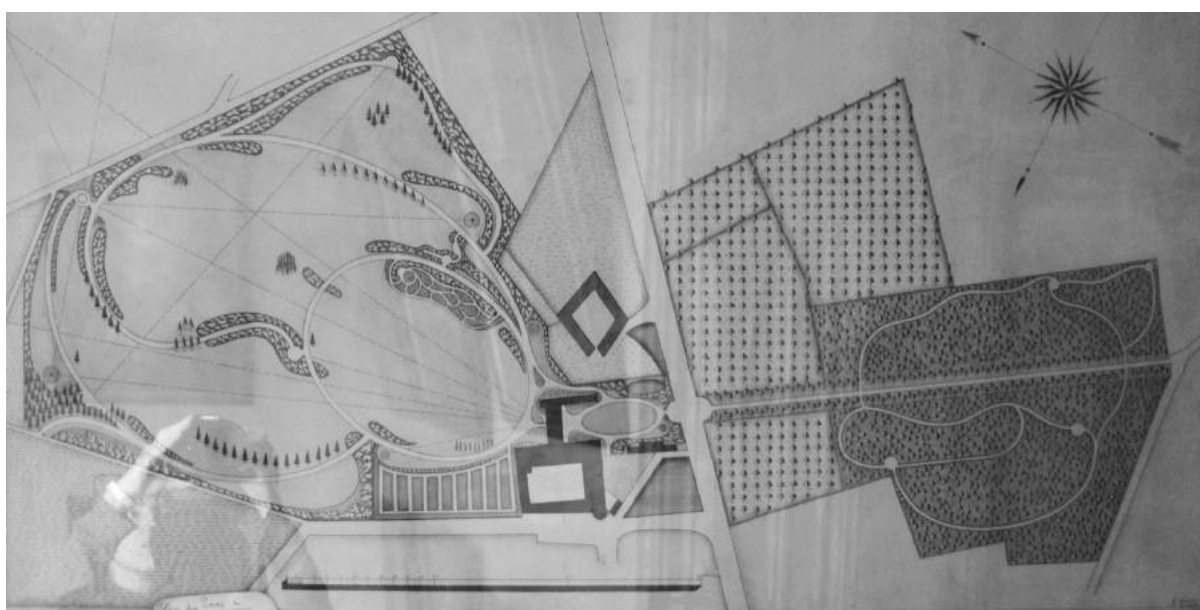


Figure 17 : Plan du jardin paysager (1852) © Archives du château de Waleffe

CARTE DU DÉPÔT DE LA GUERRE 1865–1880 – FIGURE 18

La carte du Dépôt de la guerre est le premier levé topographique officiel du royaume de Belgique à destination militaire. Les premiers levés sur le terrain sont réalisés en 1865. De nombreuses révisions sont effectuées jusqu'au 1926. Les éditions révisées fournissent des précisions sur les modifications des propriétés sur le dernier quart de siècle du XIXe siècle et le début du XXe siècle : parcellisation, morcellement, agrandissement, modification du réseau de circulation des eaux, transformation des douves et d'anciennes pièces d'eau, évolution des espaces cultivés, etc.

Sur le domaine on observe le château, la ferme seigneuriale, l'aile d'habitation indépendante et la ferme Laruelle. Ainsi qu'un dessin d'aménagement de la partie nord du terrain suite à l'agrandissement du domaine vers le nord.

Ce dessin ne correspond pas au plan dessiné par Jean Gindra deux décennies plus tôt même si les courbes des chemins extérieurs semblent superposées sur le dessin de Gindra.

XXE SIECLE

PLAN MASSE (1977) – FIGURE 19

Le plan masse, extrait du cadastre, montre le château et les dépendances ainsi que la ferme Laruelle. Cet extrait ne montre pas d'évolution particulière du jardin. On peut néanmoins observer la centralisation du château suite à la démolition des ailes de la ferme seigneuriale qui l'entourait.



Figure 18 : Carte du dépôt de la guerre (1865-1880) © Géoportail de Wallonie

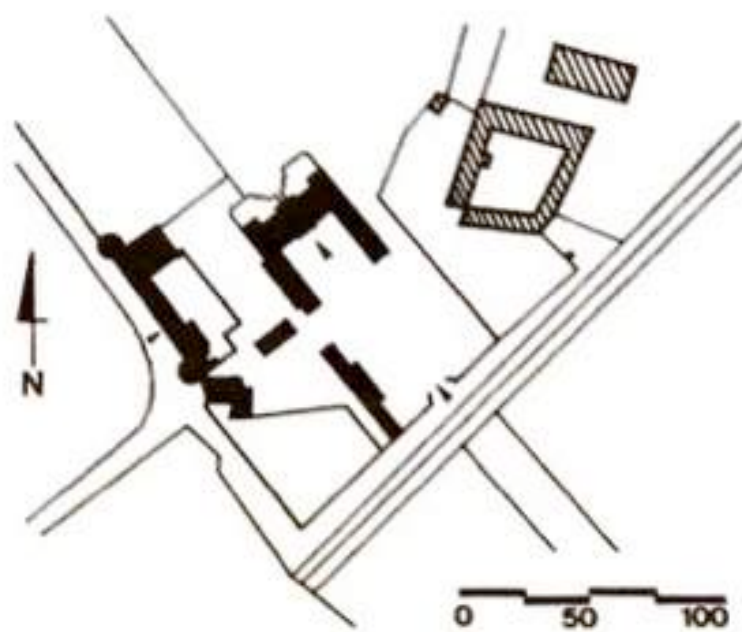


Figure 19 : Plan masse © Le grand livre des châteaux de Belgique. Tome II : Château de plaisance (1977)

III. SOURCES ICONOGRAPHIQUES

XVIII^e SIECLE

GRAVURE D'APRES REMACLE LELOUP : 1738 – FIGURE 20

Sur la gravure de Remacle Leloup, inédite car elle ne se retrouve pas dans *Les Délices du païs de Liège*, « honneur » réservé uniquement aux propriétaires qui payaient pour les représentations (dessin ou gravure) de leur bien³.

On peut observer sur cette gravure de gauche à droite la dépendance d'habitation, la ferme castrale, la tour et le château. En arrière-plan, une petite partie du jardin est représentée dont une haute futaie, encerclant un des deux cabinets de maçonnerie.

La clôture d'entrée semble entièrement en maçonnerie de briques avec des chaînes d'angles harpées en pierres alors qu'actuellement elle présente un soubassement en pierres surmontées de grilles. Une douve précède la cour d'honneur du château, se retournant du côté occidental.

DESSIN A L'ENCRE ET LAVIS : 1774 – FIGURE 21

Ce dessin, d'auteur inconnu, représente une perspective axiale du château et de son jardin. Le tracé de style français avec ses parterres géométriques est en adéquation avec les plans du XVIII^e siècle. Le château semble toujours entouré de douves, même à l'est alors que la ferme devrait se trouver à cet emplacement. La ferme seigneuriale n'est pas représentée sur ce dessin afin de montrer l'entière du jardin et le cabinet de maçonnerie situé à l'angle nord-ouest.

*

La comparaison de ces deux représentations du XVIII^e siècle est interpellante. Lorsque celles-ci sont mises en comparaison avec les cartes retrouvées dans les archives du château réalisées à la même époque, on observe que la ferme seigneuriale est toujours accolée à une aile du château.

La vue gravée de Remacle Leloup semble fidèle à la réalité de l'époque alors que le dessin de 1774 est probablement une représentation voulant montrer l'ensemble du jardin existant à l'arrière du château qui ne sera isolé de sa ferme que deux siècles plus tard. La représentation de la ferme seigneuriale aurait masqué une partie du jardin.

³ DE HARLEZ DE DEULIN N., *Parcs et jardins historiques de Wallonie*, Namur, 2008, p. 18

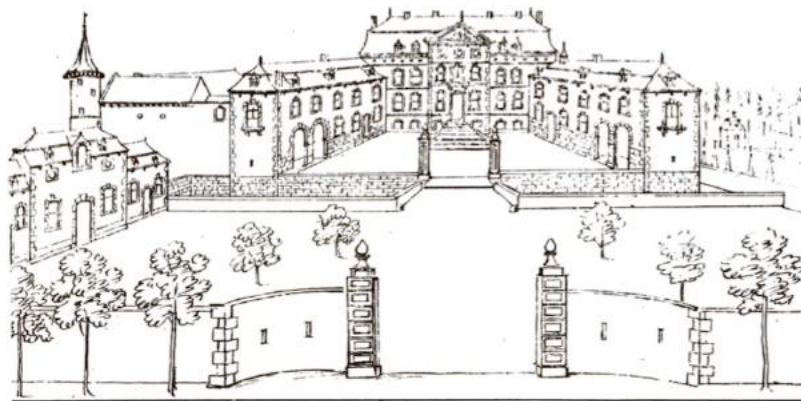


Figure 20 : Représentation du château de Waleffe d'après une gravure de Remacle Leloup (1738) © Le grand livre des châteaux de Belgique. Tome II : Château de plaisance (1977)

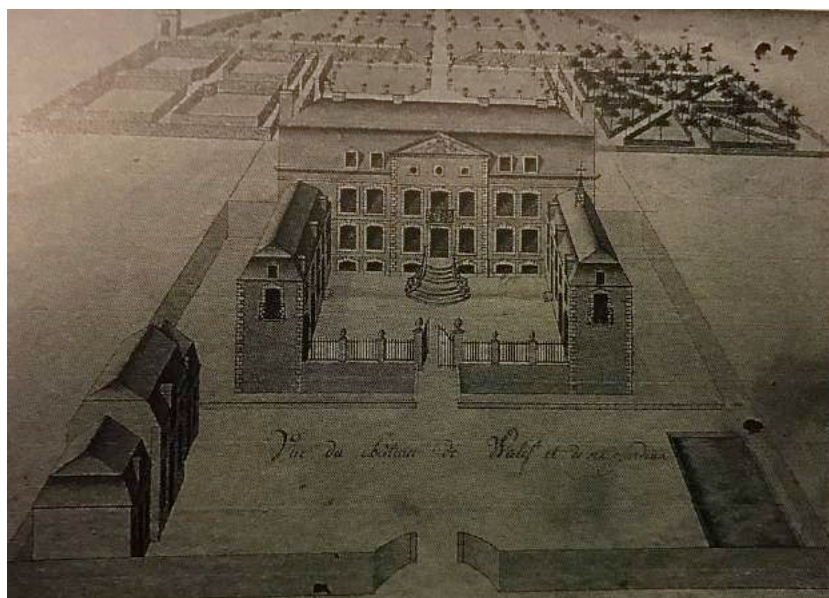


Figure 21 : Perspective axiale du château et du jardin (1774) © Archives du château de Waleffe

XIXE SIECLE

Photographies et cartes représentant des vues sur le château et ses dépendances.



Figure 22 : Façade côté cour du château de Waleffe @ Archives de la CRMSF



Figure 23 : Façade côté jardin du château de Waleffe @ Archives de la CRMSF



Figure 24 : Façade côté jardin du château de Waleffe © Archives de la CRMSF



Figure 25 : Etang du château de Waleffe © Archives de la CRMSF

VI. SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION

Afin de réaliser une synthèse schématique de l'évolution du domaine, l'ensemble des sources ont été analysées. Les représentations schématiques de cette évolution, à trois époques significatives, se sont basées sur les documents suivants :

- le plan aquarellé (antérieur à 1703) ;
- la carte Ferraris (1770-1778) ;
- le dessin à l'encre par Jean Gindra (1852)

Ne disposant d'aucune carte antérieure au XVIIIe siècle, le premier château et sa ferme carrée n'ont pas pu être esquissés.

*

Au cours des siècles, le domaine de Waleffe a subi de grandes modifications portant sur le château et sur son jardin.

Le château a évolué d'un édifice traditionnel à quatre ailes entourant une cour à un château de plaisance de style classique accompagné d'un jardin. Ce dernier a évolué avec la création au XVIIIe siècle, d'un jardin de style français puis d'un jardin paysager au XIXe siècle. Le domaine de Waleffe suit donc l'évolution générale du goût en matière d'architecture et d'art des jardins dans les anciens Pays-Bas méridionaux durant l'époque moderne.

→ Avant le XVIIIe siècle

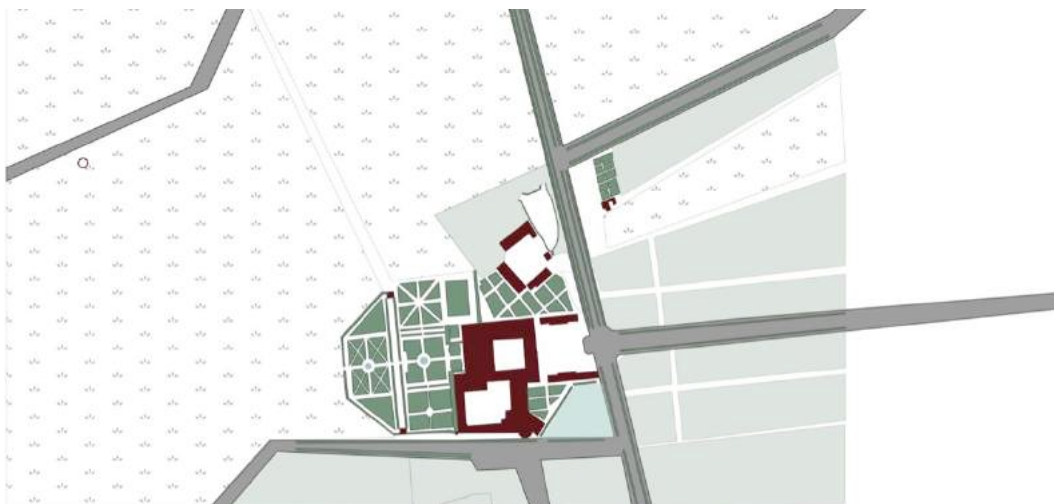
Le premier château est un édifice à quatre ailes entourées de douves (aucun écrit ne confirme si elles étaient remplies d'eau). La ferme seigneuriale est accolée à l'aile occidentale.

→ Au début du XVIIIe siècle

Le second château et le jardin régulier de style français créent les axes qui sont déterminants pour l'évolution du domaine. A cette époque, le jardin de style français est divisé en parterres carrés disposés symétriquement de part et d'autre de l'axe central de la façade du château. Une grande allée de tilleuls prolonge cette axialité au-delà de la voirie.

→ Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle

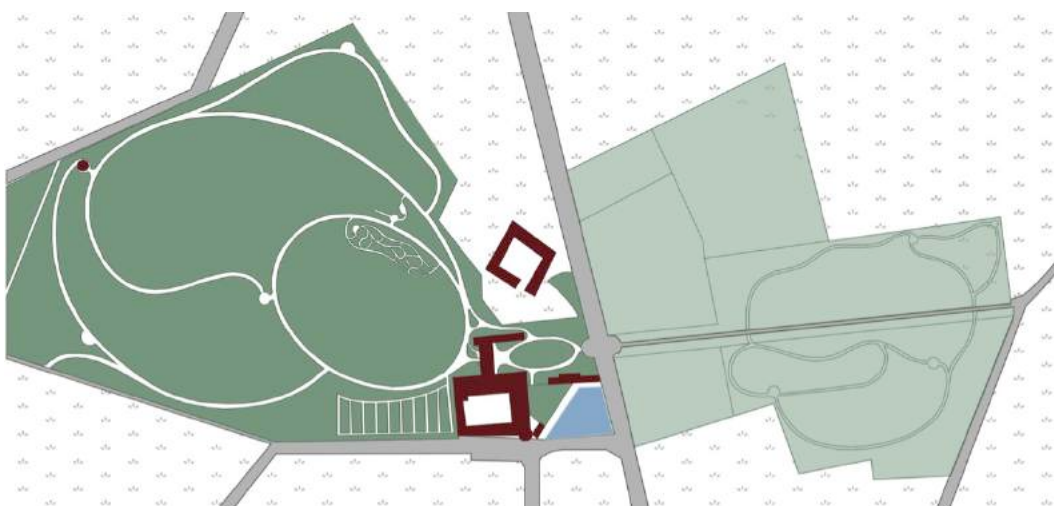
Les parterres du jardin régulier sont simplifiés et la superficie des espaces extérieurs sensiblement agrandie. La grande allée plantée reste un élément significatif malgré l'évolution du paysage jusqu'à nos jours. Le château s'ouvre sur la cour d'honneur, en U, fermé.



Au début du XVIIIe siècle (Document de référence : plan aquarellé antérieur à 1703)



Au début du XVIIIe siècle (Document de référence : Carte Ferraris 1770-1778)



Seconde moitié du XVIIIe siècle (Document de référence : dessin de Gindra (1852))



Planche III – Etats successifs du domaine de Waleffe (Partie I)

→ Dans la seconde moitié du XIXe siècle

Suite à l'acquisition des terrains voisins, la superficie du domaine augmente au delà de la zone où se situait le jardin de style français et un jardin paysager est créé. Le quadrillage régulier est supprimé pour laisser place à un jardin à l'anglaise entouré d'un chemin de ceinture ondoyant. A l'extrémité nord du jardin est implanté le pavillon chinois vers 1860.

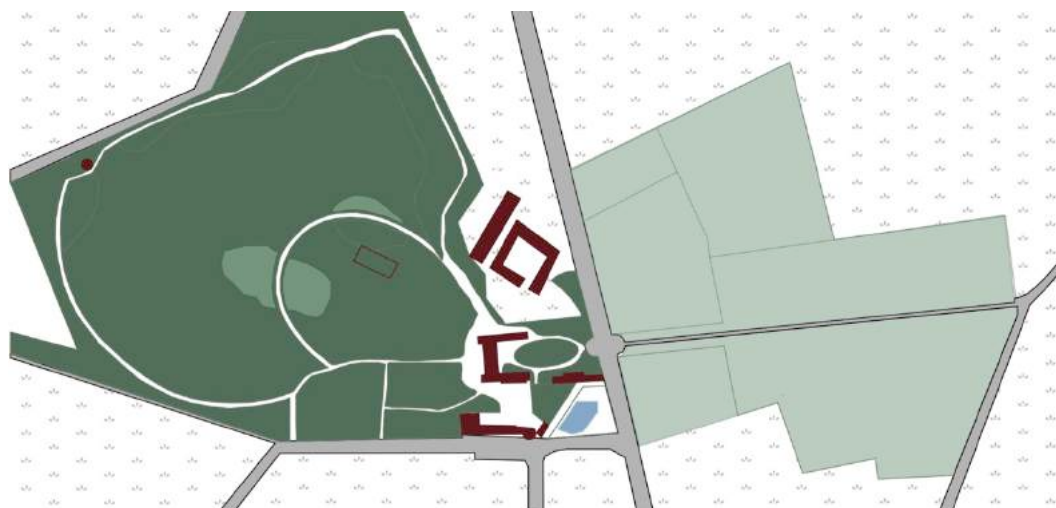
→ Au XXe siècle

Près de 150 ans plus tard, une charmille bicentenaire et une allée de tilleuls sont les dernières traces des aménagements paysagers antérieurs. Malgré une simplification du jardin, une partie du tracé irrégulier (grandes ovoïdes) est encore détectable. Le château est modifié durant cette longue période. Il est isolé de la ferme seigneuriale et lui donnant désormais une position centrale dans la composition.

*

Au regard de l'évolution du jardin, il serait intéressant de réaliser une investigation au niveau de l'ancien jardin de style français. L'objectif est d'une part de reconstituer l'image du jardin et d'autre part, grâce à la prospection géophysique et/ou l'archéologie des jardins, de confirmer les informations fournies par les iconographies.

Les recherches auraient pour objectif de retrouver l'emplacement des cabinets de maçonnerie, de retrouver les essences composant les parterres géométriques et les broderies, de retrouver des éléments de canalisations pour les fontaines disposées au centre des plusieurs compositions. Ces investigations permettraient peut-être de confirmer un état représenté sur les cartes et les plans, en particulier sur le plan aquarellé de 1703.



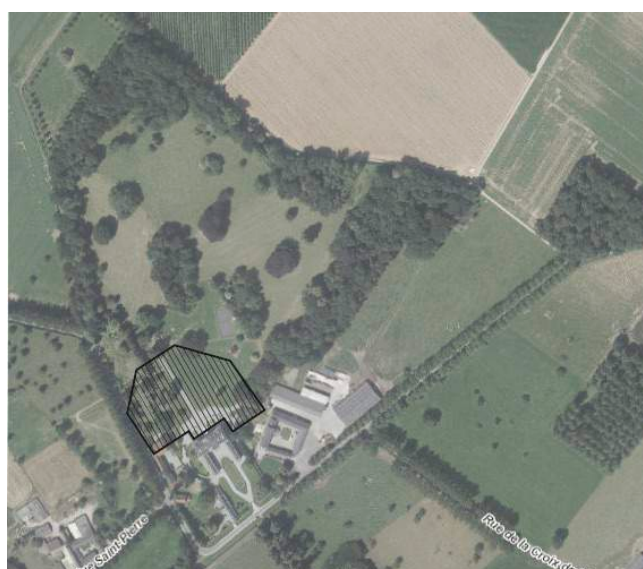
Au XX^e siècle (Document de référence : Carte IGN 2019)

— Voirie — Transformation jardin — Champ — Forêt — Bâti — Eau



Planche IV – Etats successifs du domaine de Waleffe (Partie II)

*



▨ Zone d'investigation 0 100 200m N

Planche V : Schéma de la zone d'investigation – Carte IGN 2019 © WalOnMap

PARTIE II — LE PAVILLON CHINOIS DANS LE JARDIN

Le pavillon chinois est situé à l'extrémité nord de la promenade de ceinture du jardin. Etant inoccupé et situé à quelques mètres du chemin délimitant la propriété, il a subi du vandalisme à diverses reprises. La porte du rez-de-chaussée a été forcée de nombreuses fois et des carreaux datant du milieu du XIXe siècle, date de construction, ont dû être remplacés.

Il est à noter que depuis le début de l'étude, le pavillon a été en partie restauré par le propriétaire. Le but de ce dernier est de le rendre exploitable après l'avoir été délaissé durant de nombreuses années. Les trois photographies ci-dessous montrent les modifications et les remplacements opérés en façade. Ces derniers ont rendu l'analyse et le relevé de l'état existant plus complexe que prévu. La plupart des éléments remplacés sont entreposés dans un abri à proximité du château.

Les descriptions qui suivent détaillent l'état du pavillon tel qu'il a été découvert lors de la première visite. Actuellement le pavillon n'est pas accessible au public.

*

Avant d'aborder la description architecturale du pavillon et l'analyse de son état sanitaire, un aperçu des différentes typologies des architectures de jardin est proposé. Ceci permet ensuite de replacer ce pavillon chinois du jardin du château de Waleffe dans son contexte historique et stylistique.



Figure 26 : Octobre 2017



Figure 27 : Mars 2018



Figure 28 : Mai 2018



Figure 29 : Avril 2019

I. ARCHITECTURES DE JARDIN

Divers édifices ont agrémenté les jardins au fil des siècles, dénommés tantôt « pavillons » tantôt « fabriques ». Le bref aperçu qui suit a pour objet de rappeler l'évolution de ces architectures de jardin caractérisées.

Un pavillon est un bâtiment de dimensions modestes adaptées à l'échelle du jardin dans lequel il se situe. Il existe une grande diversité typologique et stylistique de ces constructions principalement dénommées pavillons ou cabinets de maçonnerie.

Au-delà des variantes typologiques et stylistiques, le pavillon se distingue par sa situation dans le jardin et par sa fonction, par exemple :

- Un espace de rangement pour du matériel ;
- Un abri pour les plantes ;
- Un lieu de repos ;
- Un lieu d'agrément ;
- Un logement pour animaux ;
- Une construction symbolique ou emblématique.

Toutes ces constructions s'insèrent dans un tracé régulier ou architecturé. Il n'est pas rare que ces pavillons soient rehaussés de décors intérieurs plus ou moins remarquables, traduisant leur caractère d'agrément ou de prestige (pavillon de fête).

I. LA TRADITION DU PAVILLON DE JARDIN OU « CABINET DE MAÇONNERIE »

Les pavillons de jardins peuvent être classés en fonction de leur plan – quadrangulaire ou polygonal. Le degré d'ouverture, l'emplacement des baies ou encore leur nombre sont des critères distinctifs.

Qu'il soit quadrangulaire ou polygonal, le pavillon peut également se distinguer en fonction du type constructif. Il en existe deux distincts :

- édifice en briques rouges, d'un ou deux niveaux, percé d'une large porte en façade principale et de quelques baies sur les façades secondaires.
- édifice en maçonnerie enduite ou peinte, isolé, dont les façades et baies reçoivent un traitement décoratif.

Le premier type relève, par une proximité avec les espaces de culture, d'une fonction généralement utilitaire alors que le second traduit davantage un caractère d'agrément.

LE PAVILLON QUADRANGULAIRE

Dans le jardin régulier, le pavillon ou cabinet de maçonnerie de plan quadrangulaire s'inscrit dans diverses situations de limites le plus souvent en bordure d'enceinte ou dans un angle du jardin.

Trois situations semblent avoir été privilégiées:

- La construction est adossée contre un mur d'enceinte (schéma A) ;
- La construction est installée dans l'angle de l'enceinte (schéma B) ;

Exemples : Les deux hauts pavillons jumeaux situés dans les angles de la terrasse supérieure des jardins du château d'Aigremont à Flémalle (figure 30) ou le pavillon dit chinois du parc d'Enghien (figure 31) situé dans l'angle nord-ouest du jardin des Fleurons (à l'origine il y en avait dans les 4 angles du jardin des Fleurons ! seuls deux ont été conservés)

- La construction est installée sur l'angle de l'enceinte, la façade est orientée sur la diagonale du jardin – pavillon perspectif (schéma C).

Exemples : le pavillon de la terrasse haute du château de Fanson et le pavillon de la terrasse supérieure du château de Franc-Waret.



Planche VI : schéma position du pavillon quadrangulaire

Il existe de nombreux cas de pavillons isolés, anciennement implantés dans un jardin aujourd'hui disparu. C'est notamment le cas du cabinet de maçonnerie du château de Mianoye à Assesse (figure 32), initialement implanté en bordure du potager mais intégré, au XIXe siècle, dans une nouvelle composition paysagère.



Figure 30 : Paires de hauts pavillons en limite de la terrasse supérieure des jardins du château d'Aigremont



Figure 31 : Pavillon dit chinois, angle nord-ouest du jardin des Fleurons à Enghien



Figure 32 : Cabinet de maçonnerie du château de Mianoye à Assesse

LE PAVILLON POLYGONAL

Dans le courant du XVIII^e siècle, ce type de pavillon s'inscrit dans l'évolution ou la distinction entre le jardin et le parc. Le pavillon polygonal à six ou huit pans de mur en maçonnerie de brique, parfois renforcé de chaîne d'angle et d'encadrement en pierre calcaire, s'impose comme un archétype.

De nouvelles scénographies apparaissent avec la création de perspectives doublées de surprises visuelles. Les jardins sont aménagés avec de grandes allées, avec des drèves, qui caractérisent les espaces.

Le pavillon est libéré de ses accroches physiques telles que les murs, les enceintes. Il est au cœur de nouvelles compositions parfois agrémentées de plan d'eau comme à Enghien où le pavillon des sept étoiles (figure 33) du parc d'Arenberg est au centre d'un plan d'eau octogonal ou le pavillon de Pomone à Beloeil (figure 34).

La localisation de ces pavillons trahit généralement leur fonction primitive. A proximité des espaces de culture, la fonction utilitaire d'abri ou de rangement est privilégiée.

Les programmes constructifs et les décors attestent d'un raffinement au XVIII^e siècle. A partir du XIX^e siècle, le modèle du pavillon polygonal se simplifie alors que les typologies se multiplient grâce à la multiplication des catalogues d'architectures de jardin.



Figure 33 : Pavillon des sept Etoiles Parc d'Arenberg à Enghien © cliché de l'auteur



Figure 34 : Pavillon de Pomone à Beloeil © Château de Beloeil

II. LES FABRIQUES DE JARDIN

Dans les jardins au tracé irrégulier sous influence anglaise, on trouve fréquemment de petites constructions appelées fabriques participant aux effets de surprise au fil des parcours de promenade. Ces jardins s'inspirent des procédés utilisés par les peintres de paysages au XVII^e et XVIII^e siècle et se peuplent de fabriques d'inspirations diverses.

Une fabrique de jardin est une construction à vocation ornementale insérée dans une composition paysagère au sein d'un parc ou d'un jardin. Elle sert généralement à ponctuer le parcours d'une promenade ou à marquer un point de vue pittoresque. Prenant les formes les plus diverses, voire extravagantes, les fabriques adoptent généralement des types architecturaux inspirés de l'Antiquité, de contrées exotiques (Chine) ou de la nature (grottes). Les premières fabriques apparaissent dans les jardins anglais au début du XVIII^e siècle et se multiplient au XIX^e siècle avec la diffusion du style paysager. De véritables parcs à fabriques voient ainsi le jour à l'extrême fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècles

On regroupe couramment les fabriques de jardin en quatre typologies principales :

- Les fabriques classiques inspirées de l'antiquité : les temples, rotondes ou colonnades à motifs antiquisants. (Figure 35)
- Les fabriques exotiques qui s'inspirent des pays lointains : les pagodes, tours et maisons chinoises, pyramides, tentes tartares, etc. (Figure 36)
- Les fabriques naturelles : les dolmens, les grottes et rochers artificiels. (Figure 37)
- Les fabriques champêtres : les chaumières, les huttes, et les reproductions d'architectures vernaculaires. (Figure 38)

Selon l'importance des parcs, ces typologies cohabitent ou se succèdent dans le déroulement d'une promenade et la découverte du jardin. On peut y trouver également des bâtiments utilitaires dits fabriques d'utilité.



Figure 35 : Temple de Morphée dans les jardins du Château de Belœil © Château de Belœil

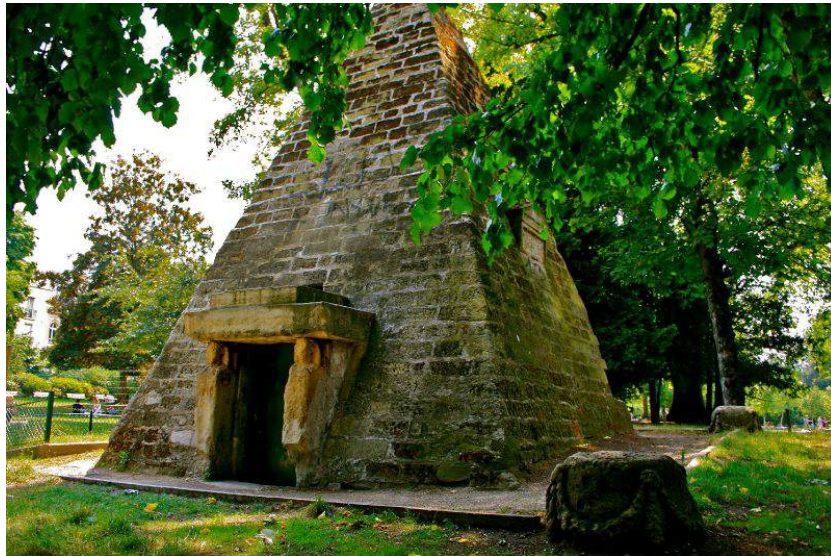


Figure 36 : Pyramide du parc Monceau © Storage-Canal Blog



Figure 37 : Rocher du parc du Château d'Attre © Wallonie Belgique Tourisme



Figure 38 : Moulin à eau du Hameau de la Reine (Petit Trianon- Versailles) © Andrelenotre.com

III. LES SOURCES CHINOISES

Dès le XVIII^e siècle, une nouvelle source d'inspiration ramenée de Chine influence les arts décoratifs européens grâce aux descriptions détaillées des pères missionnaires envoyés à la Cour de l'empereur de Chine. Au XVIII^e siècle, les premières fabriques exotiques apparaissent dans les jardins. La plupart de ces constructions d'inspiration chinoise sont des réinventions poétiques évoquant une Chine fantasmatique exploitant trois types principaux :

- la tour ou pagode (Exemple : Pagode chinoise de Kew Garden à Kew – Figure 39);
- la maison chinoise (Exemple : Maison chinoise de Sans Souci à Potsdam – Figure 40) ;
- le pavillon chinois (Exemple : Pavillon chinois de Cassan à Isle-Adam – Figure 41).

C'est grâce aux ouvrages de Williams Chambers (1723–1796), architecte et théoricien des jardins, que les premières représentations d'architectures et de jardins de la Chine parviennent en France. Les ouvrages publiés et traduits la même année en français permettent de comprendre l'influence de ses écrits et une rapide diffusion de ses modèles dans les jardins d'Europe :

- *Le Traité des édifices, meubles, habits, machines et ustensiles des Chinois*, 1756 (plusieurs fois réédité).
- *La Dissertation sur le jardinage de l'Orient*, 1^{ière} éd., 1772.
- Idem, 2^{ème} éd., complétée du *Discours servant d'explication par Tan Chet-Qua*, 1773.

Après la mort de Chambers, le géographe Georges-Louis Le Rouge publie ses *Cahiers des jardins anglo-chinois ou Nouveaux jardins à la mode (1775–1789)*. Ces publications engendrent un débat opposant les Français et les Anglais où les premiers accuseront les seconds de copier les Chinois. Dans son ouvrage, Le Rouge affirme pourtant que : « *tout le monde sait que les jardins anglais ne sont qu'une imitation de ceux de la Chine* » (cahier n°15, planche 1).

Le style anglais – ou anglo-chinois – apparaît dans nos régions vers 1770. Mais dès 1743, le duc d'Arenberg fait décorer l'intérieur d'un des quatre pavillons du jardin des Fleurons à Enghien d'un ensemble de scènes chinoises en stuc coloré imitant le laque (restauré par la Fondation Roi Baudouin en 1994). De son côté le comte Charles de Velbruck, Prince-Evêque de Liège, serait l'un des premiers à avoir introduit le goût pour les décors chinois dans sa résidence de Hex et dans son jardin du palais de Seraing.



Figure 39 : Pagode chinoise de Kew Garden à Kew ©Visit World Heritage



Figure 40 : Maison chinoise de Sans Souci à Potsdam @ Flickr



Figure 41 : Pavillon chinois de Cassan, Isle-Adam @ All-Inautos

Avant d'être adopté dans les jardins, le goût chinois a été exploité dans les arts décoratifs du XVIII^e siècle (salons et chambres chinoises). Le salon chinois du château de Waleffe⁴ (figure 42) en est un exemple remarquable et bien conservé.

Le transfert du goût chinois passe des arts décoratifs dans les jardins et les décors intérieurs des pavillons comme celui d'Enghien. Il se manifeste ensuite dans les architectures de jardin au caractère exotique plus ou moins affirmé.

Parmi les pavillons dits chinois conservés en Wallonie figurent le pavillon du parc de Vonêche à Beauraing⁵ (figure 43), le pavillon du château de Ramezée⁶ (figure 44) et celui du château de Waleffe⁷, ici étudié.

Enfin, au XIX^e siècle, le goût chinois devient une source d'inspiration pour des papiers peints panoramiques. Divers exemples sont illustrés dans l'ouvrage d'Odile Nouvel-Kammerer (1998).

⁴ DE HARLEZ DE DEULIN N. Décors intérieurs en Wallonie, tome 1, 2003, pp. 143 – 156

⁵ DE HARLEZ DE DEULIN N. (dir.), Parcs et jardins historiques de Wallonie, MRW – IPW, volume 6, 1993-2008, p

⁶ DE HARLEZ DE DEULIN N. (dir.), Parcs et jardins historiques de Wallonie, MRW – IPW, volume 4, 1993-2008, p

⁷ DE HARLEZ DE DEULIN N. (dir.), Parcs et jardins historiques de Wallonie, MRW – IPW, volume 1, 1993-2008, p 217



Figure 42 : Salon chinois du château de Waleffe © Into History



Figure 43 : Pavillon du parc de Vonêche © Belgium View



Figure 44 : Pavillon du château de Ramezée © Le promeneur naturaliste

II. DESCRIPTION ARCHITECTURALE

Un relevé précis de l'état actuel du pavillon a été exécuté. Il contient un relevé par niveau dont les huit élévations ont été regroupées sur des planches présentant un développé extérieur et intérieur afin de reporter sur calque les différentes informations légendées (nature des matériaux, altérations et réparations).

Liste des planches réalisées ;

- Plans des niveaux
 - o Planche VIII : Plan – Niveau 1
 - o Planche IX : Plan – Niveau 1/2 (structure du plancher)
 - o Planche X : Plan – Niveau 2
- Elévations extérieures
 - o Planche XI : Elévation A (faces 2-1-8)
 - o Planche XII : Elévation B (faces 4-3-2)
 - o Planche XIII : Elévation C (faces 6-5-4)
 - o Planche XIV : Elévation D (faces 8-7-6)
- Coupes
 - o Planche XV : Coupe A (tranche 1-5)
 - o Planche XVI : Coupe B (tranche 3-7)
- Détails des châssis
 - o Planche XVII : Châssis – premier niveau
 - o Planche XVIII : Châssis – deuxième niveau

Une description architecturale, extérieure et intérieure, est réalisée afin de décrire le pavillon dans son état actuel – mars 2018 – avant les travaux effectués par le propriétaire.

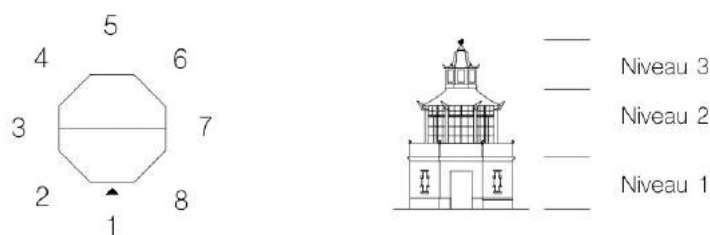
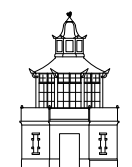
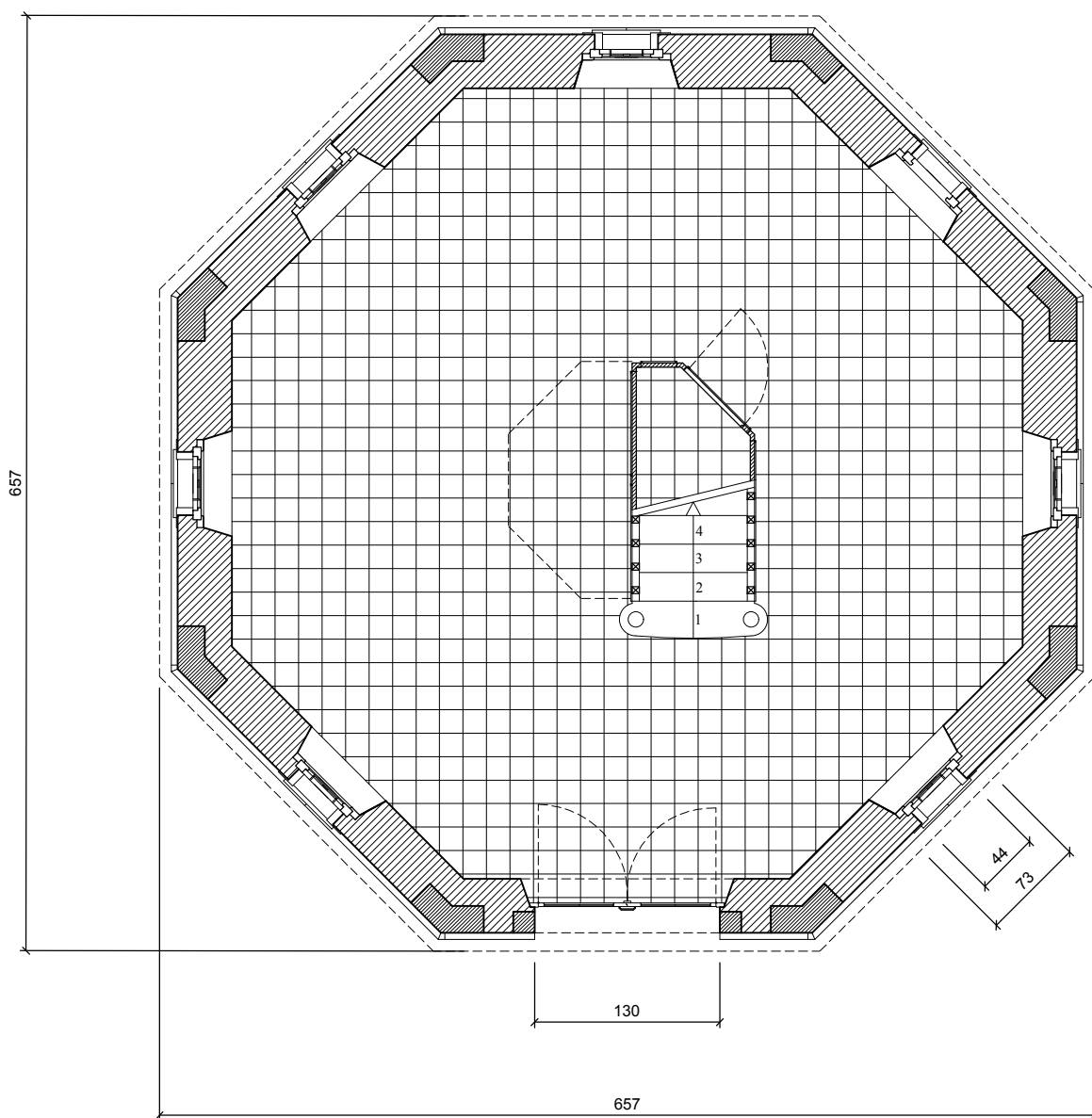


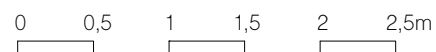
Planche VII : Schéma des numérotations des faces et des niveaux du pavillon



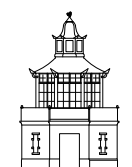
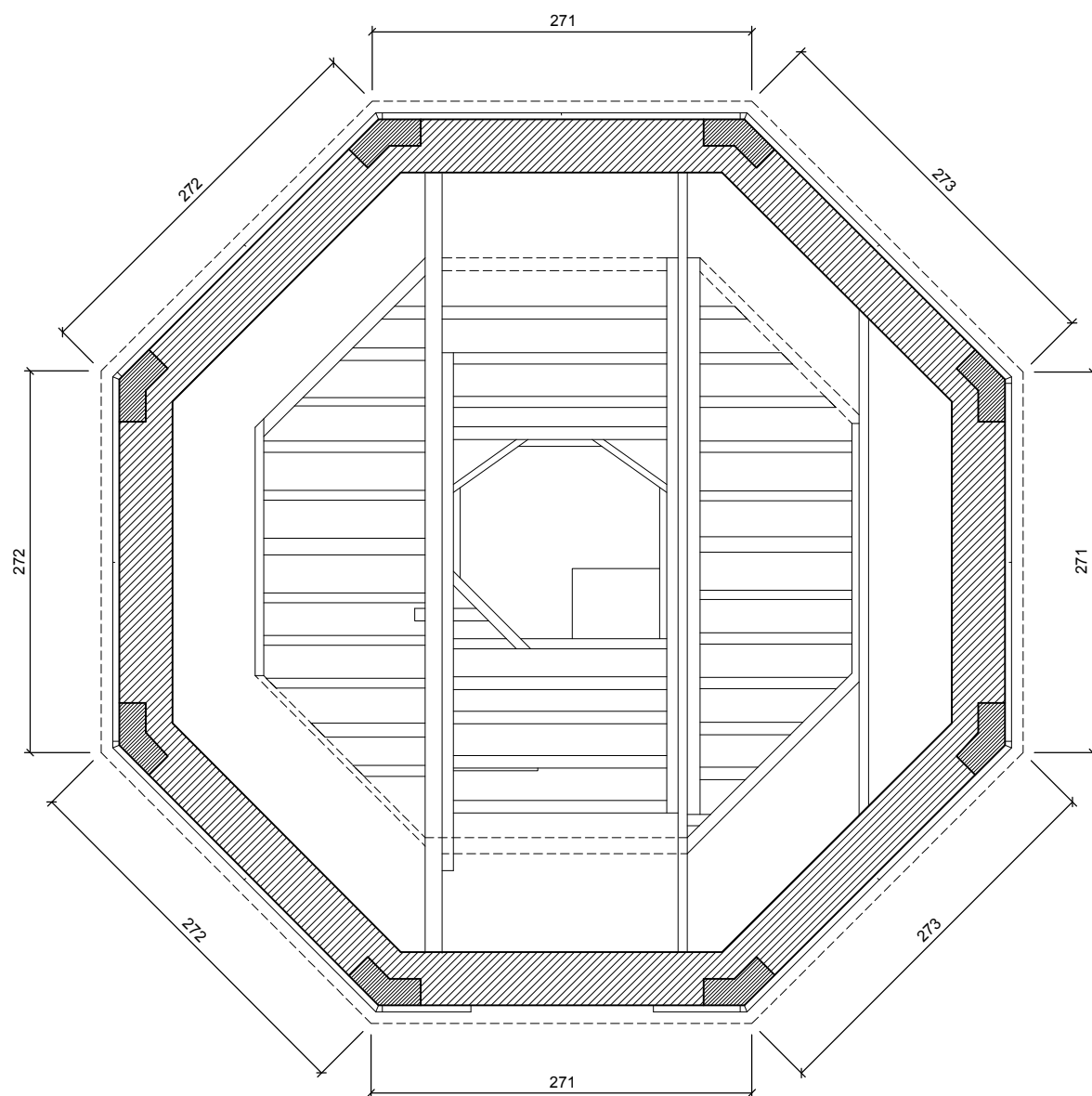
0 m

Pavillon chinois - Domaine de Waleffe

Planche VIII : relevé
Plan A : niveau 1



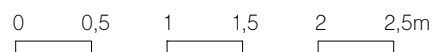
Réalisé par NAGELS Audrey



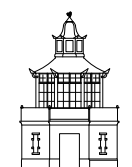
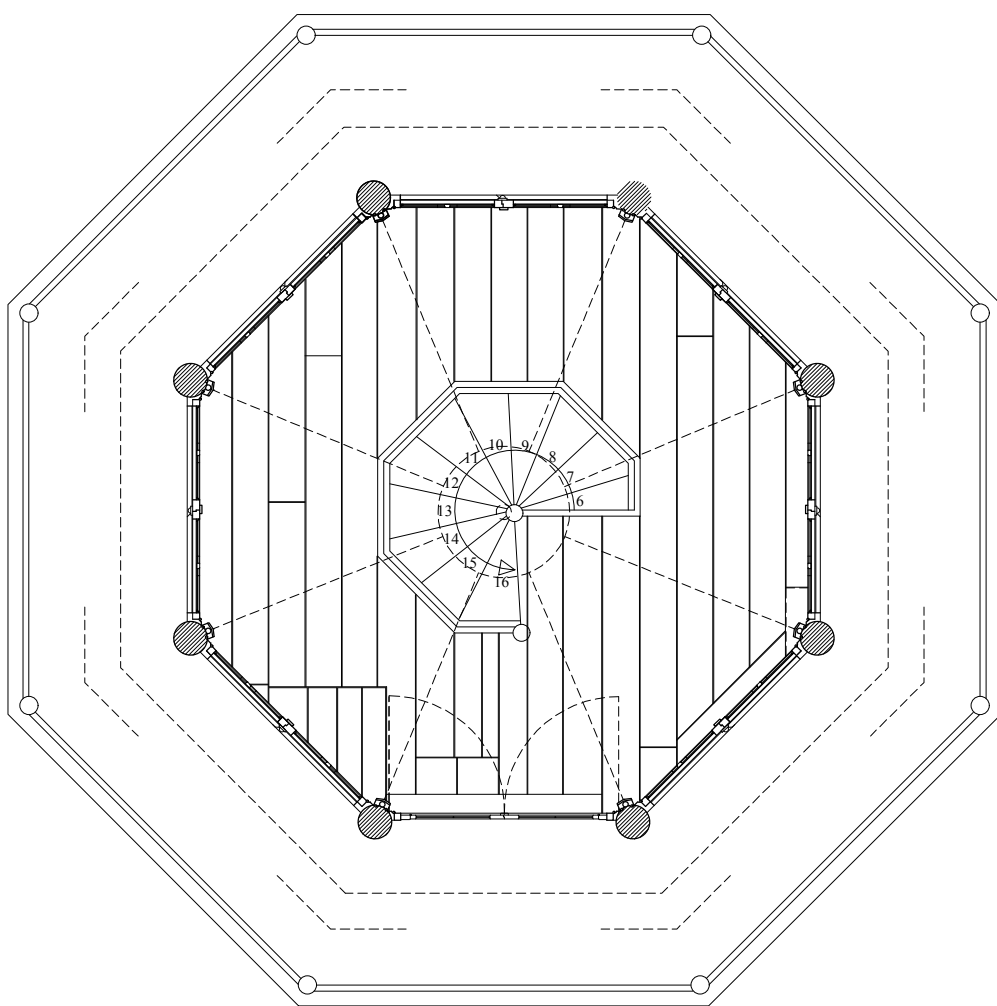
— 3 m

Pavillon chinois - Domaine de Waleffe

Planche IX : relevé
Plan B : niveau 1/2



Réalisé par NAGELS Audrey



— 4,7 m

Pavillon chinois - Domaine de Waleffe

Planche X : relevé
Plan C : niveau 2



0 0,5 1 1,5 2 2,5m

Réalisé par NAGELS Audrey

NIV 10.5

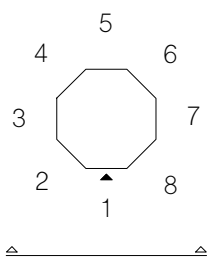
NIV 8.82

NIV 6.58

NIV 4.21

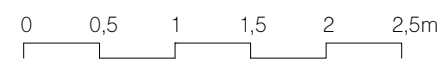
NIV 3.12

NIV 0.00



Pavillon chinois - Domaine de Waleffe

Planche XI : relevé
Elévation A : Elévations 2 - 1 - 8



Réalisé par NAGELS Audrey

NIV 10.5

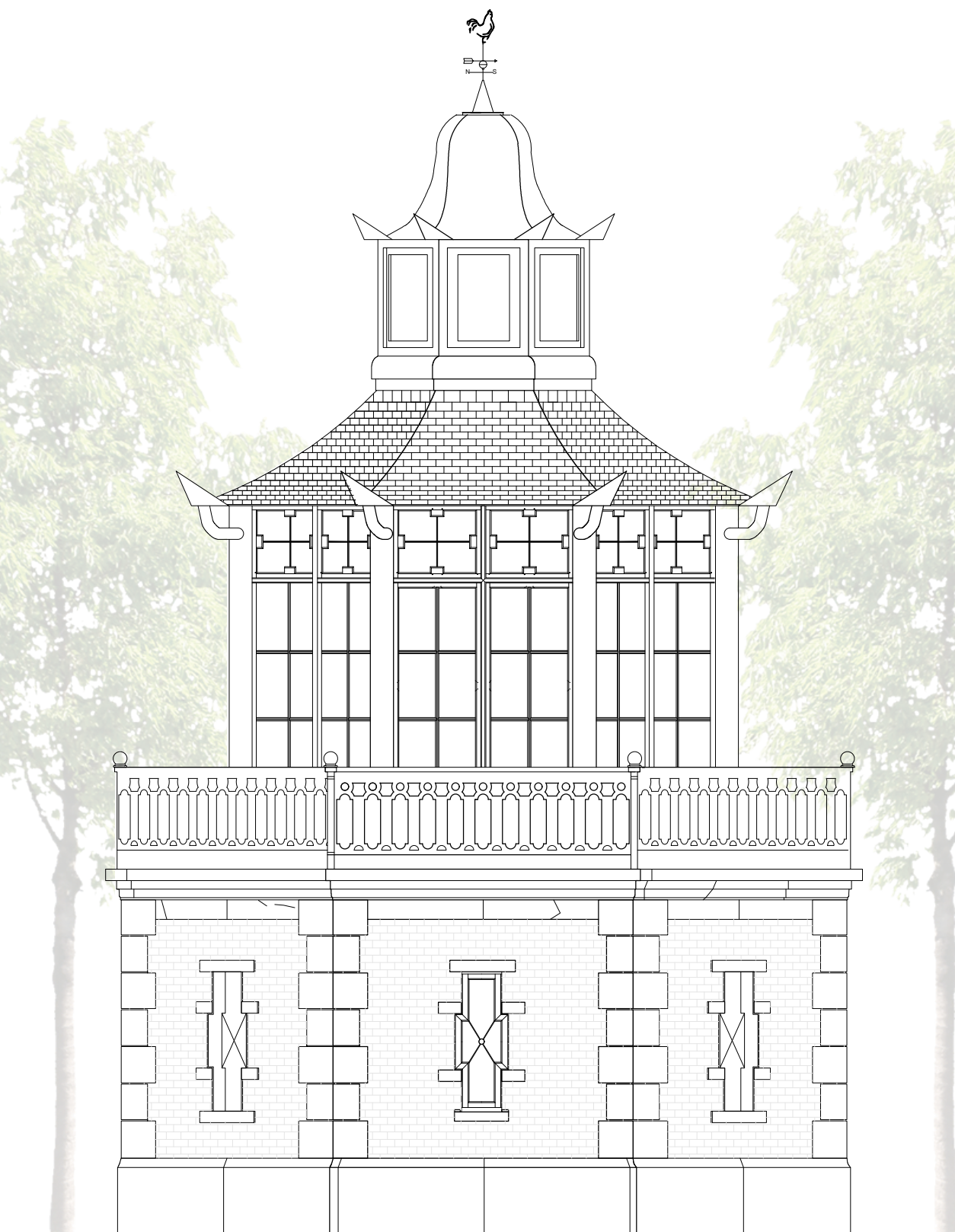
NIV 8.82

NIV 6.58

NIV 4.21

NIV 3.12

NIV 0.00



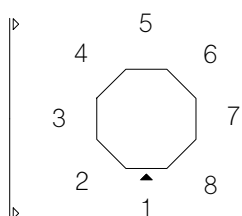
Pavillon chinois - Domaine de Waleffe

Planche XII : relevé

Elévation B : Elévations 4 - 3 - 2

0 0,5 1 1,5 2 2,5m

Réalisé par NAGELS Audrey



NIV 10.5

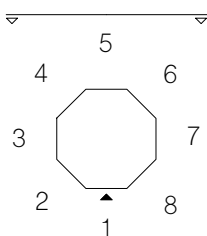
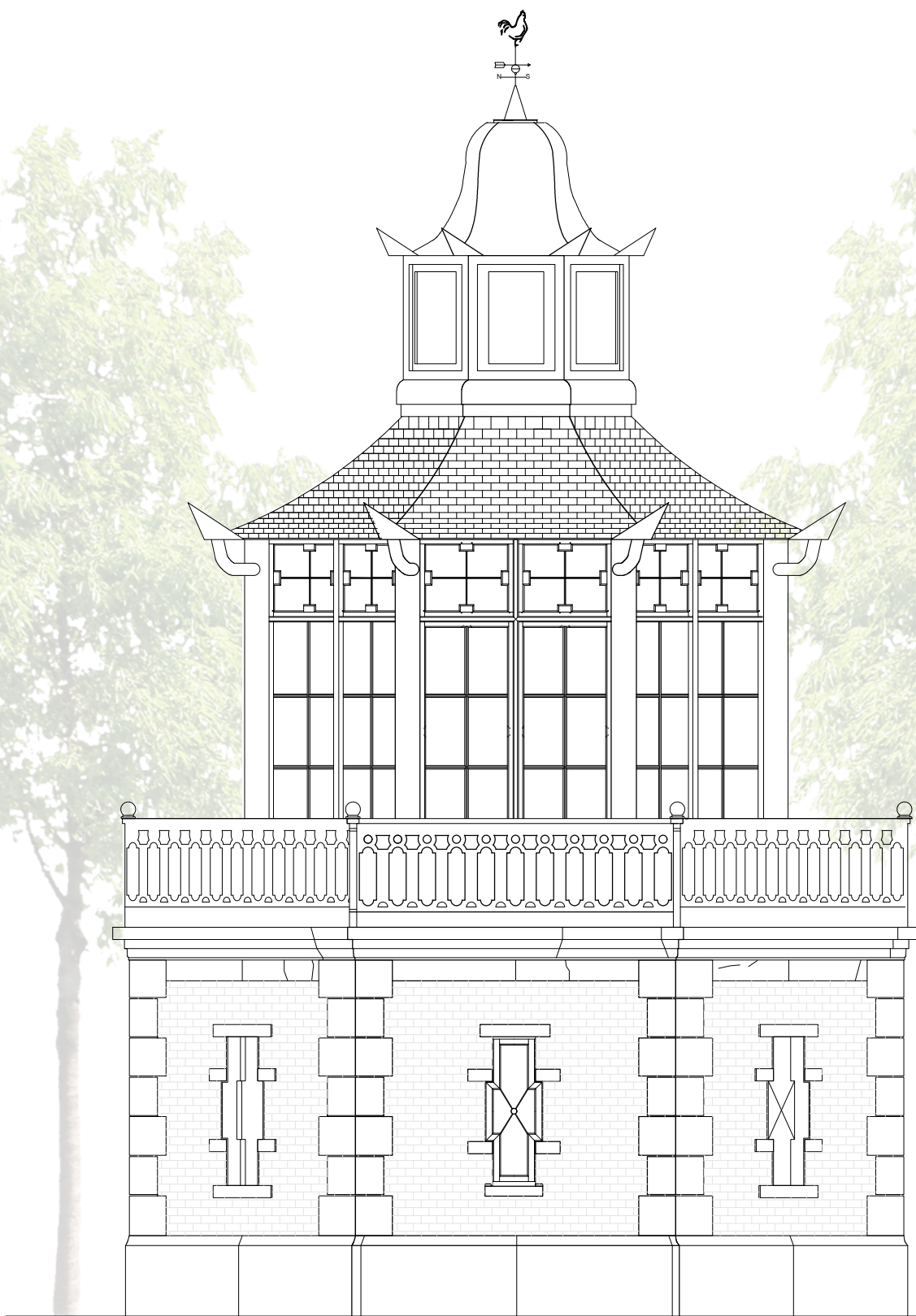
NIV 8.82

NIV 6.58

NIV 4.21

NIV 3.12

NIV 0.00



Pavillon chinois - Domaine de Waleffe

Planche XIII : relevé

Elévation C : Elévations 6 - 5 - 4

0 0,5 1 1,5 2 2,5m

Réalisé par NAGELS Audrey

NIV 10.5

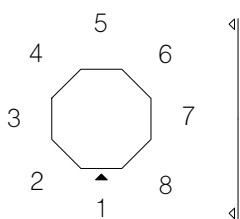
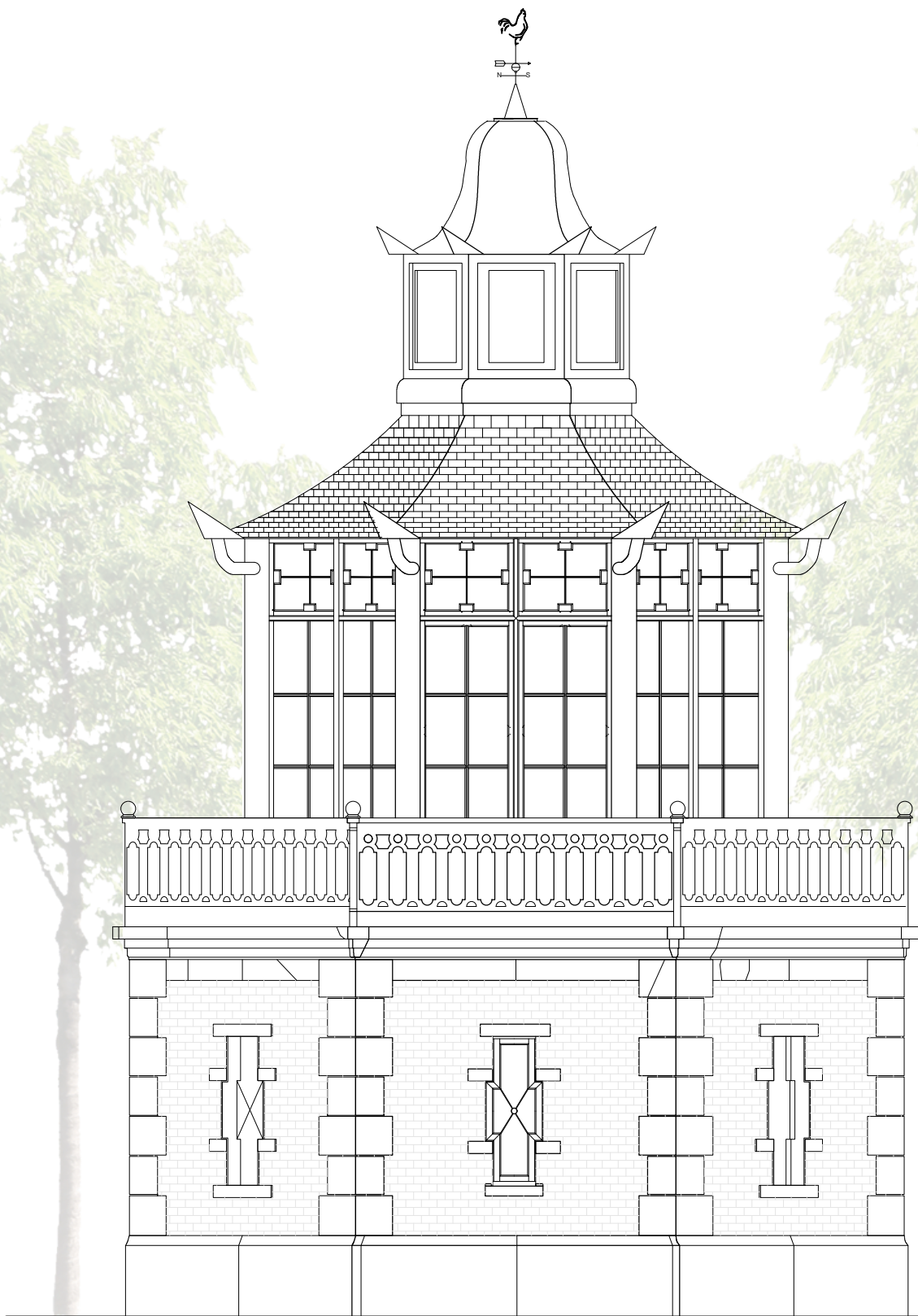
NIV 8.82

NIV 6.58

NIV 4.21

NIV 3.12

NIV 0.00



Pavillon chinois - Domaine de Waleffe

Planche XIV : relevé

Elévation D : Elévations 8 - 7 - 6

0 0,5 1 1,5 2 2,5m

Réalisé par NAGELS Audrey

NIV 10.5

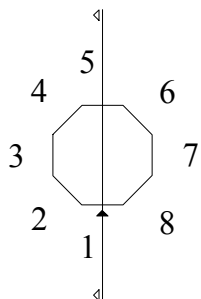
NIV 8.82

NIV 6.58

NIV 4.21

NIV 3.12

NIV 0.00



Pavillon chinois - Domaine de Waleffe

Planche XV : relevé

Coupe A : tranche 1 - 5

0 0,5 1 1,5 2 2,5m

Réalisé par NAGELS Audrey

NIV 10.5

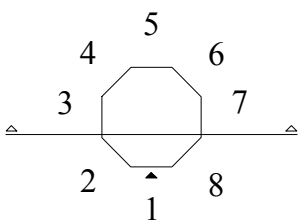
NIV 8.82

NIV 6.58

NIV 4.21

NIV 3.12

NIV 0.00

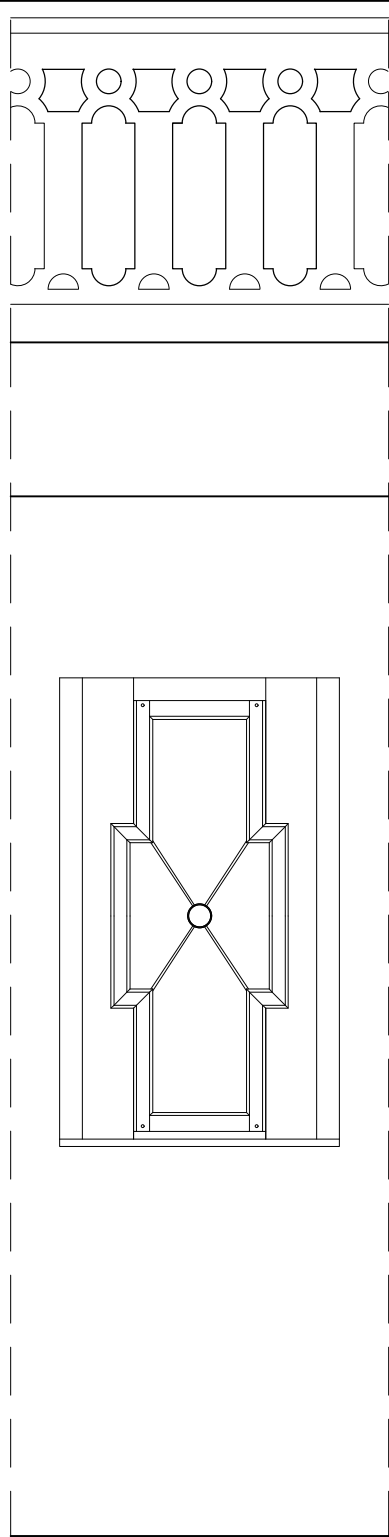


Pavillon chinois - Domaine de Waleffe

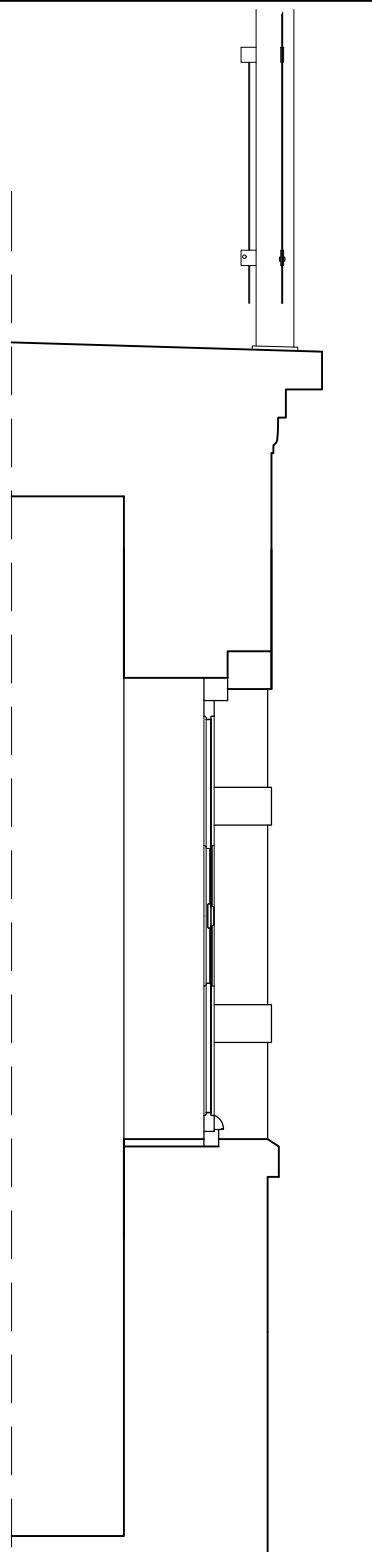
Planche XVI : relevé
Coupe B : tranche 3 - 7

0 0,5 1 1,5 2 2,5m

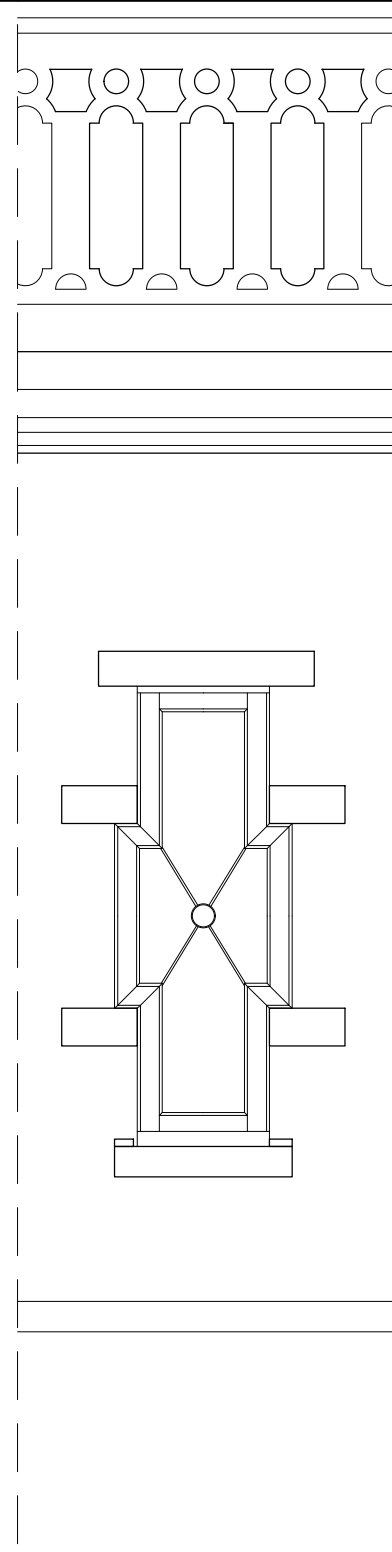
Réalisé par NAGELS Audrey



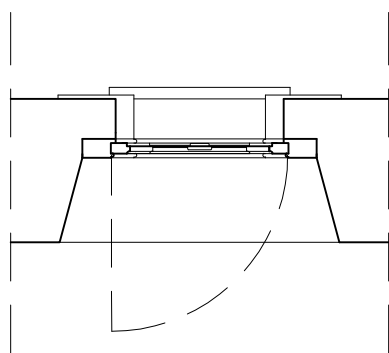
Face intérieure



Coupe



Face extérieure

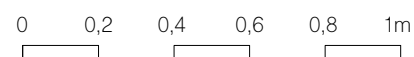


Plan

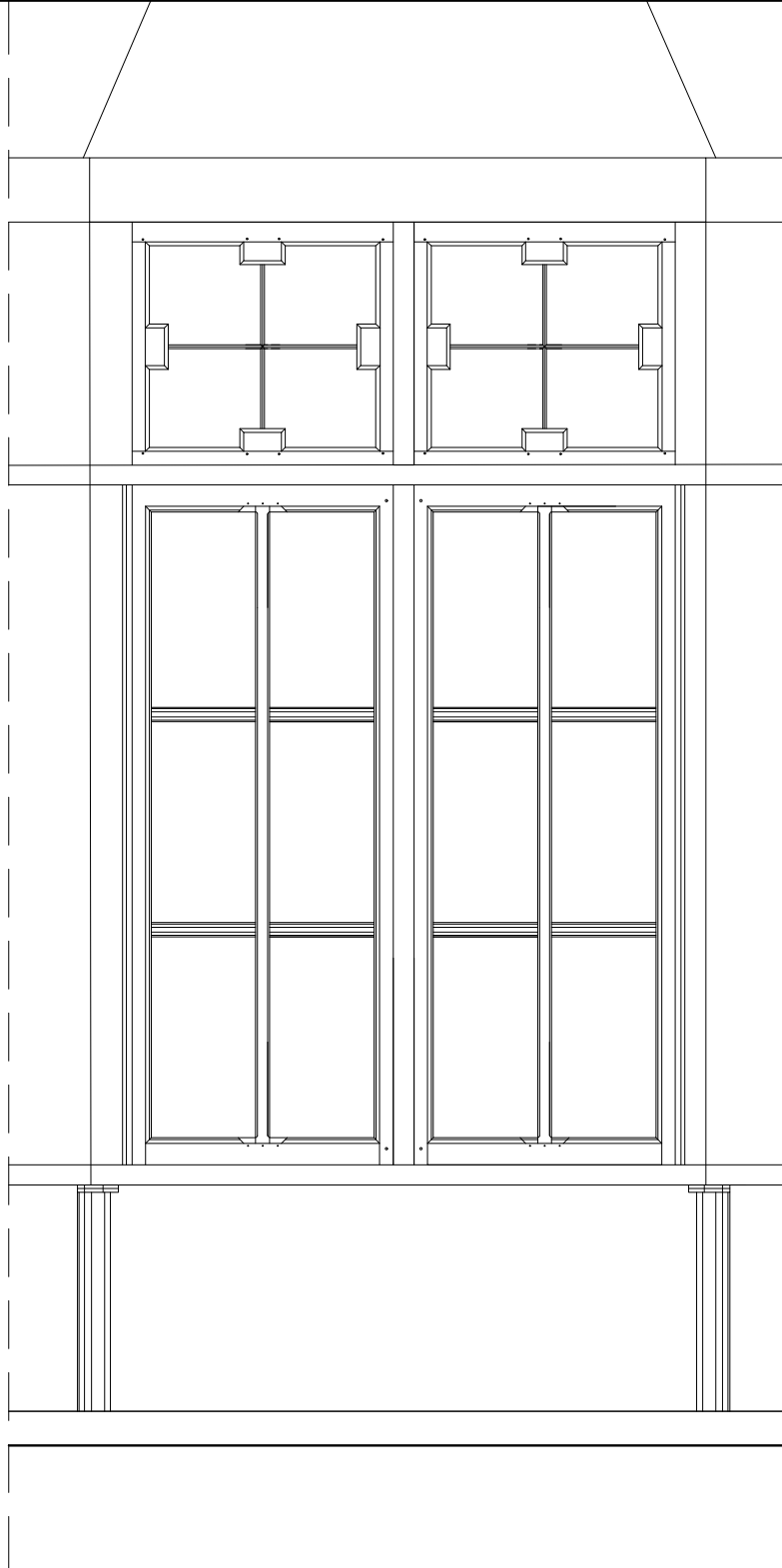
Pavillon chinois - Domaine de Waleffe

Planche XVII : Relevé

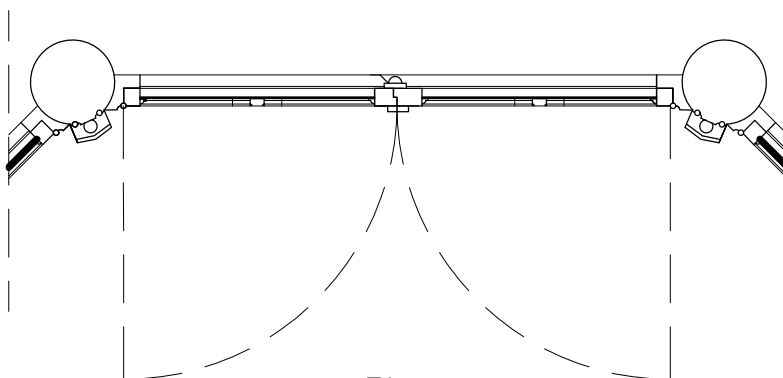
Châssis fenêtre - Niveau 1



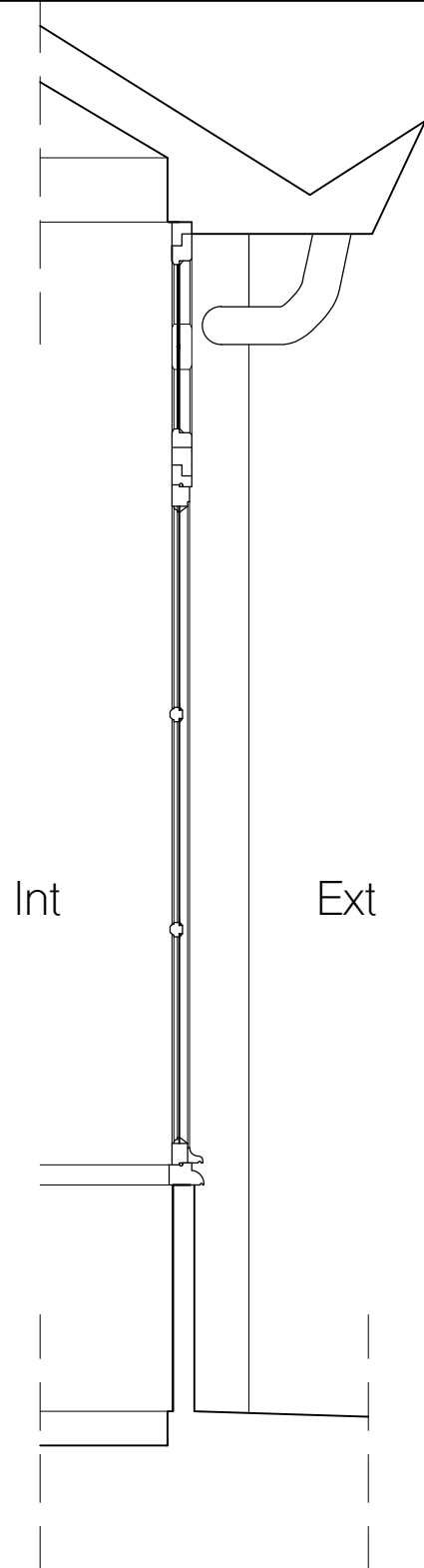
Réalisé par NAGELS Audrey



Face intérieure



Plan

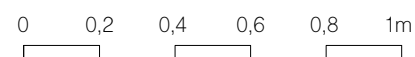


Coupe

Pavillon chinois - Domaine de Waleffe

Planche XVIII : Relevé

Châssis fenêtre - Niveau 2



II. EXTERIEUR

Le pavillon, de plan octogonal, comporte trois niveaux.

LE PREMIER NIVEAU

Le premier niveau est constitué d'un haut socle en pierre calcaire et brique.

Le calcaire de Meuse est employé sous différentes formes mais sous une seule finition. Chaque élément pierreux est un élément équerri. On retrouve ce matériau uniquement au premier niveau du pavillon. Les éléments de grande taille sont utilisés pour le soubassement, l'encadrement et le seuil de la porte, le bandeau périphérique sous la corniche et la corniche. Les éléments de taille moyenne sont utilisés pour les chaînes d'angle appareillées. Quatre petits éléments parallélépipédiques flanquent les ébrasements de chaque baie de fenêtre. (Figure 45)

Les pierres sont travaillées au ciseau. Elles ont une ciselure périphérique, perpendiculaire aux arêtes, de 60mm de large, excepté le soubassement qui a une ciselure périphérique de 55mm. Le nombre de coups est de 30 par décimètre. La partie centrale est ciselée verticalement. L'ensemble des pierres de chaînes d'angles, les encadrements de baies, le bandeau et la corniche ont reçu la même taille. (Figure 46)

Le soubassement de chaque élévation comporte deux pierres jointives, taillées en oblique, dans l'axe de l'élévation. Une élévation sur deux comporte un biseau latéral qui change d'orientation dans l'élévation suivante. Toutes les pierres de soubassement sont saillantes et comportent un cavet inversé en partie supérieure.

Les angles harpés en calcaire sont appareillés sur la hauteur reliant le soubassement au bandeau périphérique. (Figure 45)

Les pans de murs en brique comporte une nombre de tas s'alignant systématiquement aux hauteurs des pierres d'angles. Les briques ont une dimension de 21,5 / 10,5 / 5 cm et un appareillage croisé – alternance d'un rang de panneresse et d'un rang de boutisse. Les joints horizontaux et verticaux ont environ 1 cm et sont réalisés à base de chaux. (Figure 47)



Fig. 45 – Angle du socle



Fig. 46 – Ciselure



Fig. 47 – Appareillage brique



Fig. 48 – Trace d'enduit

Les briques étaient probablement enduites et peintes. Toutes les pierres sont saillantes de plus ou moins 2 cm sur le nu du mur en brique afin d'accueillir l'enduit peint frais. Le saillant, justifiant cette hypothèse, est fréquemment constaté sur les façades de la plupart des bâtiments construits en pierre et brique. Des traces ponctuelles d'enduits sont toujours observables dans les fonds d'ébrasement. (Figure 48)

Qu'il s'agisse des pierres calcaires ou du revêtement en brique, l'ensemble des joints horizontaux forme une trame systématique et régulière. Les réparations récentes ont été exécutées au mortier de ciment associé à du sable jaune. Ces différentes compositions de joints marquent des étapes de maintenance effectuées principalement fin du XXe siècle – début du XXIe siècle. (Figure 49)

L'ensemble des menuiseries du pavillon est en bois. Richement travaillées, les huisseries sont ornées d'éléments de bois sculptés ayant reçu un complexe travail d'assemblage et de sculpture du montant et de la traverse. Ils sont entièrement peints en vert à l'extérieur comme à l'intérieur. Les tablettes et la porte d'entrée, également peintes, sont de moindre qualité.

Le simple vitrage des baies du premier et du second niveau est composé de différents carreaux séparés par des petits bois et est fixé par l'extérieur. Du mastic, peint en vert, maintient les carreaux. La plupart des carreaux d'origine ne sont plus en place suite aux nombreux actes de vandalisme.

La porte d'entrée d'origine (élévation 1) est réalisée en chêne comme l'ensemble des châssis. Elle est composée de deux vantaux dont la partie supérieure est à six carreaux et petits bois. L'ensemble est assemblé avec des clous. Elle a, hélas, été récemment remplacée par une porte d'aspect simplifié. (Figures 50, 51)

Sept baies de fenêtres sont disposées au centre des pans de mur. L'ouverture est en forme de croix. La zone centrale des ébrasements entre les blocs de pierres comporte un retrait latéral, sans doute décoratif, animant les façades et impliquant une construction plus subtile des châssis en bois et une découpe du vitrage. Un croisillon constitué de fines baguettes de bois est relié au centre du vitrage par une petite rosace en bois de 6,5 cm de diamètre. Les dimensions des châssis sont 122 cm de haut sur 62 cm de large. Les ébrasements sont perpendiculaires aux baies à l'extérieur et s'évasent à l'intérieur. (Figure 52)



Fig. 49 – Joint mortier de ciment



Fig. 50 – Ancienne porte



Fig. 51 – Nouvelle porte



Fig. 52 – Fenêtre

LE DEUXIEME NIVEAU

Le deuxième niveau, construit en retrait, permet une circulation périphérique. Il est cantonné à chaque angle d'une colonnette en chêne sur hauteur. Entre les colonnettes, une petite allège fixe en ciment (?) supporte des châssis des fenêtres.

La dalle en béton (récente?⁸) couvrant le premier niveau forme une terrasse (belvédère). (Figure 53)

Les potelets d'angle étaient en fonte et le garde-corps ajouré en métal. Initialement de section octogonale, ils ont été remplacés par un modèle de section ronde. Ils supportent le garde-corps surmontés d'une lisse en bois. (Figure 54)

Les menuiseries de fenêtre sont composées de deux vantaux ouvrants prolongés d'une imposte fixe. Une croix moulurée sépare l'imposte des deux vantaux. La partie verticale séparant ces derniers couvre le joint des deux montants. Le tout est séparé par une traverse moulurée dont le dessin est identique au meneau passant par l'imposte et servant de batée en partie intérieure. (Figure 55)

Les ouvrants sont divisés en deux jours de six carreaux et l'imposte est divisée en deux jours de quatre carreaux. De fines baguettes assurent les subdivisions dégageant une impression d'élégance et de légèreté. Les battants se ferment à l'aide d'un système de pompe fixé sur l'ouvrant droit. Les dimensions des châssis sont 250 cm de haut sur 145 cm de large.

Les assemblages des menuiseries sont réalisés à l'aide de chevilles de bois de 6 millimètres de diamètre, les emboitements sont réalisés à l'aide de découpes. Les meneaux et les traverses sont fixés au clou sur le châssis, comme le jet d'eau. Le flottage non réalisé pour la pose du jet d'eau est une preuve de non connaissance des techniques et de leur fonction. La datation de l'ensemble des châssis est contemporaine à la création du pavillon (1860 selon le PMB), dans les années 1850 – 1870. Une stratigraphie permettrait de savoir si un entretien régulier était réalisé marqué par la présence éventuelle de couches de peinture. (Figure 56)

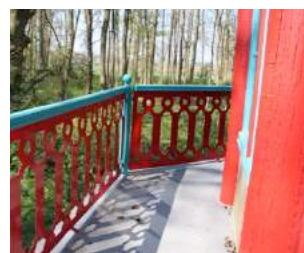


Fig. 53 – Dalle béton



Fig. 54 – Garde-corps



Fig. 55 – Fenêtre



Fig. 56 – Détail fenêtre

⁸ La présence de béton sur un pavillon construit au milieu du XIXe siècle pose un questionnement : quel matériau était utilisé à l'époque à la place du béton actuel?

La porte donne accès à la terrasse. Elle est composée de deux vantaux, s'ouvrant vers l'intérieur, prolongés d'impôsts fixes. De fines baguettes assurent les subdivisions des carreaux. (Figure 57)

L'ensemble des châssis est serti entre les colonnettes.

La toiture débordante couvrant le deuxième niveau est soutenue par des consoles aux angles des élévations. Ces consoles, d'aspect chinoises, sont constituées de trois parties en bois peintes et d'un crochet métallique. Un élément en plomb, retroussé sur chaque angle de la toiture, prolonge la console. L'ensemble a un aspect de queue de dragon. (Figure 58)

La toiture est recouverte de shingles en membrane bitumeuse de forme rectangulaire de 4 mm d'épaisseur. Ils sont collés au support. L'absence d'accès à la charpente ne permet pas de définir la nature de ce support. Les huit pans de toiture sont marqués aux angles par des arêtières. (Figure 59)

La couverture devait être recouverte initialement d'ardoises naturelles (hypothèse). Elles ont été remplacées lors de la restauration du pavillon (non datée).



Fig. 57 – Porte



Fig. 58 – Console



Fig. 59 – Shingles

LE TROISEME NIVEAU

Le troisième niveau est constitué d'un lanterneau en trompe l'œil. Du point de vue fonctionnel, il s'agit d'un faux lanterneau. Les huit cadres des fausses baies et les panneaux sont en bois entièrement peints, n'apportant aucune lumière au sein de l'édifice. (Figure 60)

La couverture du lanterneau est en feuille de plomb. Les angles de chaque pan sont marqués par des couvre-joints dont les extrémités sont retroussées. La toiture est surmontée d'un épi composé d'une rose des vents surmontée d'une girouette en forme de coq en cuivre. Une légère oxydation est observable. (Figure 60)



Fig. 60 – Faux-lanterneau

Ce niveau est inaccessible car il n'existe pas de communication entre le deuxième et le troisième niveau.

I. INTERIEUR

LE PREMIER NIVEAU

Le sol est pavé de pierre siliceuse (type grès), pierre reconnue comme matériau durable et résistant. Il est taillé en pavé variant de 15 à 16 cm de côté sur 12 mm d'épaisseur. Les pierres sont posées parallèlement au seuil d'entrée avec un joint d'environ 5 millimètres sur une chappe coulée à même le sol. (Figure 61)

Les murs, de deux briques d'épaisseurs, sont recouverts d'un enduit jaune de plusieurs millimètres à un centimètre d'épaisseur. (Figure 62)

Les embrassements axés sur chaque élévation accueillent les baies. Une plinthe est peinte sur les différents pans de mur de la même teinte que les menuiseries. (Figure 62)

Un escalier, positionné au centre de l'espace, donne accès au deuxième niveau. Les cinq premières marches sont à volée droite, les suivantes sont hélicoïdales. Seule la marche de départ est en pierre calcaire. Les marches et contre-marches sont en bois laissé brut. (Figure 63)

Les limons sont panneautés. Ils sont, tout comme les balustres et les mains courantes, également peints de la même couleur verte que les menuiseries. (Figure 64)



Fig. 61 – Pavement



Fig. 62 – Mur intérieur



Fig. 63 – Escalier central



Fig. 64 – Espace sous escalier

L'ossature du plancher du deuxième niveau est visible depuis le premier. Le plancher à travure simple est composé de quatre poutres principales initialement en bois et de solives transversales. Il est de forme octogonale correspondant à l'espace du deuxième niveau qui est plus étroit.



Fig. 65 – Plancher

Les quatre poutres ont été remplacées par des poutres métalliques qui reprennent les charges transmises par les huit colonnes du niveau supérieur. Elles reportent le poids des niveaux supérieurs sur les murs dans lesquels elles sont encastrées sur une profondeur de 10-15 cm. (Figures 65, 66)



Fig. 66 – Poutres métalliques

Elles sont fixées dans la dalle de béton par des plats métalliques. (Figure 67)



Fig. 67 – Plat métallique

Au centre, la trémie laisse le passage pour l'escalier. Elle est entourée de linoirs recevant les abouts des solives.

LE DEUXIEME NIVEAU

Le plancher constitué de planches de 25 cm de large est fixé aux solives par des clous. Une plinthe, peinte en vert, est posée sur la périphérie du plancher au pied de chaque allège fixe en une pièce continue. Mesurant 10 cm de haut sur 2 cm d'épaisseur, elles sont fixées à l'aide de clous aux allèges. (Figure 68)



Fig. 68 – Planche

La main courante de l'escalier crée un garde-corps au centre de la pièce évitant tout risque de chute. (Figure 69)



Fig. 69 – Garde-corps

Les colonnes entre les menuiseries sont cachées par la superposition d'éléments de bois sur hauteur formant moulure. Ils sont peints en vert. (Figure 70)



Fig. 70 – Moulure d'angle

Le plafond de ce niveau est enduit et peint en jaune. Il est divisé en huit sections par de fines lattes de bois, peintes dans le même vert, marquant cette division. Les planches jouxtant les lattes sont trapézoïdales. Au centre, un élément de finition en bois reçoit les différentes lattes. (Figure 71)



Fig. 71 – Plafond

LE TROISEME NIVEAU

Le lanterneau en trompe l'œil étant inaccessible, aucune description intérieure n'est réalisable.

III. ETATS SANITAIRES

Cette seconde description sur les matériaux permet d'évaluer l'ampleur des pathologies et de faire des propositions de restauration.

Un état sanitaire est réalisé par niveau et par matériau.

Les pathologies sont représentées sur les plans, les coupes et en élévation sur un déroulé des façades extérieures et intérieures du premier niveau (le deuxième niveau n'étant pas altéré en élévation).

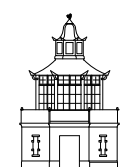
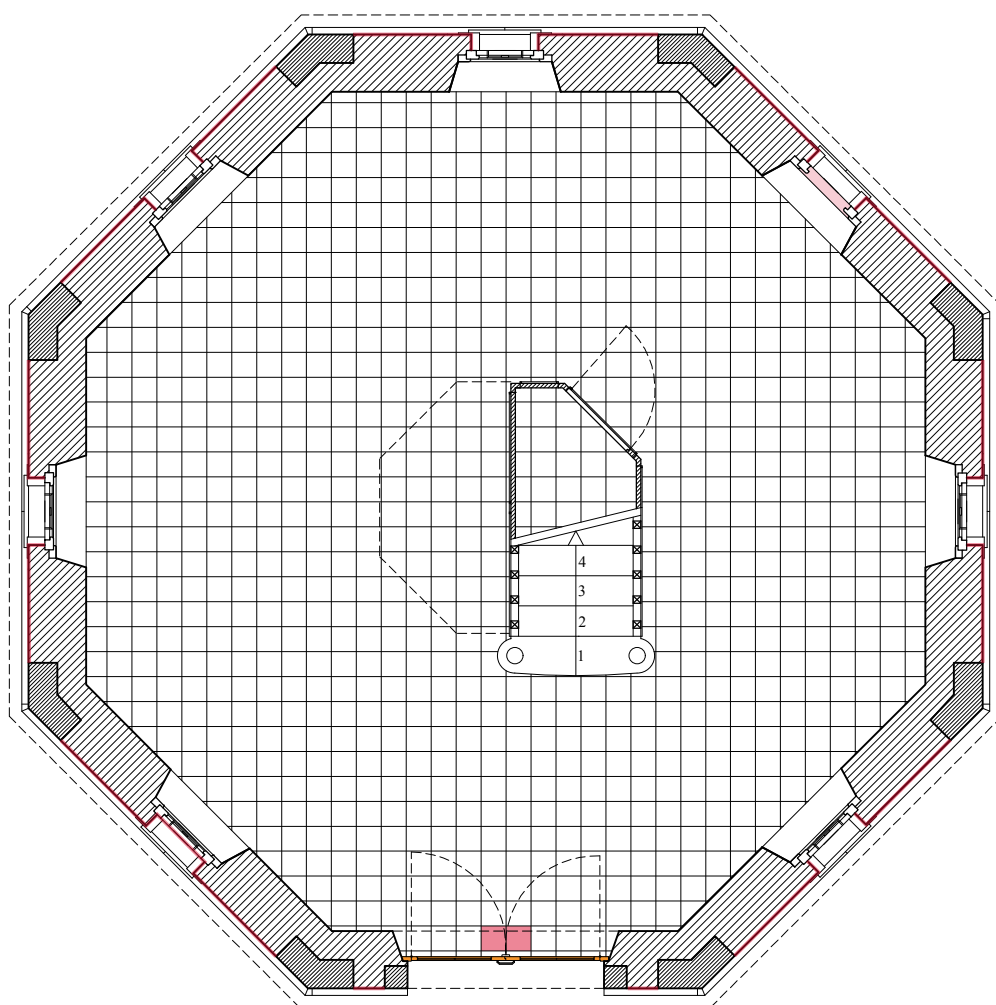
- Plans
 - o Planche XIX : Etat sanitaire – Plan niveau 1
 - o Planche XX : Etat sanitaire – Plan niveau 1/2 (structure du plancher)
 - o Planche XXI : Etat sanitaire – Plan niveau 2
- Coupes
 - o Planche XXII : Etat sanitaire – Coupe A (tranche 1-5)
 - o Planche XXIII : Etat sanitaire – Coupe B (tranche 3-7)
- Elévations extérieures
 - o Planche XXIV : Etat sanitaire – Elévations extérieurs déroulées du premier niveau
- Elévations intérieures
 - o Planche XXV : Etat sanitaire – Elévations intérieurs déroulées du premier niveau

LÉGENDE

ELÉMENT CONSERVÉ

ELÉMENT RESTAURÉ
 Porte

ELÉMENT DISPARU
 Pavé
 Châssis
 Enduit



0 m

Pavillon chinois - Domaine de Waleffe

Planche XIX : Etat sanitaire
 Plan A : niveau 1



0 0,5 1 1,5 2 2,5m

Réalisé par NAGELS Audrey

LÉGENDE

□ ELÉMENT CONSERVÉ

ELÉMENT RESTAURÉ

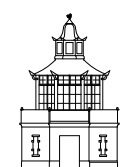
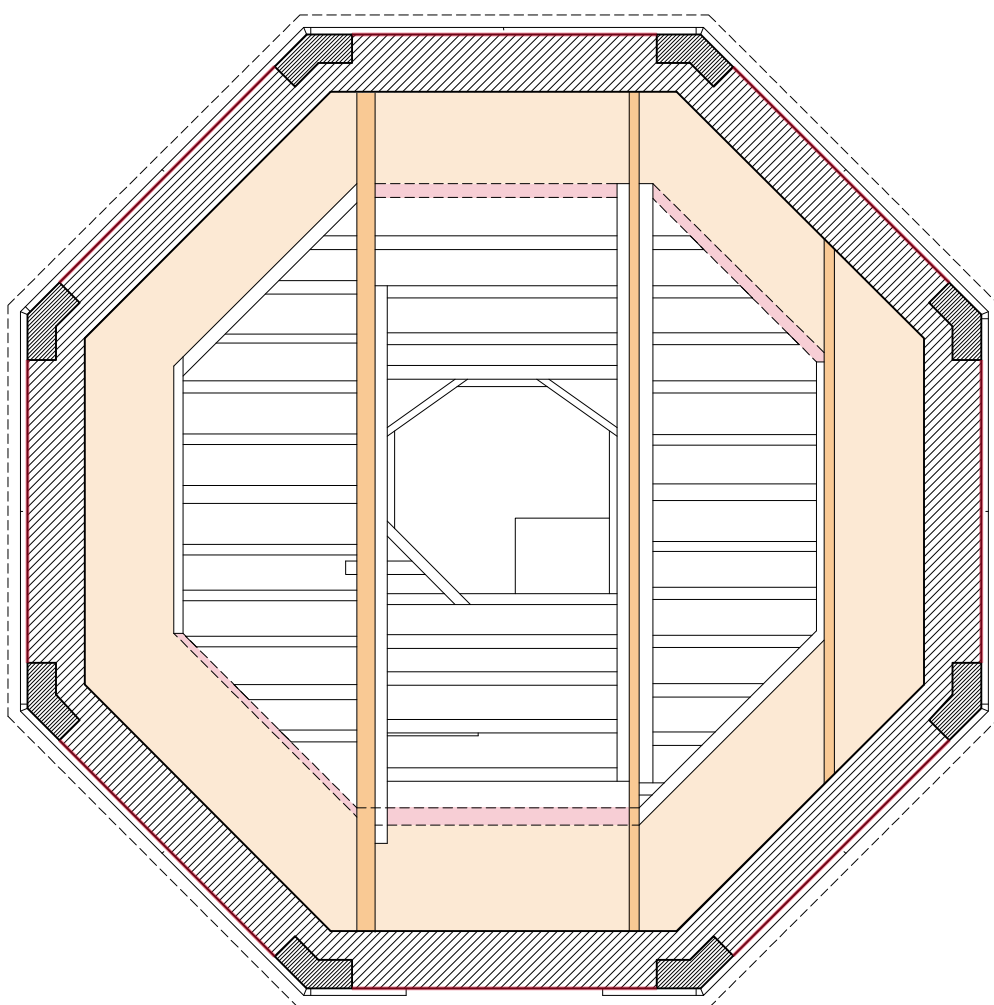
■ Poutre métallique

■ Dalle (béton)

ELÉMENT DISPARU

— Enduit

■ Poutre (bois)



— 3 m

Pavillon chinois - Domaine de Waleffe

Planche XX : Etat sanitaire

Plan B : niveau 1/2



0 0,5 1 1,5 2 2,5m

Réalisé par NAGELS Audrey

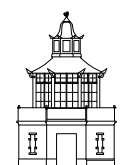
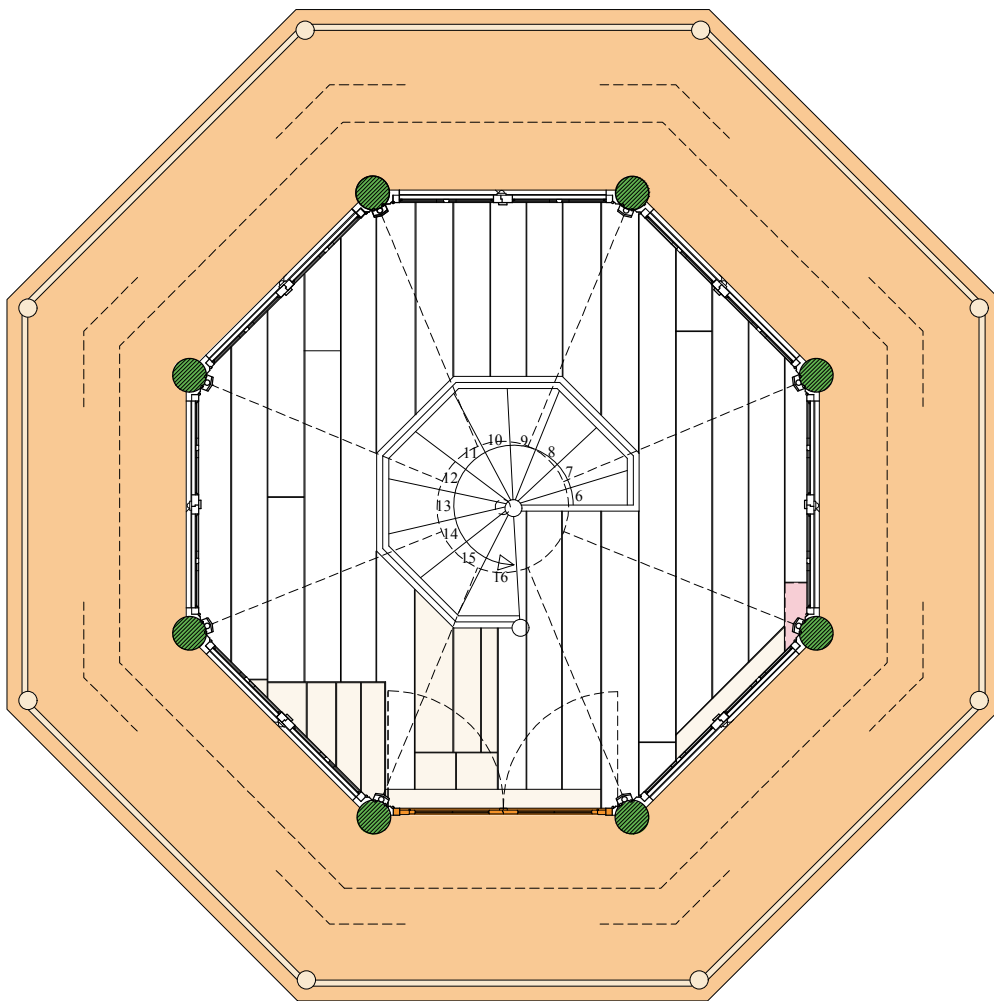
LÉGENDE

□ ÉLÉMENT CONSERVÉ

ÉLÉMENT RESTAURÉ A L'IDENTIQUE
■ Colonne (bois)

ÉLÉMENT RESTAURÉ
— Porte
■ Dalle (béton)
■ Garde-corps
■ Plancher (bois)

ÉLÉMENT DISPARU
■ Plancher (bois)



— 4,7 m

Pavillon chinois - Domaine de Waleffe

Planche XXI : Etat sanitaire
Plan C : niveau 2



0 0,5 1 1,5 2 2,5m

Réalisé par NAGELS Audrey

LÉGENDE

□ ÉLÉMENT CONSERVÉ

ÉLÉMENT RESTAURÉ A L'IDENTIQUE

■ Colonne (bois)

ÉLÉMENT RESTAURÉ

— Porte

— Poutre métallique

— Dalle (béton)

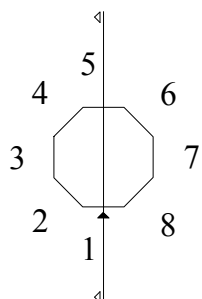
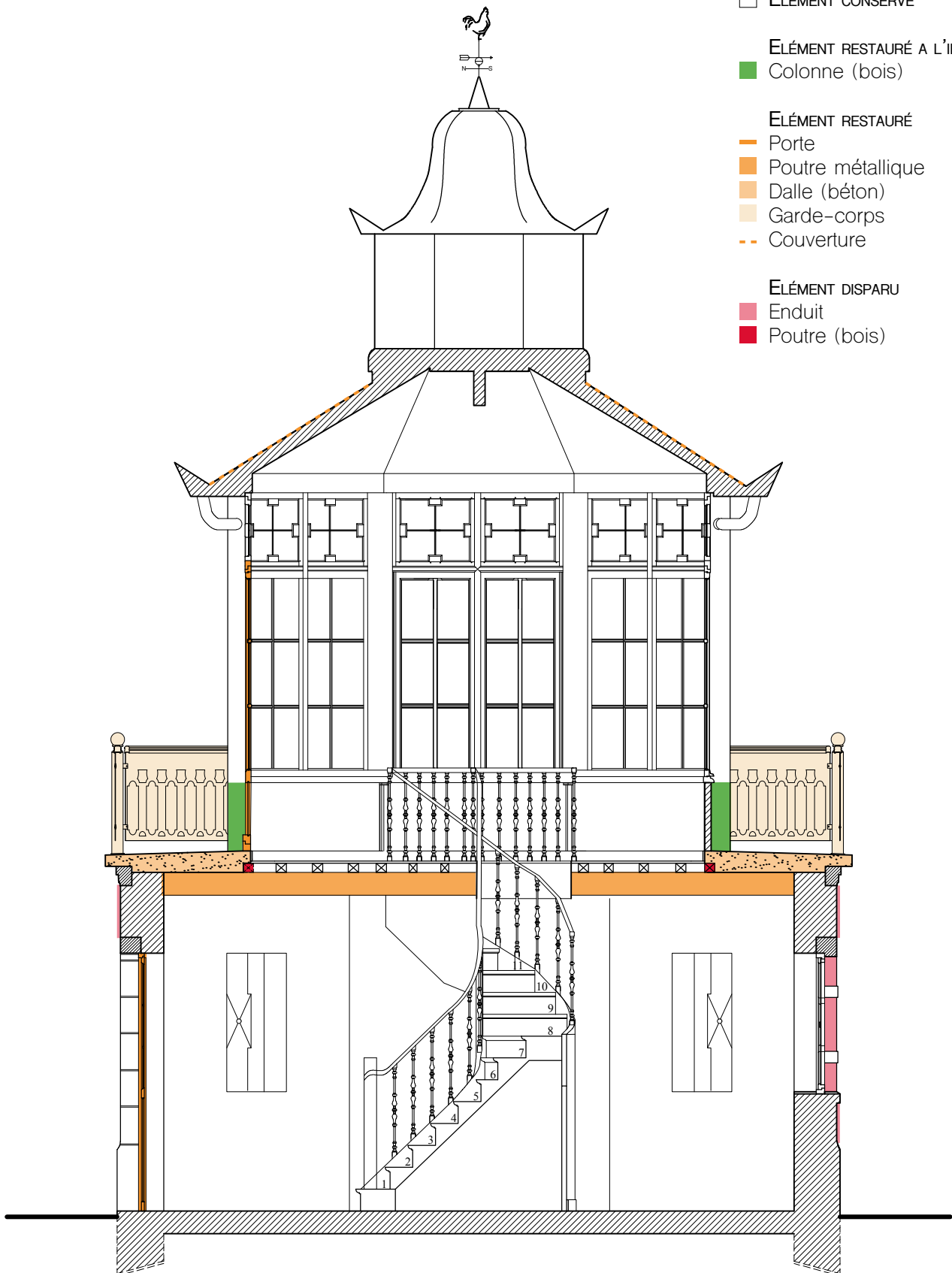
— Garde-corps

--- Couverture

ÉLÉMENT DISPARU

■ Enduit

■ Poutre (bois)



Pavillon chinois - Domaine de Waleffe

Planche XXII : Etat sanitaire
Coupe A : tranche 1 - 5

0 0,5 1 1,5 2 2,5m

Réalisé par NAGELS Audrey

LÉGENDE

□ ÉLÉMENT CONSERVÉ

ÉLÉMENT RESTAURÉ A L'IDENTIQUE

■ Colonne (bois)

ÉLÉMENT RESTAURÉ

■ Poutre métallique

■ Dalle (béton)

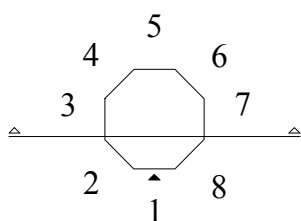
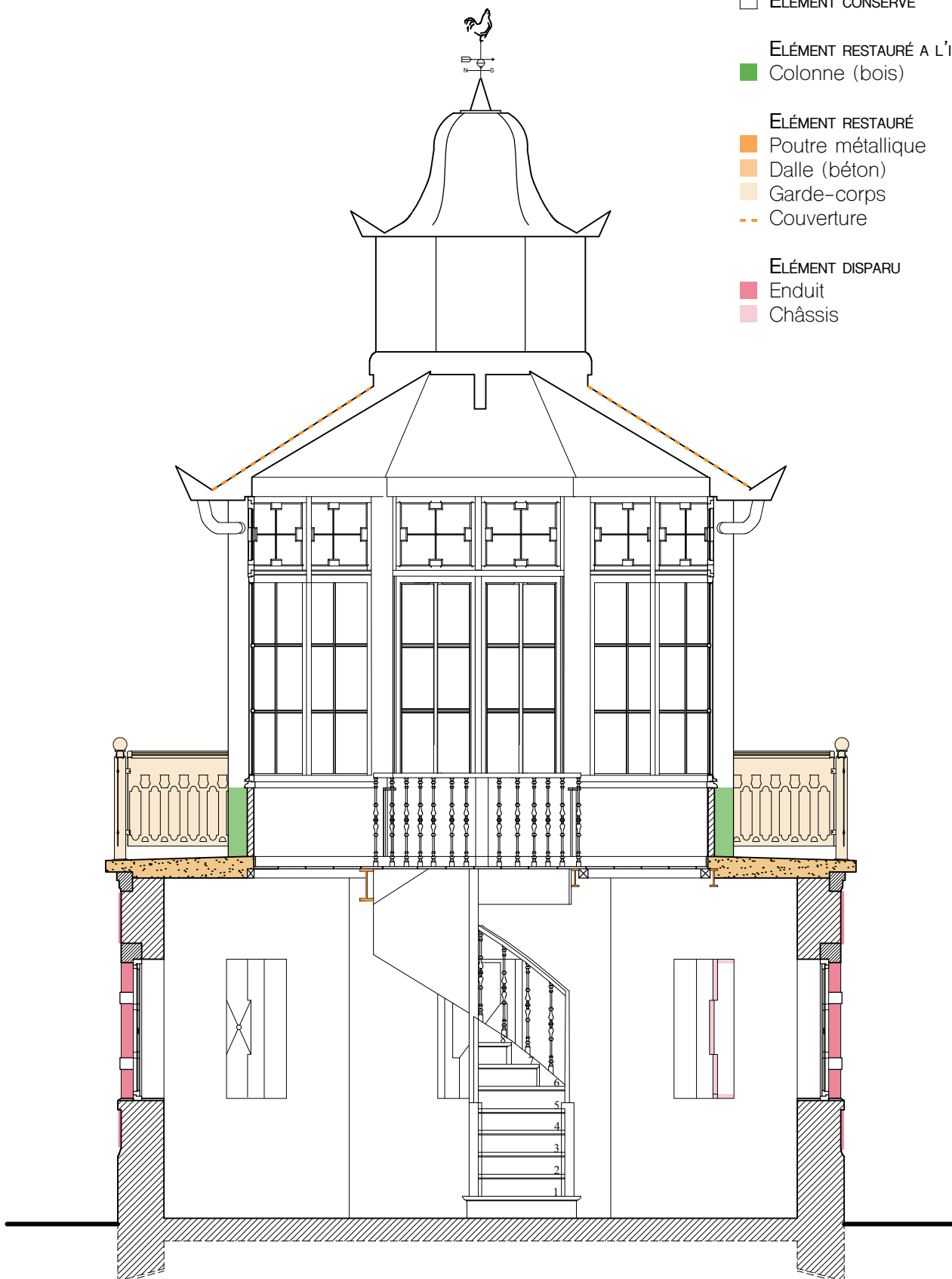
■ Garde-corps

--- Couverture

ÉLÉMENT DISPARU

■ Enduit

■ Châssis



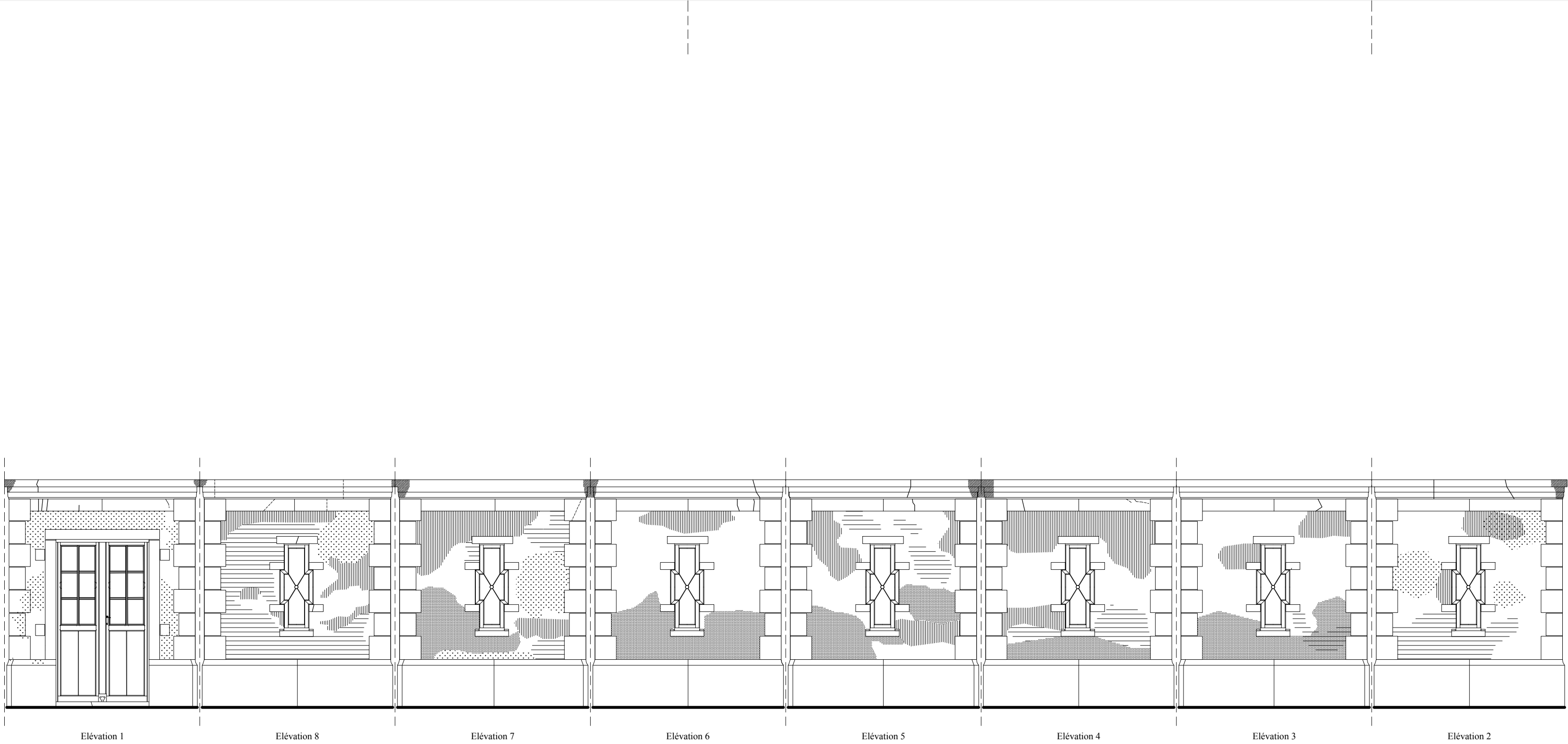
Pavillon chinois - Domaine de Waleffe

Planche XXIII : Etat sanitaire

Coupe B : tranche 3 - 7

0 0,5 1 1,5 2 2,5m

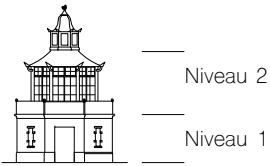
Réalisé par NAGELS Audrey



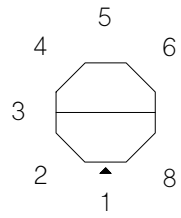
Légende

- Fissure
- Cassure
- Eclatement
- ▨ Joint creux
- ▤ Rejointoiment
- ▧ Lichen
- ▩ Sel

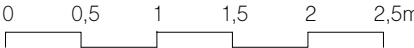
Niveaux



Numérotation des élévations



Pavillon chinois - Domaine de Waleffe
Planche XXIV : Etat sanitaire
Elévations extérieures - Niveau 1





Elévation 1

Elévation 8

Elévation 7

Elévation 6

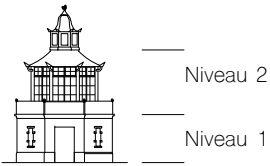
Elévation 5

Elévation 4

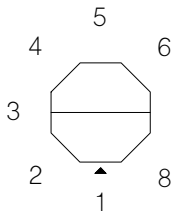
Elévation 3

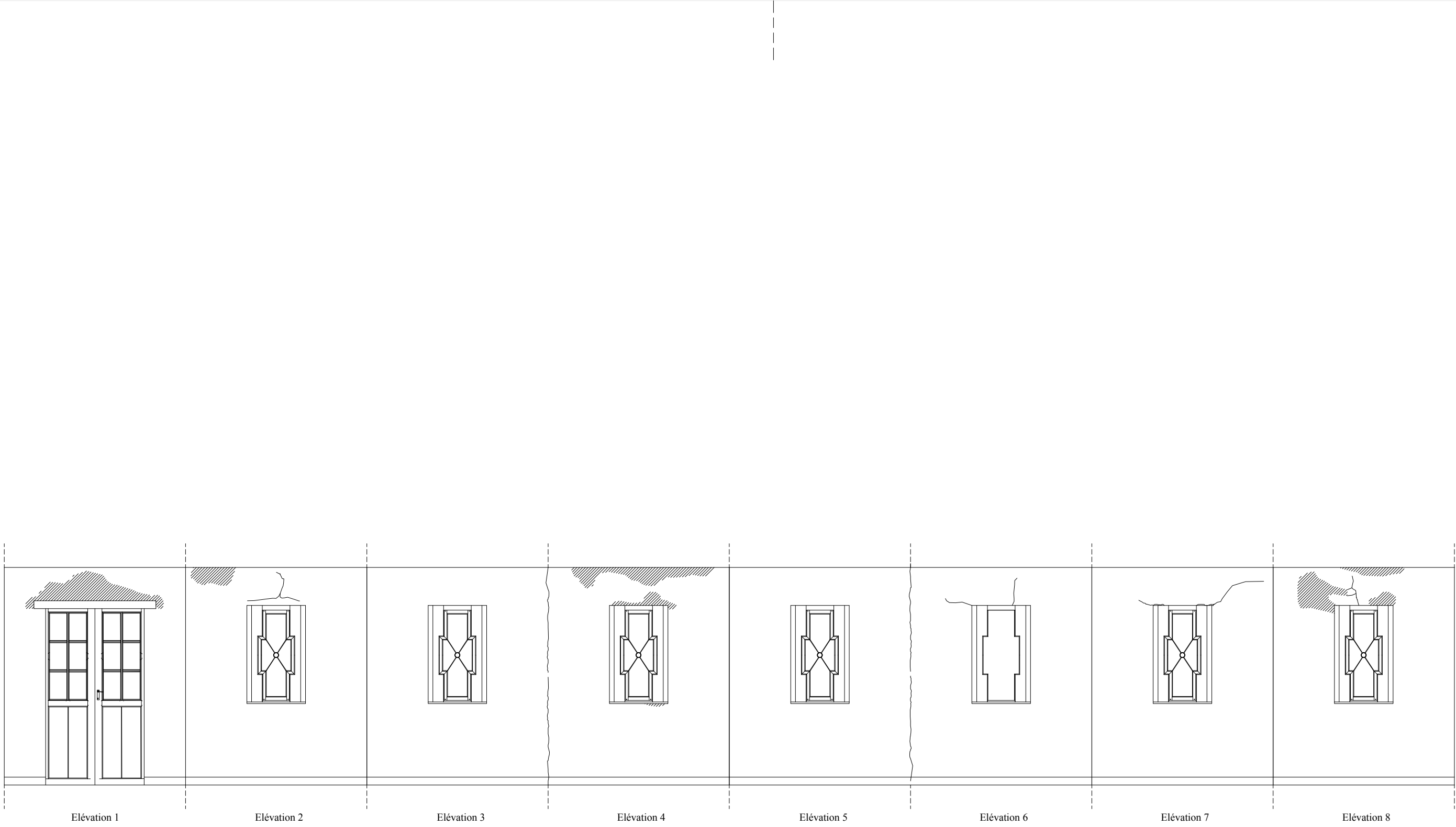
Elévation 2

Niveaux



Numérotation des élévations

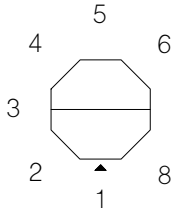
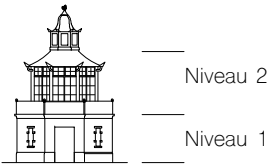




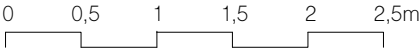
Légende

- Fissure
- Enduit disparu

Niveaux



Pavillon chinois - Domaine de Waleffe
Planche XXV : Etat sanitaire
Elévations extérieures - Niveau 1



II. EXTERIEUR

PREMIER NIVEAU

Le premier niveau est celui qui présente le plus d'altérations.

PIERRE

Différentes pathologies sont observées sur les pierres calcaires:

- Fissure
- Cassure
- Eclatement

Ces pathologies se situent en partie haute de ce niveau et sont dues à des désordres structuraux du pavillon (tassement du terrain, modification des charges sur les murs, la corrosion des pattes de scellement en périphérie de la dalle et des poutres du plancher ancrées dans les murs). Ces désordres entraînent des variations dimensionnelles qui compriment les pierres des linteaux, du bandeau et de la corniche périphérique.

Les linteaux des baies sont fissurés sur trois façades (élévations 4, 6, 8). Il s'agit de cassures situées au centre du linteau. Des fissures similaires sont observables sur les seuils. (Figures 72, 73)

Les bandeaux périphériques ont des fissurations et des cassures sur toutes les élévations à l'exception du bandeau de l'élévation 7. Le bandeau de l'élévation 2 présente uniquement une fissure. (Figure 74)

Toutes les pierres de corniches sont cassées. Les désordres sont dus aux dégradations de la dalle de béton analysées ci-dessous. Les pierres d'angles présentent des éclatements (angle face 1-2, 7-8). (Figures 75, 76)

A l'exception des pierres calcaires situées au niveau de la corniche, les pierres présentant une fissuration ou une cassure peuvent être maintenues en place sans craindre un décrochage. Par précaution, il est envisageable de brocher certaines d'entre-elles principalement au-dessus de l'entrée du pavillon.

Les pierres calcaires de la corniche doivent être en partie refaites, au niveau des angles suite à leur éclatement dû aux variations dimensionnelles de la dalle en béton du chemin de ronde. Ce travail sera réalisé avec la même finition que les pierres en place.



Fig. 72 – Linteau (Elév. 8)



Fig. 73 – Seuil (Elév. 4)

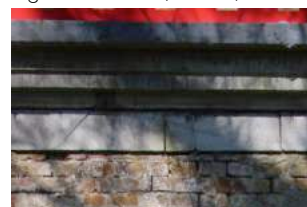


Fig. 74 – Bandeau (Elév. 7)



Fig. 75 – Corniche (Elév. 6)

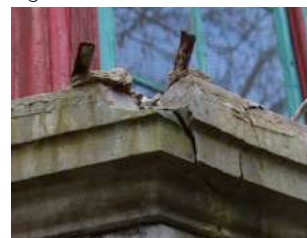


Fig. 76 – Angle (Elév. 1-2)

BRIQUE

Les briques, autrefois enduites, ont été mises à nu causant des altérations. La suppression de l'enduit (moment non daté) a entraîné des dégradations. Les briques se désagrègent en partie visible mais cela n'engendre pas de dégradation plus profonde.

Les joints sont vidés, sur plusieurs centimètres, suite aux intempéries. Une réparation (non datée) des joints a été réalisée au mortier de ciment. Le travail grossier de rejointoiement semble avoir protégé le pavillon de l'infiltration mais le mal était déjà fait. Certains joints s'effritent déjà. (Figure 77)

Un déjointoiement complet (à fond de joint) est conseillé pour effectuer un travail de rejointoiement correct. Celui-ci sera réalisé à la chaux. Le rejointoiement prévu pour la maçonnerie devrait tenir compte de la repose éventuelle d'un enduit.

Suite à la présence d'eau stagnante, de la mousse et des lichens sont apparus sur les pierres et les briques. La cristallisation des sels au-dessus du soubassement en pierre calcaire est présente sur l'ensemble des pans de murs en briques. En s'infiltrant, l'eau a commis de nombreux dégâts sur l'ensemble du pavillon. (Figure 78)

La pose d'un gel ou d'un cataplasme, posé sur les zones présentant des lichens et sur les efflorescences, pourrait supprimer ou du moins absorber la présence d'organismes et/ou les sels en surface.

MENUISERIE

Les menuiseries gonflent à cause de l'humidité et de l'absence de ventilation et d'isolation ce qui empêche les châssis de s'ouvrir et de se fermer sans forcer. Les peintures extérieures souffrent de l'humidité et de l'action des UV. La vieillesse provoque un écaillage général inévitable. (Figure 79)

Le bon état général de conservation des menuiseries de fenêtre ne nécessite pas une intervention ou un remplacement à l'exception de la menuiserie de l'élévation 6 au premier niveau. Une étude précise et des prélèvements permettraient peut-être de découvrir des couches picturales antérieures sous-jacentes, leur nombre, leur composition et leur pigmentation. (Figure 80)



Fig. 77 – Joint lavé – rejointoiement



Fig. 78 – Lichen – sel



Fig. 79 – Ecaillage peinture

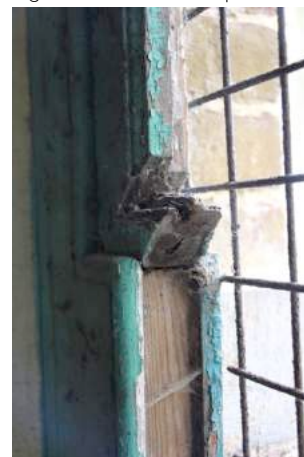


Fig. 80 – Châssis (Elév. 6)

La partie inférieure des deux vantaux de la porte, étant altérée par l'humidité, une planchette a été fixée sur le vantail droit afin de réduire le vide créé par la perte de matière. L'humidité ayant fait gonfler l'ensemble des boiseries, la porte est refermable en veillant à sa manipulation. Le linteau montre un léger flambement. Le mouvement des châssis a provoqué la chute du vitrage. De simples grillages ont été posés pour éviter que les oiseaux ne viennent faire leur nid au sein du pavillon. (Figure 81)



Fig. 81 – Porte

Le remplacement intégral de la porte ancienne, alors que son état permettait sa restauration dans les règles de l'art, a été privilégié par le propriétaire. La nouvelle porte est peinte comme la porte ancienne. Le linteau intérieur a été remplacé mais pas le linteau en bois à l'extérieur.



Fig. 82 – Solive



Fig. 83 – Solive

PLANCHER

La structure du plancher est touchée par l'humidité ainsi que par la présence de capricornes dans les pièces de bois dont les larves détruisent le bois ou le rendent moins performant. A certains endroits les poutres fléchissent sous le poids d'un homme et risque la rupture due à la dégradation du bois. (Figures 82, 83, 84)



Fig. 84 – Solive

DEUXIEME NIVEAU

BETON

La dalle en béton, ayant une pente inférieure à 2%, voire inexistante, a subi des désordres suite à l'infiltration de l'eau provenant probablement des pieds de colonnes du deuxième niveau insérés dans la dalle. Le pourrissement du bois a permis à l'eau de s'infiltrer au sein de la dalle coulée autour des colonnes. (Figure 85)



Fig. 85 – Dalle béton

Des pattes de scellement sont présentes en périphérie de la dalle. Suite à leur corrosion, un éclatement en bordure de la dalle a créé une deuxième zone d'infiltration. Sur toute la partie supérieure, la dalle s'est fissurée. (Figure 86)



Fig. 86 – Pate de scellement

Une nouvelle dalle en béton a été coulée (coffrage en bois) en respectant une pente vers l'extérieur du pavillon afin de rejeter les eaux de pluie afin qu'elles ne stagnent sur la dalle et ne s'infiltrant dans les murs. (Figure 87)

FERRONNERIE

Les potelets du garde-corps de la terrasse (belvédère) sont en fonte. Avec le temps, la fonte s'est corrodée. Du graphite s'est transformé dans la microstructure sous forme de nodules rendant son aspect moins esthétique. Le propriétaire a décidé de remplacer le garde-corps par des panneaux en métal découpés selon le dessin des anciens. (Figures 88, 89)



Fig. 87 – Nouvelle dalle béton



Fig. 88 – Ancien potelet



Fig. 89 – Nouveau potelet

Bois

Le deuxième niveau est composé de 8 colonnes reprenant les charges de l'ensemble de la toiture. Les colonnes sont pourries en pied ce qui compromet la stabilité de la partie haute du pavillon. (Figures 90, 91)

Les récentes restaurations ont débuté par le remplacement des pieds des colonnes à l'aide de pièces de section ronde dont le diamètre est identique. La hauteur des nouveaux éléments correspond à la hauteur des allèges afin de créer une continuité visuelle. Les nouvelles pièces de bois ont été scellées dans la dalle afin de les stabiliser. Le chêne est employé afin de conserver la même essence que les parties supérieures maintenues. Les nouveaux éléments sont peints en rouge.



Fig. 90 – Pied colonne pourri

Tout comme la porte d'entrée du premier niveau, les vantaux de la porte du deuxième niveau ont subi des dégâts en pied principalement à cause de l'eau. La fermeture de la porte est problématique. Le mouvement des châssis a provoqué la chute des carreaux de verre. De simples grillages avaient été posés en remplacement avant que le propriétaire décide de remplacer l'ancienne porte par une porte plus simple qui se verrouille correctement. (Figure 92)

SHINGLE

Sur la toiture du second niveau, de la mousse apparaît sur les shingles car la faible pente du bas du versant facilite le dépôt de particules organiques qui stagnent jusqu'à la création de ce tapis vert. Une ardoise de shingle du bas du versant est cassée sur la partie dépassante, léger accident arrivé lors des restaurations en cours. Un remplacement des shingles pourrait être envisagé pour améliorer l'esthétique de la toiture. (Figure 93)



Fig. 91 – Nouveau pied colonne



Fig. 92 – Porte



Fig. 93 – Mousse

III. INTERIEUR

PREMIER NIVEAU

PIERRE

Selon l'endroit et le passage, le revêtement de sol a tendance à se déliter. Quelques éléments brisés sont également visibles, tout comme l'absence de deux pavés accolés au seuil, retirés car ceux-ci empêchaient l'ouverture de la porte par leur remontée. (Figure 94)

La conservation du pavement est privilégiée à l'exception du remplacement des pavés les plus altérés et la pose des pavés manquants.

ENDUIT

En ce qui concerne les murs, l'infiltration de l'eau a nettoyé les joints depuis l'extérieur vers l'intérieur. La dégradation de l'enduit, en partie supérieure des murs, entraîne sa désolidarisation de son support par plaques. Cela permet d'observer au-dessus des linteaux de baies du premier niveau que certains linteaux altérés ne sont plus en place. (Figures 95, 96)

Les zones n'étant plus enduites ont été comblées par le propriétaire avec du ciment. (Figure 97)

A condition d'être certain qu'aucun décor n'existe sur l'enduit, un décapage complet de celui-ci sur les murs du premier niveau permet de reposer un enduit cohérent et de l'accrocher à la maçonnerie. Ces murs devront être protégés de l'eau par l'extérieur avant d'envisager les restaurations internes. Cette mise à nu des parements en briques permettrait d'observer l'ampleur des dégâts liés aux infiltrations.

BOIS

Un nouveau plancher a remplacé l'ancienne structure. Le plancher ayant une épaisseur plus importante que le précédent, il dépasse des caissons de la trémie de l'escalier. Les planches ont été remplacées par des planches de 12 cm de large et de 3 cm d'épaisseur. Ces planches étant plus épaisses que les planches d'origine, elles débordent également de l'espace initialement prévu pour accueillir les planches. (Figures 98, 99)



Fig. 94 – Pavés manquants

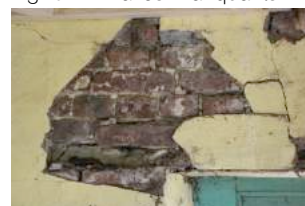


Fig. 95 – Dégradation enduit



Fig. 96 – Linteau manquant



Fig. 97 – Remplissage



Fig. 98 – Nouveau plancher



Fig. 99 – Nouveau revêtement

DEUXIEME NIVEAU

Aucune pathologie ne s'observe à ce niveau.

TROISIEME NIVEAU

Ce niveau étant inaccessible, aucune pathologie n'a pu être observée.

CONCLUSION

Le domaine de Waleffe où la nature, l'homme et l'architecture dialoguent tout au long des parcours et des espaces reflète l'évolution des goûts en matière d'architecture et d'art des jardins. Les transformations successives du château et de son jardin en attestent tout comme l'apport de l'exotisme, bien que tardif, avec la construction du pavillon chinois vers 1860.

Après avoir été délaissé et vandalisé à plusieurs reprises, le propriétaire envisage la restauration du pavillon et sa réaffectation en abri/gîte insolite. Cependant l'état de conservation du pavillon dans lequel il nous est parvenu nécessite des interventions ponctuelles.

Des restaurations ont été entreprises par le propriétaire au long de ces deux années d'études et durant la rédaction de ce travail sans prendre en compte les conseils et avis qui lui ont été transmis. Ces restaurations sont ciblées au niveau de dalle en béton et son garde-corps, du plancher, de certaines menuiseries et des enduits. Malgré une grande volonté de conserver ce pavillon, les choix du propriétaire se sont tournés vers le remplacement et l'apport de nouveaux éléments plutôt que vers des restaurations par des artisans.

Ce travail permet, grâce à la description architecturale et l'état sanitaire, d'avoir une synthèse de l'évolution du pavillon durant les deux derniers siècles ainsi qu'une trace des éléments resautés. Le projet de gîte insolite n'est pas encore réalisé.

BIBLIOGRAPHIE

I. PUBLICATIONS

- Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 22, arr. de Waremmes, tome 18¹, notes dactylographiées, notice signée C.D.
- **ARCHAMBEAU N., PAQUET P.**, *Le patrimoine majeur de Wallonie*, Edition du Perron, Collection Le patrimoine de Wallonie, 1993
Liste du patrimoine exceptionnel arrêtée par le gouvernement wallon le 8 juin 1993 sur la proposition de la Commission royale des Monuments, sites et fouilles
- **BAZIN G.**, *Jardins, la recherche du paradis perdu*, Edition du Chêne, 2000
- **CHAMBERS W.**, *Aux jardins de Cathay, L'imaginaire anglo-chinois en Occident*, Les éditions de l'imprimeur, collection Jardins et Paysages, 2004
- **DAMS B. & ZEGA A.**, *La folie de bâtir, pavillons d'agrément et folie sous l'Ancien Régime*, Flammarion, 1995
- **DE HARLEZ DE DEULIN N.** *Décors intérieurs en Wallonie*, tome 1, 2003
- **DE HARLEZ DE DEULIN N.**, *Parcs et jardins historiques de Wallonie*, Namur, 2008
- **DE HARLEZ DE DEULIN N.** (dir.), *Parcs et jardins historiques de Wallonie*, MRW – IPW, 9 volumes, 1993–2008 (Inventaires thématiques).
- **DE HARLEZ DE DEULIN N.**, MSC / UE 5.2. : *Parcs et jardins historiques – 1^e partie : Histoire de l'art des jardins*, 2017–2018
- **DE MERODE A.** *Les plus beaux châteaux de Belgique*, Reader's Digest association, 1984
- **DE PIERPONT F.**, *Le château de Waleffe*, Le Parchemin, 78^e année, n° 407, Office Généalogique et Héraldique de Belgique, septembre–octobre 2013
- **DEVESELEER J.**, *Le patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Collection Le patrimoine de Wallonie, 2004
- **DUMONT G.**, *Castel et Donjons de Belgique*, Historia, 1973
- **FARCY Ph.**, *100 Châteaux de Belgique, connus et méconnus*, volume 4, Editions Aparté, novembre 2005
- **GENICOT Fr.**, *Le grand livre des châteaux de Belgique. Tome II : Château de plaisance*, 1977
- **KLUCKERT E.**, *Parcs et jardins en Europe: de l'antiquité à nos jours*, Ullmann, Cologne, 2011
- **NOUVEL-KAMMERER O.**, *Papiers peints panoramiques*, édition Flammarion, 1998
- **PECHERE R.**, *Parcs et jardins de Belgique*, Bruxelles, 1976 (Nouveaux guides de Belgique).
Description de 22 parcs et jardins avec itinéraire de visite proposé. Premier guide de jardins édité en Wallonie, aujourd'hui un peu vieilli.
- **ROYET V.**, *Georges Louis Le Rouge, Les jardins anglo-chinois*, Bibliothèque nationale de France, 2004
- **SAUMERY L.**, *Les délices de Pais de Liège*, volume 3, 1738–1744, p. 443
- **XIAOFENG F.**, *Jardins chinois*, Citadelles & Mazenod, Paris, 2010

II. WEBOGRAPHIE

PARTIE I – LE DOMAINE DE WALEFFE

<http://www.adopteunchateau.com>

<http://intohistory.com/fr/chateau-de-waleffe/> (photos intérieures)

http://www.chateauxofbelgium.be/en/castle_details.cfm?id=387

<http://www.waleffe.com/index.html>

<http://www.faimes.be/>

<http://www.tourisme-hesbaye-meuse.be>

<https://gw.geneanet.org/>

<http://geoportail.wallonie.be>

<http://lampspw.wallonie.be/>

<https://mapcarta.com>

PARTIE II – LE PAVILLON CHINOIS DANS LE PARC

<http://www.chateaubeloeil.com/les-jardins-de-beloeil/>

<https://www.madame-dree.com/wp-content/uploads/2015/09/5.jpg>

LISTE DES FIGURES ET PLANCHES

Page de garde : pavillon chinois (cliché de l'auteure)

INTRODUCTION

Figure 1 : Vue du château depuis le pavillon chinois

Source : cliché de l'auteure

PARTIE I – LE DOMAINE DE WALEFFE

II. Statut juridique

Figure 2 : Périmètre de classement pour le Château de Waleffe

Source : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_portfolio/index.php

III. Situation géographique

Figure 3 : Carte Lambert

Source : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_portfolio/index.php

IV. Implantation des bâtiments et du jardin

Planche I : Schéma d'implantation des bâtiments et du jardin

Figure 4 : vue aérienne du domaine de Waleffe

Source : <http://www.weddingbook.be/content/chateau-de-waleffe>

Planche II : Schéma du château et de la cour d'honneur

Figure 5 : Château de Waleffe, côté cour d'honneur

Source : cliché de l'auteure

Figure 6 : Château de Waleffe, coté jardin

Source : cliché de l'auteure

Figure 7 : Aile indépendante d'habitation, cour d'honneur

Source : cliché de l'auteure

Figure 8 : Façade ferme seigneuriale

Source : <https://mapcarta.com/fr/17914046>

Figure 9 : Ferme Laruelle

Source : <https://mapcarta.com/fr/17914046>

Figure 10 : Ancienne brasserie, tour

Source : <https://www.1001salles.be/mariage/CHATEAU-DE-WALEFFE.aspx>

Figure 11 : Parterre de la cour d'honneur

Source : <http://www.tourisme-hesbaye-meuse.be/fr/chateau-waleffe>

Figure 12 : Pavillon chinois (cliché de l'auteure)

Source : cliché de l'auteure

V. Evolution du domaine à travers les sources

Figure 13 : Le château et son jardin régulier

Source : Archives du Château de Waleffe (cliché de l'auteure)

Figure 14 : Carte du domaine (première moitié du XVIIIe siècle)

Source : Archives du Château de Waleffe (cliché de l'auteure)

Figure 15 : Carte Ferraris du domaine de Waleffe

Source : <http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Figure 16 : Cadastre époque hollandaise (vers 1824)

Source : <http://arch.arch.be/index.php?l=fr>

Figure 17 : Plan du jardin paysager (1852)

Source : Archives du château de Waleffe (cliché de l'auteure)

Figure 18 : Carte du dépôt de la guerre (1865–1880)

Source : <http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Figure 19 : Plan masse

Source : GENICOT Fr., *Le grand livre des châteaux de Belgique. Tome II : Château de plaisance*, 1977, p. 276

Figure 20 : Représentation du château de Waleffe d'après une gravure de Remacle Leloup 1738

Source : GENICOT Fr., *Le grand livre des châteaux de Belgique. Tome II : Château de plaisance*, 1977, p. 276

Figure 21 : Perspective axiale du château et du jardin (1774)

Source : Archives du château de Waleffe

Figure 22 : Façade coté cour du château de Waleffe

Source : Commission Royale des monuments, sites et fouilles – Dossier Faimés 2.7

Figure 23 : Façade coté jardin du château de Waleffe

Source : Commission Royale des monuments, sites et fouilles – Dossier Faimés 2.7

Figure 24 : Façade coté jardin du château de Waleffe

Source : Commission Royale des monuments, sites et fouilles – Dossier Faimés 2.7

Figure 25 : Etang du château de Waleffe

Source : Commission Royale des monuments, sites et fouilles – Dossier Faimés 2.7

VI. Synthèse de l'évolution

Planche III : Etats successifs du domaine de Waleffe (Partie I)

Planche IV : Etats successifs du domaine de Waleffe (Partie II)

Planche V : Schéma de la zone d'investigation

PARTIE II – LE PAVILLON CHINOIS DANS LE PARC

Figure 27 : Pavillon chinois en octobre 2017

Source : cliché de l'auteure

Figure 27 : Pavillon chinois en mars 2018

Source : cliché de l'auteure

Figure 28 : Pavillon chinois en mai 2019

Source : cliché de l'auteure

Figure 29 : Pavillon chinois en avril 2019

Source : cliché de l'auteure

I. Architectures de jardin

Planche VI : schéma position du pavillon quadrangulaire

Figure 30 : Paires de hauts pavillons en limite de la terrasse supérieure des jardins du château d'Aigremont

Source : https://www.rtb.be/tv/emission/detail_ma-terre/actualites/article_ma-terre-parcours-des-chateaux-de-l-emission?id=7765068&emissionId=36

Figure 31 : Pavillon dit chinois, angle nord-ouest du jardin des Fleurons à Enghien

Source :

Figure 32 : Cabinet de maçonnerie du château de Mianoye à Assesse

Source : p351 parcs et jardins

Figure 33 : Pavillon des sept Etoiles du Parc d'Arenberg à Enghien

Source : cliché de l'auteure

Figure 34 : Pavillon de Pomone à Beloeil

Source : <http://www.chateaubeloeil.com/les-jardins-de-beloeil/>

Figure 35 : Temple de Morphée dans les jardins du Château de Beloeil

Source : <http://marie-antoinette.forumactif.org/t470p200-le-chateau-de-beloeil>

Figure 36 : Pyramide du parc Monceau

Source : <https://p3.storage.canalblog.com/31/56/752275/66364399.jpg>

Figure 37 : Rocher du parc du Château d'Attre

Source : <http://walloniebelgiquetourisme.be/sites/default/files/styles/ifttt/public/33-CHATEAU->

[D_ATTRE.jpg?itok=Mv53Sos7&hash=36731bf98d8b845e935df68b424473c9adfafd0cc802906d06d0c8eb8805f54e](http://walloniebelgiquetourisme.be/sites/default/files/styles/ifttt/public/33-CHATEAU-D_ATTRE.jpg?itok=Mv53Sos7&hash=36731bf98d8b845e935df68b424473c9adfafd0cc802906d06d0c8eb8805f54e)

Figure 38 : Moulin à eau du Hameau de la Reine (Petit Trianon- Versailles)

Source : <http://andrelenotre.com>

Figure 39 : Pagode chinoise de Kew Garden à Kew ©Visit World Heritage

Source : <https://visitworldheritage.com/fr/eu/jardins-botaniques-royaux-de-kew-royaume-uni/51a0819e-d84a-4c36-8221-85eaf987093a>

Figure 40 : Maison chinoise de Sans Souci à Potsdam

Source : <https://www.flickr.com/photos/dalbera/2731358138>

Figure 41 : Pavillon de Cassan, Isle-Adam

Source : <http://www.all-inautos.com/wp-content/uploads/2016/05/voiture-occasion-a-isle-adam.png>

Figure 42 : Salon chinois du château de Waleffe © Into History

Source : http://intohistory.com/wp-content/gallery/be_chateau_waleffe/salonchinois.jpg

Figure 43 : Pavillon du parc de Vonêche

Source: <http://www.belgiumview.com/belgiumview/tl2/view0000212.php4?pictoshow=0000212bf>

Figure 44 : Pavillon du château de Ramezée

Source : <http://lepromeneurnaturaliste.over-blog.com/article-le-chateau-de-ramezee-au-printemps-105908081.html>

II. Description architecturale

Planche VII : Schéma des numérotations des faces et des niveaux du pavillon

Planche VIII : Plan – Niveau 1

Planche IX : Plan – Niveau 1/2

Planche X : Plan – Niveau 2

Planche XI : Elévation A (faces 2-1-8)
Planche XII : Elévation B (faces 4-3-2)
Planche XIII : Elévation C (faces 6-5-4)
Planche XIV : Elévation D (faces 8-7-6)
Planche XV : Coupe A (tranche 1-5)
Planche XVI : Coupe B (tranche 3-7)
Planche XVII : Châssis fenêtre premier niveau
Planche XVIII : Châssis fenêtre deuxième niveau

Figure 45 : Angle du socle
 Source : cliché de l'auteure
Figure 46 : Ciselure
 Source : cliché de l'auteure
Figure 47 : Appareillage de brique
 Source : cliché de l'auteure
Figure 48 : Trace d'enduit
 Source : cliché de l'auteure
Figure 49 : Joint mortier de ciment
 Source : cliché de l'auteure
Figure 50 : Ancienne porte
 Source : cliché de l'auteure
Figure 51 : Nouvelle porte
 Source : cliché de l'auteure
Figure 52 : Fenêtre
 Source : cliché de l'auteure
Figure 53 : Dalle béton
 Source : cliché de l'auteure
Figure 54 : Garde-corps
 Source : cliché de l'auteure
Figure 55 : Fenêtre
 Source : cliché de l'auteure
Figure 56 : Détail fenêtre
 Source : cliché de l'auteure
Figure 57 : Porte
 Source : cliché de l'auteure
Figure 58 : Console
 Source : cliché de l'auteure
Figure 59 : Shingles
 Source : cliché de l'auteure
Figure 60 : Faux-lanterneau
 Source : cliché de l'auteure
Figure 61 : Pavement
 Source : cliché de l'auteure
Figure 62 : Mur intérieur
 Source : cliché de l'auteure
Figure 63 : Escalier central

Source : cliché de l'auteur

Figure 64 : Espace sous escalier

Source : cliché de l'auteur

Figure 65 : Plancher

Source : cliché de l'auteur

Figure 66 : Poutres métalliques

Source : cliché de l'auteur

Figure 67 : Plat métallique

Source : cliché de l'auteur

Figure 68 : Planche

Source : cliché de l'auteur

Figure 69 : Garde-corps

Source : cliché de l'auteur

Figure 70 : Moulure d'angle

Source : cliché de l'auteur

Figure 71 : Plafond

Source : cliché de l'auteur

Planche XIX : Etat sanitaire – Plan niveau 1

Planche XX : Etat sanitaire – Plan niveau 1/2 (structure du plancher)

Planche XXI : Etat sanitaire – Plan niveau 2

Planche XXII : Etat sanitaire – Coupe A (tranche 1-5)

Planche XXIII : Etat sanitaire – Coupe B (tranche 3-7)

Planche XXIV : Etat sanitaire – Elévations extérieurs déroulées du premier niveau

Planche XXV : Etat sanitaire – Elévations intérieurs déroulées du premier niveau

Figure 72 : Linteau (Elév. 8)

Source : cliché de l'auteur

Figure 73 : Seuil (Elév. X)

Source : cliché de l'auteur

Figure 74 : Bandeau (Elév. 7)

Source : cliché de l'auteur

Figure 75 : Corniche (Elév.)

Source : cliché de l'auteur

Figure 76 : Angle (Elév. 1-2)

Source : cliché de l'auteur

Figure 77 : Joint lavé – rejointoiement

Source : cliché de l'auteur

Figure 78 : Lichen – sel

Source : cliché de l'auteur

Figure 79 : Ecaillage peinture

Source : cliché de l'auteur

Figure 80 : Châssis (Elév. 6)

Source : cliché de l'auteur

Figure 81 : Porte

Source : cliché de l'auteur

Figure 82 : – Solive
Source : cliché de l'auteur

Figure 83 : Solive
Source : cliché de l'auteur

Figure 84 : Solive
Source : cliché de l'auteur

Figure 85 : Dalle béton
Source : cliché de l'auteur

Figure 86 : Patte de scellement
Source : cliché de l'auteur

Figure 87 : Nouvelle dalle béton
Source : cliché de l'auteur

Figure 88 : Ancien potelet
Source : cliché de l'auteur

Figure 89 : Nouveau potelet
Source : cliché de l'auteur

Figure 90 : Pied colonne pourri
Source : cliché de l'auteur

Figure 91 : Nouveau pied colonne
Source : cliché de l'auteur

Figure 92 : Porte
Source : cliché de l'auteur

Figure 93 : Mousse
Source : cliché de l'auteur

Figure 94 : Pavés manquants
Source : cliché de l'auteur

Figure 95 : Dégradation enduit
Source : cliché de l'auteur

Figure 96 : Linteau manquant
Source : cliché de l'auteur

Figure 97 : Remplissage
Source : cliché de l'auteur

Figure 98 : Nouveau plancher
Source : cliché de l'auteur

Figure 99 : Nouveau revêtement
Source : cliché de l'auteur

ANNEXES

ANNEXE 1 - ARRETE DE CLASSEMENT 29 MARS 1976

ROYAUME DE BELGIQUE
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA CULTURE FRANÇAISE

Direction générale des Arts et des Lettres
Administration du Patrimoine Culturel

300.3/24/Les Waleffes/2

BAUDOUIN

ROI DES BELGES

A tous, présents et à venir, Salut.

Vu la loi du 7 août 1931 sur la conservation des monuments et des sites;

Vu l'avis donné par la Députation permanente du Conseil provincial de Liège dans sa délibération du 29 août 1974;

Vu l'avis donné par la Commission royale des monuments et des sites le 13 octobre 1974;

Sur la proposition de Notre Ministre de la Culture française et de l'avis de Nos Ministres qui en ont délibéré en conseil,

NOUS AVONS ARRETE ET ARRETONS :

Article 1er. - Sont classés, en raison de leur valeur historique et artistique, conformément aux dispositions des articles 1^{er} et 6 de la loi précitée du 7 août 1931 :

a) comme monument :

1° les façades et toitures du château de Waleffe sis à Les Waleffes, commune de Faimés, en ce compris les deux ailes et les dépendances.

2° l'intérieur du corps du bâtiment central.

3° l'intérieur de la chapelle (sise dans l'aile droite).

4° les façades et toitures des deux tours rondes et du "portique-tour d'entrée" (3 éléments des bâtiments de la ferme).

5° des façades et toitures de la grange.

Ces constructions sont connues au cadastre, commune de Faimés, section A n° 515 D(84a 36ca), 504 C (partie de 13a 20ca) et 505 A(40ca).

b) comme site : l'ensemble formé par ces bâtiments, la ferme et les terrains environnants, connu au cadastre, commune de Faimés, 3^e division, section A

n° 515 D(84a 36ca), 504 C(13a 20ca), 501 B(15a 80ca), 508 D(81a 20ca), 505 A(40ca), $\frac{522}{2}$ A(9a 10ca), $\frac{215}{2}$ B(9a 30ca), 528 (72a 45ca), $\frac{518}{2}$ A(9a 60ca),

$\frac{525}{2}$ A(15a), 231 C(2ha + 8ha 22a 76ca), 524 A(1ha 48a 41ca), 525 (66a 96ca),

527 B(2ha 42a), 529 A(1ha 64a 94ca), 531 (40ca), 532 (1ha 60a), 533 C(56a),

534 G(3ha 30a 52ca), 231 B(80ca), 212 B(69a 50ca), 212 A(32a 35ca),

527 C(3ha 76a), 213 A(1ha 8a 50ca), 519 B(31a 64ca), 518 (3a 90ca), 514(22a 30ca), 521 (9a 50ca), 520(36ca), 522 A(87a 50ca), 215 A (1ha 75a 10ca).

/.

Les limites du site classé sont circonscrites par un trait noir sur le plan ci-annexé.

Article 2. - Les restrictions à apporter aux droits des propriétaires et que commande la sauvegarde de l'intérêt national sont les suivantes :

Interdiction sauf autorisation préalable accordée conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi précitée du 7 août 1931 :

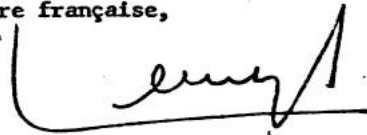
- 1° d'effectuer tout travail de terrassement, construction, fouilles, ouverture de carrière ou travail quelconque d'exploitation, sondages, creusement de puits et, en général tout travail de nature à modifier l'aspect du terrain ou de la végétation;
- 2° de modifier en aucune façon l'écoulement des eaux dans le site et de déverser dans les cours d'eau ou dans le sous-sol, par puits perdus, aucune substance de nature à altérer la pureté des eaux et par là, influencer la composition de la faune et de la flore;
- 3° de prendre ou de détruire les œufs ou les nids;
- 4° d'abattre, de détruire, de déraciner ou d'endommager les arbres et les plantes;
- 5° d'établir des tentes et d'ériger toute installation quelconque (fixe, mobile ou démontable, provisoire ou définitive, servant d'abri, de logement ou à d fins commerciales);
- 6° d'abandonner ou de jeter des papiers, récipients vides, déchets ou détritus quelconques;
- 7° d'établir des lignes électriques à haute tension;
- 8° d'établir quelque type que ce soit d'affichage publicitaire;
- 9° d'ériger des constructions nouvelles ou de modifier celles qui existent sans que les plans aient été au préalable soumis à l'avis de la Commission royale des Monuments et des Sites et approuvés par les instances supérieures.

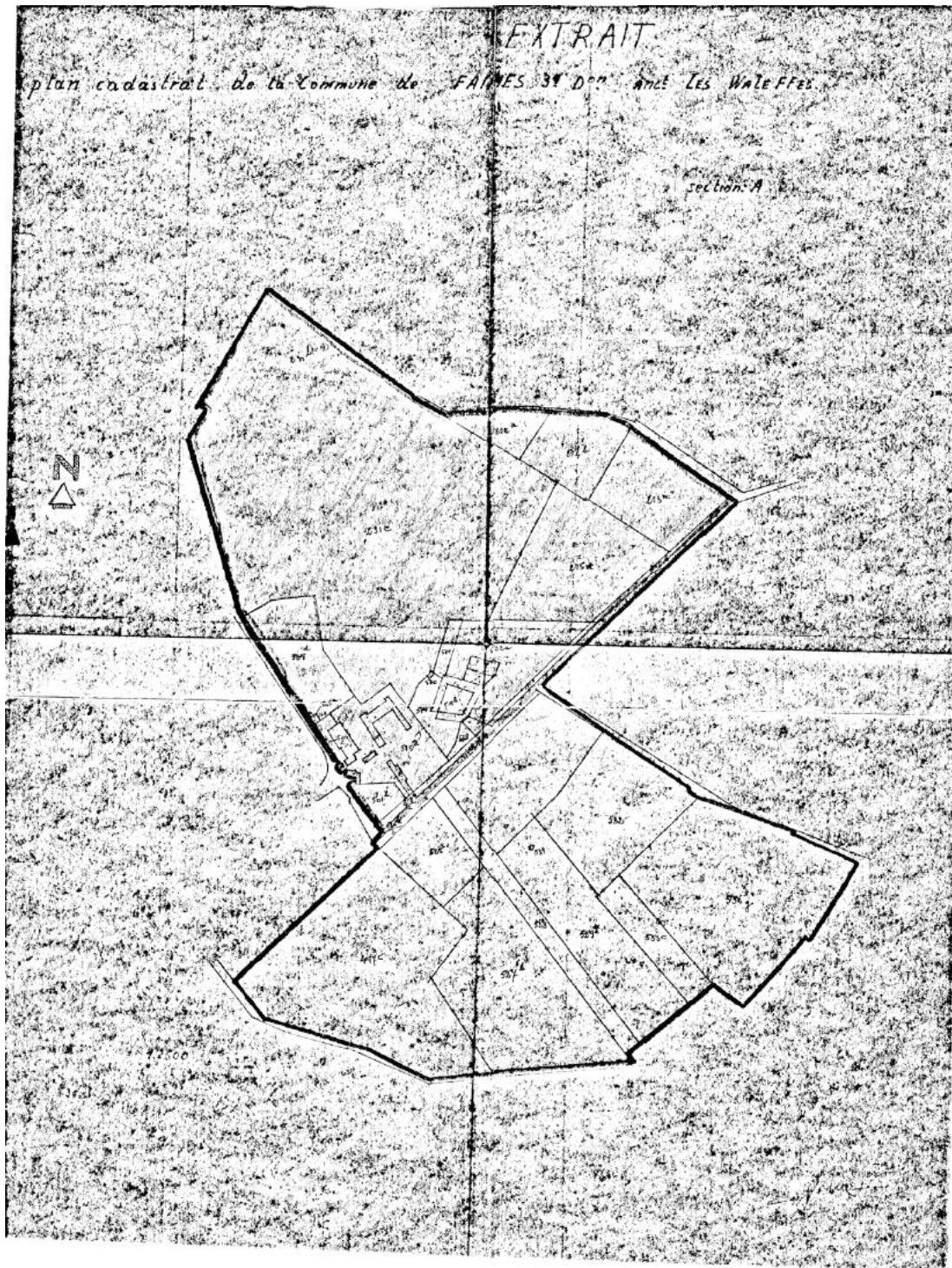
Article 3. - Notre Ministre de la Culture française est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 29 mars 1976.



PAR LE ROI :
Le Ministre de la Culture française,





ANNEXE 2 - LE PATRIMOINE MONUMENTAL DE LA BELGIQUE

Wallonie – Volume 18/1 – Province de Liège – Arrondissement de Waremme

Château de Waleffe-Saint-Pierre

La seigneurie de Waleffe-Saint-Pierre faisait partie du XIII^e siècle à 1619 de la principauté de Stavelot. A cette date, Herman de Lierneux acheta la seigneurie. Le bien fut transmis par mariage aux Corte (Curtius), puis par héritage aux Flaveau de la Raudière et finalement par mariage aux Potesta, propriétaires depuis 1790.

Au fond d'une large cour, embellie de parterres de verdure bordés de petits topiaires d'if, remarquable château de plaisance de style classique, construit à partir de 1706 par Blaise-Henri de Corte, sous la direction de l'ingénieur J. Verniole. Imposant corps central, flanqué perpendiculaire vers l'entrée de deux ailes de dépendances basses : celle de l'ouest conservant à l'arrière les vestiges du « château quartier » datés 1677. La décoration intérieure du château s'est profondément inspirée des estampes de l'ornementiste français Daniel Marot, publiées en 1703 à La Haye : leur auteur y avait trouvé refuge après la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV en 1685 et allait devenir l'architecte ordinaire de Guillaume III d'Angleterre, prince d'Orange.

Domaine clos de murs en brique, intégré dans un site agréable, planté de peuplier et de vieux arbres fruitiers. Parallèle à la rue, l'entrée en demi-cercle, achevée par des grilles et des piliers en bossages, surmontées d'un félin tenant un écu. De l'autre côté de la route, avenue de tilleuls placée dans l'axe du château et clôturée de la même façon : glacière à gauche du bois. Parc paysager aménagé en 1852-1853 par Louis I de Potesta, comptant des essences rares et variées.

Château élevé en briques blanchies et calcaire, au dont de la cour d'honneur. Façade de deux niveaux décroissants, comprenant un léger avant-corps de trois travées, prolongé de part et d'autre de deux travées : caves hautes posées sur un bandeau continu en calcaire et percées de grands jours à linteau délardé et clé pendante, appareillés à refends. Baies à linteau légèrement échancré en tas de charge, sur piédroits à refends. Trois bandeaux continus séparant les niveaux. Corniche profilée en cavet. Toiture d'ardoises à la Mansart, avec brisis très marqué : six lucarnes en bâtière et épis. Cantononné de harpes d'angle à refends, avant-corps pourvu d'un niveau supplémentaire, éclairé par trois grands œils-de-bœuf à encadrement carré en calcaire : trois de boulin mués. Travée centrale plus large percée d'une porte batarde, surmontée d'une porte-fenêtre accédant à un balcon : garde corps Louis XV réalisé par un atelier liégeois du milieu du XVIII^e siècle. Large perron évasé aux degrés convexes et ourlés, bordé de deux belles rampes de facture semblable à celle du garde-corps : maçonnerie de grand appareil calcaire, réservant de chaque côté une entrée de cave à linteau échancré, appareillé à refends. Corniche profilée en cavet, sous fronton triangulaire peint aux armes couronnées de Flaveau de la Raudière (incorrectement repeintes) et Piret du Chatelet (milieu du XVIII^e siècle), entourées de lions et de décors floraux. Batière transversale d'ardoises. Coté parc, façade de deux niveaux décroissants, articulée autour d'un avant-corps de trois travées, flanqué de deux travées et aux extrémités d'une courte aile en retour d'angle d'une travée. Même disposition des percements et des décorations. Fronton de l'avant-corps, représentant les armes couronnées des Potesta et Flaveau de la Raudière (4^e quart du XVIII^e siècle). Ailes en retour d'angle limitées par des harpes d'angle à refends et ajourées au premier niveau d'une porte-fenêtre, accédant à un balcon gardé par un garde-corps analogue à celui de la façade principale ; toitures d'ardoises à la Mansart à forts

coyaux et épi, agrémentées d'une lucarne en bâtière. Façade arrière entourée de douves sèches, aménagées vers 1910 et bordées d'une balustrade au tracé curviligne s'achevant par un perron droit. Pignon ouest complètement essenté d'ardoises, jadis adossé à la grange de la ferme-château, démolie récemment (rue de Borlez 43). Autre pigno renforcé par des harpes d'angles à refends, comptant deux niveaux dégressifs et trois travées de baies identiques. Jour semblable dans les combles. Cinq bandeaux continus séparant les niveaux. Trous de boulon murés.

Décoration intérieure tout à fait remarquable. Grand vestibule peint en trompe-l'œil, figurant des animaux exotiques et imaginaires. Imposant escalier d'honneur à deux volées égales, séparées par un large repos ; rampes réalisées d'une part en 1708 en style Louis VIX par un serrurier hutois, Gabriel Levasseur, d'après des modèles de Daniel Marot, et d'autre par au milieu du XVIIIe siècle en style Louis LV par un atelier Liégeois. Grand salon orné de panneaux en papier de riz chinois du XVIIe siècle, entouré de décors marbrés inspirés de Daniel Marot. Cheminées à hotte droite en bois, flanquée de volute et rehaussée de multiples étagères. Caves voutées présentant de nombreux revêtements en carreaux de Delft.

Coté ouest de la cour d'honneur, dépendance élevée à partir de 1706 au départ d'un noyau du XVIIe siècle. Briques blanchies et calcaire, sur soubassement à ressaut chanfreiné de grand appareil calcaire. Harpes d'angle à refends à gauche. Deux chartils jumelés, à arc cintré à refends, et clé passante, pendante et saillante ; au dessus, baies à linteau échancré en tas de charge, appareillé à refends. A droite, deux niveaux et trois travées de baies identiques. Porte intercalée entre les 2e et 3e travées, précédée de deux degrés rectangulaire ourlés. Toiture d'ardoises à la Mansart à forts coyaux et épi, percées de trois lucarnes en bâtière. Pignon cantonné de harpes d'angle à refends, contre lequel est palissé un merveilleux poirier entourant une porte-fenêtre à balcon et garde-corps. Arquebusier marqué par le tronc. Lucarne en bâtière, façade arrière en saillie, conservant le « vieux quartier » du château daté 1677 par une dalle en calcaire portant les armes couronnées de Alagon et l'inscription : « NOBLE ILLRE DAME/MADAME MARGERITE DE ALAGON/VEFVE DE NOBLE MESSIRE PIERRE/DE CORT SR DE HERMEE GRAND AAZ/WISCHERVERT WALEFFE ET BORLEZ/A FAIT CE BATIMENT ». Briques et calcaire, sur soubassement en moellons de calcaire. Chaînes d'angles à gauche. Percement harpés très remaniés. Versant d'éternit. Dans l'épaisseur de la saillie, petit jour à linteau échancré en tas de charge, appareillé à refends ; soubassement à ressaut chanfreiné de grand appareil calcaire.

Dépendance est, rigoureusement symétrique. A gauche, chapelle du château présentant un petit clocher en pavillon d'ardoises, terminé par une croix en fer forgé ; plafond peint par un ornemaniste italien (?) et nombreuses toiles du peintre liégeois du XVIIIe siècle, Jean-Baptiste Coclers. Pignon identique. Arrière blanchi, ouvert sur deux niveaux et deux travées par des baies semblables à celles de l'avant ; fenêtre supplémentaire à gauche.

Isolée à l'ouest, longue aile perpendiculaire à la rue, élevée également au début du XVIIIe siècle. Briques blanchies et calcaire, sur soubassement cimenté. Harpes d'angle à refends. Bâtiment central d'un niveau et demi et trois travées. Baies semblables à celles du château. Deux oculi à encadrement carré en calcaire au demi-niveau supérieur. Porte centrale surmontée d'une gerbière inscrite dans un frontispice de lucarne « brabançonne ». Toiture d'ardoises à la Mansart. Arrière jadis aveugle. De part et d'autre, annexes basses, couvertes par une toiture d'ardoises à la Mansart. Quatre travées à gauche et trois à droites. Baies identiques. Arrière de chaque construction percée d'une porte à linteau échancré et clé, sur montants refaits. Gerbière rectangulaire au pignon à rue.

Au fond du parc, un petit pavillon chinois de plan octogonal, construit en 1860 sur un haut soubassement en brique et calcaire. Étage complètement vitré, terminé par un lanternon. (pl. VII, XVII fig. 150, 151)

ANNEXE 2 - LE PATRIMOINE MONUMENTAL DE LA BELGIQUE

Wallonie – Volume 18/1 – Province de Liège – Arrondissement de Waremme

Ferme-château de Waleffe-St-Pierre, dite ferme du Château (1). Ancienne résidence de Pierre de Brabant, échevin de Huy et Wanze (†1573), rachetée par Herman de Uerneux en 1619 et transmise par mariage à la famille de Corte. Ensemble quadrangulaire amendé en 1677 par Marguerite-Victoire d'Alagon, veuve de Pierre de Corte et en 1697 après un incendie.

Ferme se réduisant aujourd'hui à une longue aile à front de rue, entre deux tours d'angle cylindriques. Bâtiments des XVIe, XVIIe et XVIIIe s. entièrement intégrés dans les murs de clôture du château (R. de Borlez, 45). Accès par une haute tour-porche de trois niveaux. Portail de la fin du XVIe s. inscrit dans une maçonnerie de grand appareil calcaire, achevée par un cordon-larmier. Arc cintré, doublé d'un larmier, sur montants chaînés. Au-dessus de la porte, intéressante dalle rect. en calcaire figurant st Antoine sous une arcade et aux angles supérieurs les armes des Villeir et Noyel; de part et d'autre, petites dalles aux armes de l'empereur Charles Quint et de Georges d'Autriche, prince-évêque de Liège. Partie supérieure de la tour en briques et calcaire, limitée par des harpes d'angle. Au 2e niveau, baie à croisée sur piédroits chaînés (1re moitié du XVIIe s.), posée sur deux assises de petit appareil calcaire. Aménagement du 3e niveau daté 1696 par les ancras et la dalle carrée en calcaire, portant le millésime, les armes couronnées et le cartouche «DE ALAGON». Une baie harpée flanquant la dalle. Ancres à double volute. Trous de boulin déharpés sous bandeau continu en calcaire. Corniche sur modillons profilés en calcaire. Bâtière d'ardoises à croupettes et forts coyaux, percée d'une lucarne à croupe. Sur cour, portail à arc autrefois cintré, malheureusement démonté; montants chaînés, prolongés par des chaînes d'angle, servant de support à une poutre de bois, déchargée par un grand arc de briques. 2e et 3e niveaux en briques et calcaire, cantonnés de harpes d'angle. Au 2e niveau, baie à croisée sur montants harpés, surmontée d'une entrée de colombier en calcaire à aire d'envol posée sur des modillons. Baie à meneau sur piédroits harpés au 3e niveau. Même décoration sous corniche. Pignons aveugles présentant des trous de boulin sous bandeau rampant en calcaire; oculus au S. A l'intérieur du porche, maçonnerie en moellons de calcaire soigneusement assisés (XVIe s.); système de fermeture à l'aide d'une imposante poutre de bois.

A rue, à g. de l'entrée, mur jadis aveugle en moellons de calcaire soigneusement assisés, sur un soubassement à ressaut chanfreiné (XVIe s.); exhaussement en moellons de grès. Bâtière de tuiles en S. Côté cour, étables construites dans la 1re moitié du XVIIe s. au départ d'un noyau plus ancien. Maçonnerie en moellons de grès et calcaire, sur un soubassement à ressaut chanfreiné de moellons de calcaire. Porte centrale cintrée, non clavée, décorée d'un écu muet; trois rouleaux de briques et montants remaniés à deux harpes, chanfreinés sur congé. Baies chaînées de part et d'autre. Gerbière complètement refaite et oculi à encadrement circulaire en calcaire. Corniche en calcaire sur modillons profilés. Dans le prolongement de la façade arrière des étables, à g., pignon de la grange en briques, largement élargi, posant sur un soubassement en moellons de calcaire, renforcé par des boutisses et surmonté d'un bandeau en calcaire saillant sur modillons profilés; chaînes d'angle partielles à dr. et oculus à encadrement de calcaire au pignon. Sur cour, perpend. aux étables, grange en briques et calcaire, sur petit soubassement à ressaut chanfreiné de grand appareil calcaire. Noyau de la 1re moitié du XVIIe s., remanié aux XIXe et XXe s. Portail à arc cintré de briques, sur montants chaînés, suivi d'une baie chaînée et d'une porte cintrée, non clavée, doublée de trois rouleaux de briques et ornée d'un écu muet; montants chaînés,

chanfreinés sur congé. Ancres à double volute. Bâtière de tuiles en S. Arrière remanié, ayant conservé la corniche en calcaire sur modillons. Autre pignon sans intérêt.

Côté rue, contre le pignon de la grange, tour d'angle cylindrique en hors-oeuvre datant de la 1^{re} moitié du XVII^e s. Trois niveaux en briques et calcaire, sur petit soubassement à ressaut chanfreiné de grand appareil calcaire. Bandeau continu saillant sur modillons profilés en calcaire entre les 1^{er} et 2^e niveaux. Deux arquebusières déharpées au 1^{er} niveau. Deux baies chaînées, déchargées par un arc de briques et deux arquebusières au 2^e niveau. Deux fenêtres chaînées au 3^e niveau. Corniche sur modillons profilés en calcaire. Flèche octogonale trapue à forts coyaux et épi. Ardoises. Dans le prolongement de la tour, à g., mur de briques aveugle. Adossée à l'arrière de la grange et à la tour, petite maison du jardinier datée 1700 au pignon. Volume largement transformé au XIX^e s. (?). Briques et calcaire, sur une assise de moyen appareil calcaire. Harpes d'angle à refends à dr. Un niveau et trois travées. Baies rect. appareillées à refends, à linteau simulant plate-bande et appui saillant profilé; porte centrale à seuil ourlé (perçements correspondant peut-être à la date du pignon). Bandeau de calcaire continu sous corniche. Bâtière d'éternit. Au pignon dr., une baie identique et deux oculi au-dessus d'un bandeau continu en calcaire; au mil., dalle rect. en calcaire portant le millésime en chiffres romains et les armes couronnées des Alango de Cerf, flanquées de lévriers. A l'arrière de la maison, grand potager clôturé, structuré par de petites haies en buis; serre vitrée et arbres fruitiers en espaliers adossés au

mur. A rue, à dr. de la tour-porche, arrière du logis présentant une maçonnerie de grand appareil calcaire, sur un soubassement à ressaut chanfreiné (XVI^e s.); larmier du portail se prolongeant sur toute la façade; trace du bandeau continuant les traverses de baies aujourd'hui disparues, remplacées y. 1900 par de nouvelles ouvertures. Corniche de calcaire à modillons profilés. Bâtière d'éternit à croupette. Sur cour, logis complètement refait v. 1900, probablement avec des matériaux de remploi. Deux niveaux et trois travées. Harpes d'angle et soubassement à ressaut chanfreiné. Baies à croisée sur montants chaînés au r.d.ch. et baies à meneau sur piédroits chaînés à l'étage. Porte cintrée sur montants à deux harpes, surmontée d'une dalle en calcaire du XVI^e s., portant les armes de l'empereur d'Autriche, des Villeir et Noyel, et l'inscription : « LAN DE/GRAS/M Dc/LXII » (1562) ; baie chaînée au-dessus. A la suite du logis, bâtiments agricoles sans intérêt adossés au mur de clôture.

A dr. du logis., en demi-hors-oeuvre, étonnante tour cylindrique de six niveaux remontant à la 1^{re} moitié du XVII^e s. Briques et calcaire. Soubassement à ressaut chanfreiné de grand appareil calcaire, achevé par un larmier. Deux bandeaux saillants en calcaire, posés sur des modillons profilés, situés au-dessus des baies du 2^e niveau et sous les baies du 4^e niveau. Fenêtres déharpées ou chaînées, déchargées par une arquette de briques. Arquebusières cantonnées aux 1^{er}, 2^e et 3^e niveaux. Gerbière rect. au 2^e niveau, donnant vers la brasserie. Ancres à double volute. Corniche en calcaire sur modillons profilés. Haute flèche octogonale d'ardoises à forts coyaux et épi. Contre la tour, en oblique, à proximité d'un étang clos de murs, brasserie en briques et calcaire, sur une assise de grand appareil calcaire. Bâtiment de la 1^{re} moitié du XVII^e s., profondément remanié aux siècles suivants. Chaînes d'angle partielles. Portes jumelées, cintrées, non clavées, doublées de trois rouleaux de briques, sur montants chaînés. Baies dénaturées de part et d'autre. Gerbière remaniée. Bâtière de tuiles en S. Pignons débordants à épis, percés de deux oculi; baie chaînée murée côté rue. Arrière aveugle. Annexe sans intérêt adossée au pignon donnant vers le château (XVII, fig. 149). C.D.